

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 23 MAI 2014

VOLUME 206

CLAUDE MORIN et DANIELLE BERGERON
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SIMON TREMBLAY,
Me EMMA RAMOS-PAQUE

INTERVENANTS :

Me SOPHIE DUBÉ pour M. André Côté
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me MICHEL MASSICOTTE pour Roche limitée Groupe-conseil
Me FÉLIX RHÉAUME et Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	8
ANDRÉ CÔTÉ	
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY	11
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	240
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY	263

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
163P-1777 : Courriel du 9 juin 2009 d'André Côté - financement Parti québécois RDL	29
163P-1778 : Courriel du 19 juin 2009 de Steve Boulianne à André Côté - PQ	47
163P-1779 : Courriel du 27 juillet 2009 d'André Côté - Enveloppe pour France Michaud	48
163P-1780 : Notes manuscrites d'André Côté	73
163P-1781 : Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par André Côté aux partis politiques provinciaux	87
163P-1782 : Liste des contributions par prête-noms de Groupe-conseil Roche	90
163P-1783 : Contributions politiques provinciales effectuées par des employés de Groupe- conseil Roche ltée et des personnes résidant aux mêmes adresses	

(1998-2011)

	109
163P-1784 : Courriel du 30 septembre 2008 d'André Côté - MAMR IMPORTANT	109
163P-1785 : Courriel du 8 août 2008 d'André Côté - Il faut confirmer STP (Cocktail et Golf PLQ)	136
163P-1786 : Courriel du 4 juin 2008 concernant le cocktail de Julie Boulet	140
163P-1787 : Courriel du 16 avril 2009 d'André Côté - Activité bénéfice sous la présidence d'honneur de Michou	143
163P-1788 : Courriel du 13 novembre 2007 d'André Côté - J. Charest	157
163P-1789 : Lettre de demande de contribution du Parti libéral du Québec datée du 16 septembre 2009	157

- 163P-1790 : Courriel du 23 septembre 2008 d'André
Côté à Martin Lapointe - Tu fais quoi
163
- 163P-1791 : Profil public de Pierre-Olivier
Lussier
165
- 163P-1792 : Courriel du 9 décembre 2008 entre
Claude Lescelleur et Georges Mamelonet
171
- 163P-1793 : Courriel du 4 décembre 2008 entre
André Côté, Marc-Yvan Côté et Henri
Ouellet - Suivi Gaspé et I de M v/s
campagne électorale
174
- 163P-1794 : Courriel du 16 février 2009 de Claude
Lescelleur à André Côté -
Décaissement; Fond pour renouvellement
des infrs de Riv-au-Renard
183
- 163P-1795 : Courriel du 26 mai 2009 d'André Côté -
dossier GENIVAR
191
- 163P-1796 : Échange de courriels du 17 juillet
2008 entre André Côté et Martin
Lapointe - Hockey
196

163P-1797 :	Courriel du 5 juin 2008 d'André Côté - Nouveau parti politique Labeaume	208
163P-1798 :	Courriel du 16 mars 2009 d'André Côté - Cocktail Régis Lebeaume	219
163P-1799 :	Organigrammes de la structure corporative chez Groupe-conseil Roche, 2003	261

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-troisième
2 (23e) jour du mois de mai,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin, Monsieur Côté. Est-ce que...

8 M. ANDRÉ CÔTÉ :

9 Bon matin, Madame.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bon matin, Maître Tremblay.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Bonjour.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Est-ce que les avocats peuvent s'identifier? Mais,
16 avant de commencer, je tiens simplement à dire que
17 nous avons éprouvé des problèmes techniques ce
18 matin avec l'utilisation de la...

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Des preuves.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 ... la référence à la preuve.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Oui.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors... donc, techniquement. Alors, voilà, c'est
3 la raison du retard. Maintenant, est-ce qu'on peut
4 identifier les avocats, s'il vous plaît?

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Alors, bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
7 Commissaire. Simon Tremblay pour la Commission.

8 Me EMMA RAMOS-PAQUE :

9 Bonjour. Emma Ramos-Paque pour la Commission.

10 Me SOPHIE DUBÉ :

11 Bonjour. Sophie Dubé pour le témoin André Côté.

12 Me ESTELLE TREMBLAY :

13 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

14 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

15 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur
16 général du Québec.

17 Me SIMON LAROSE :

18 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
19 Québec.

20 Me MÉLISSA CHARLES :

21 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la
22 construction du Québec.

23 Me DENIS HOULE :

24 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des
25 constructeurs de routes et grands travaux du

1 Québec.

2 Me SIMON LAPLANTE :

3 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
4 constructeurs de routes et grands travaux du
5 Québec.

6 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

7 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
8 Québec.

9 Me MICHEL MASSICOTTE :

10 Michel Massicotte pour Roche limitée Groupe-
11 conseil.

12 Me FÉLIX RHÉAUME :

13 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
14 Québec.

15 Me MICHEL DÉCARY :

16 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du
17 Québec.

18 Me PIERRE POULIN :

19 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
20 poursuites criminelles et pénales.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Madame la Greffière.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Monsieur Côté, si vous voulez vous lever pour être
25 assermenté, s'il vous plaît.

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-troisième
2 (23e) jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 ANDRÉ CÔTÉ, entrepreneur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY :

11 Merci beaucoup.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Monsieur Côté, je vous l'ai dit hier, je vais vous
14 le redire parce que nous n'allons peut-être pas
15 suspendre rendu à cette heure-ci. S'il y a quoi que
16 ce soit, si vous sentez que vous aimeriez qu'on
17 suspende, n'hésitez surtout pas à me le demander.

18 R. Merci, Madame.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[1]** Alors, Monsieur Côté, lorsqu'on s'est quitté
21 hier, on parlait beaucoup de financement, c'est une
22 des raisons, voire la raison principale de votre
23 témoignage. On va s'attarder, pour débiter ce
24 matin, aux demandes de financement. Vous avez
25 expliqué hier - et corrigez-moi si je me trompe -

1 que France Michaud et Marc-Yvan Côté avaient leur
2 mot à dire, si je peux utiliser cette expression-
3 là, quant aux demandes des partis politiques
4 provinciaux. Qu'en est-il de Mario Martel qui
5 occupait la présidence de l'entreprise, là, pendant
6 une bonne période, là, jusqu'à tout récemment?

7 R. En rapport avec les contributions politiques?

8 Q. **[2]** Les demandes, donc...

9 R. O.K. Les demandes.

10 Q. **[3]** ... est-ce qu'il était au courant, lui, en tant
11 que président de différentes demandes que Marc-Yvan
12 Côté et France Michaud véhiculaient notamment aux
13 vice-présidents principaux ou il était un peu comme
14 vous, il apprenait la nouvelle des commandes et il
15 décidait en conséquence?

16 R. Finalement, les... les commandes arrivaient, comme
17 je vous expliquais hier, soit auprès des directeurs
18 de bureaux régionaux ou auprès de moi-même ou
19 auprès des gens qui étaient plus attitrés au
20 développement d'affaires. Maintenant, on les
21 analysait et au besoin on les soumettait à madame
22 Michaud. Maintenant, est-ce que monsieur Côté était
23 impliqué dans le processus de décision, je ne
24 pourrais dire. Quant à monsieur Martel, j'imagine
25 que oui, il était informé par madame Michaud, peut-

1 être pas dans tous les détails, mais il avait quand
2 même une vue d'ensemble de ce qui... ce qui était
3 sur la table comme demande.

4 Q. [4] Et à votre niveau, là, quand je parle de votre
5 niveau, on est après deux mille cinq (2005), donc
6 vous êtes l'un des sept associés principaux. À
7 votre niveau, au niveau des sept associés
8 principaux, là, comment on vous informait des
9 demandes politiques, à savoir, par exemple, le
10 montant annuel qu'on devait prévoir pour une année
11 donnée au niveau du financement des partis
12 politiques?

13 R. Ah! Bon. O.K. D'accord. En fait, pour ce qui est de
14 l'Est du Québec, tout ce qui concernait les... les
15 demandes de contribution politique, c'était centré
16 sur moi, pour tout ce qui est l'Est du Québec.
17 Maintenant, au global, quand on avait des
18 rencontres d'associés, d'un comité de direction,
19 par exemple, assez rarement on jasant de... de ces
20 demandes-là, mais à tout le moins, une fois par
21 année, on avait une discussion à savoir combien on
22 doit prévoir d'argent pour pallier à toutes ces
23 demandes-là. Et puis ce qu'on obtenait comme
24 information, c'est que madame Michaud et monsieur
25 Martel, j'imagine, estimaient le montant qu'on

1 allait avoir à accumuler pour répondre à l'ensemble
2 des demandes...

3 Q. **[5]** Pour une...

4 R. ... faisaient une planification financière,
5 autrement dit, par...

6 Q. **[6]** Pour une année donnée, là?

7 R. Pour une année donnée. Et puis le président,
8 monsieur Martel, nous rapportait... Entre autres,
9 je me souviens, une année ou deux, il nous disait,
10 « Bon bien les besoins, cette année, qu'on a
11 estimés, devraient se situer autour de, entre
12 quatre-vingts (80 000) et quatre-vingt-dix mille
13 dollars (90 000 \$) pour l'année, en termes de
14 contributions politiques. » Mais sans plus. Sans
15 plus d'information. Et puis on ajustait au fur et à
16 mesure que l'année avançait en fonction des
17 demandes qui se présentaient.

18 Q. **[7]** Donc c'était... On budgétait un montant, vous
19 dites, de quatre-vingts...

20 R. On budgétait un montant. Effectivement.

21 Q. **[8]** Quatre-vingts (80 000), quatre-vingt-dix mille
22 (90 000), mais il était possible, dans l'année, que
23 ce montant-là soit bonifié, compte tenu des
24 différentes demandes que vous pouviez avoir.

25 R. Effectivement. Effectivement.

1 Q. **[9]** Au sein de... Quand vous disiez « on », là,
2 c'est-à-dire, j'imagine c'est les sept vice-
3 présidents principaux?

4 R. Les sept vice-présidents principaux.

5 Q. **[10]** Donc, le comité, qu'est-ce que vous avez
6 appelé le comité de direction?

7 R. Le comité de direction, effectivement.

8 Q. **[11]** Entre vous, lorsqu'on en parlait, là, même si
9 c'était une fois par année, est-ce qu'il y avait un
10 malaise? Est-ce que tout le monde était
11 confortable? Quel était le sentiment ressenti,
12 parmi les vice-présidents principaux, là, quant à
13 la question de se dire, « Bon bien cette année on
14 va prendre cent mille dollars (100 000 \$) de nos
15 profits et on va le redonner au politique »?

16 R. C'était un grand malaise pour tout le monde. Tout
17 le monde était inconfortable, un, de discuter de
18 ça, puis deux, de composer avec ça aussi. C'est
19 clair que c'était inconfortable pour tout le monde,
20 moi le premier. Personne n'aimait naviguer dans ces
21 eaux-là, évidemment, alors...

22 Q. **[12]** Pour quelle raison, peut-être pas... Je vous
23 demanderai pas de parler pour les six autres, mais
24 vous, là, quand ça vous rendait inconfortable,
25 pourquoi?

1 R. Parce que c'est clair qu'on devait rembourser nos
2 employés pour les contributions qu'ils allaient
3 faire. C'est clair qu'on mettait à contribution les
4 employés malgré eux. Et puis on était conscients
5 que de rembourser un employé, bien, c'était
6 illégal. Alors, c'est ce qui crée l'inconfort.

7 Q. **[13]** Et est-ce qu'il y a des gens en particulier
8 qui manifestaient, qui... qui étaient carrément en
9 désaccord, là? Un inconfort, c'est une chose, mais
10 un désaccord, est-ce qu'il y a eu des...

11 R. Bien, je pense que de façon générale, les gens
12 manifestaient l'inconfort. Peut-être le président
13 du conseil, monsieur Dussault, manifestait
14 davantage son inconfort. Et puis, comprenez aussi
15 que les vice-présidents attitrés à des vice-
16 présidences comme l'industriel, ou l'environnement,
17 ou l'évaluation foncière, étaient des gens qui
18 étaient moins en contact avec le monde municipal,
19 donc se posaient encore davantage de questions par
20 rapport à cette situation-là.

21 Q. **[14]** N'ayant pas cette réa... ne faisant pas face à
22 cette réalité-là?

23 R. Composant... Composaient moins avec la réalité du
24 monde municipal, effectivement.

25 Q. **[15]** Donc, est-ce que je me trompe en disant qu'ils

1 comprenaient... c'était peut-être moins évident
2 pour eux de comprendre... et là je vais utiliser le
3 mot « nécessité », mais du moins le besoin
4 d'être...

5 R. Effectivement.

6 Q. **[16]** ... aussi impliqués?

7 R. Effectivement.

8 (10:27:06)

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[17]** Excusez-moi. Vous avez dit que vous étiez
11 conscient que c'était illégal.

12 R. Oui.

13 Q. **[18]** Avez-vous déjà pensé qu'un jour vous auriez pu
14 vous faire prendre par le Directeur général des
15 élections?

16 R. Oui Monsieur. Effectivement.

17 Q. **[19]** Vous y avez pensé, mais ça vous a pas fait
18 peur, vous avez continué à faire ça pendant un
19 certain nombre d'années, quand même, là.

20 R. En fait... En fait, votre question elle est bonne,
21 parce que moi-même étant le responsable, ça
22 m'inquiétait. Ça m'inquiétait beaucoup. Comme ça
23 m'inquiétait, bien, j'aimais pas tellement tenir
24 la, la... la gestion de cette activité-là pour
25 l'est du Québec. Puis, par contre, la réaction que

1 moi j'avais, personnellement, je me disais, bon
2 bien tout le monde le fait, qu'est-ce qui va
3 arriver? Quand ça va éclater, bien, ça va être tout
4 le monde qui va être confronté à cette réalité-là.
5 Je me comprenais pas... De tous les partis
6 politiques, finalement, je me disais, ils sont au
7 courant que c'est pas les employés qui sortent de
8 l'argent de leur poche, c'est comme impossible
9 qu'on puisse... C'est utopique de penser ça dans ma
10 tête, pour moi. Et puis je me disais, bon bien à
11 quelque part, le DGE va débarquer à un moment
12 donné, c'est certain. Maintenant, on va tous
13 attraper des contraventions. C'est clair. Mais
14 je... je ne considérais pas l'aspect criminel de
15 faire ça. Je ne voyais pas... On cherchait pas à
16 aller plus loin, on composait avec, et c'était...
17 c'était un malaise, là. Je le répète, c'était un
18 malaise. Mais oui, on était conscient qu'à un
19 moment donné il allait arriver quelque chose avec
20 ça. C'était comme impossible, là.

21 Q. [20] Ça vous a pas étonné un peu de voir que
22 pendant tant d'années où vous l'avez fait,
23 finalement, jamais le Directeur général des
24 élections est arrivé, là, pour vous inquiéter, là?

25 R. J'en suis encore étonné, Monsieur Lachance. J'en

1 suis encore étonné. D'autant plus que je me dis,
2 moi personnellement, c'est que le Directeur général
3 des élections finalement, je crois qu'il est nommé
4 par l'Assemblée nationale...

5 Q. **[21]** Oui.

6 R. ... et puis, bon, bien les partis, nécessairement,
7 je le répète, c'était utopique de penser que les
8 partis n'étaient pas au courant que les gens
9 étaient remboursés pour les contributions qu'ils
10 faisaient, là.

11 Q. **[22]** Donc ce que vous dites c'est que dans les
12 faits, les partis politiques, sachant ce qui se
13 passait, dans les faits, pouvaient ne pas mettre
14 aucune pression sur le Directeur général des
15 élections d'aller courir après ce genre de fraude
16 là, là?

17 R. J'irais pas jusqu'à supposer ça, mais on pouvait
18 l'imaginer, effectivement.

19 10:29:37

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[23]** Maintenant, vous dites que vous aviez peur que
22 le Directeur général ou, en tout cas, des élections
23 arrive, ou que, de vous faire prendre. Mais, est-ce
24 que je comprends que la peur de ne pas financer et
25 de ne pas fournir d'argent transcendait cette peur-

1 là que vous aviez que le DGE arrive?

2 R. Effectivement, Madame. C'est comme l'expression
3 qu'on dit, l'oeuf et la poule. Effectivement, puis
4 de là mon grand inconfort que j'ai signalé à
5 plusieurs reprises à mon président à soutenir ces
6 activités-là dans l'est du Québec, en ce qui me
7 concerne.

8 Q. **[24]** Alors ce qui veut dire que véritablement, vous
9 saviez qu'en finançant aux partis politiques, vous
10 obteniez plus de contrats publics?

11 R. J'irais pas jusqu'à dire ça. Je... je... je vais
12 demeurer objectif, là. Obtenir plus, je crois pas,
13 Madame. D'avoir plus d'ouverture, comme
14 j'expliquais hier, pour pouvoir faire valoir nos
15 projets, oui, je crois que oui, mais d'obtenir plus
16 de projets, non. Première des choses, en municipal,
17 vous le savez, c'est des appels d'offres.

18 Q. **[25]** Oui.

19 R. Alors on devait quand même répondre à des appels
20 d'offres, mais une fois qu'on avait répondu à
21 l'appel d'offres et qu'on l'avait gagné, là ça
22 devenait peut-être une façon d'avoir un meilleur
23 accès effectivement, du moins on avait l'impression
24 qu'on avait un meilleur accès à, par exemple, au
25 cabinet du ministère des Affaires municipales.

1 Q. **[26]** Oui, puis hier vous nous avez dit que votre
2 accès directement à monsieur Lortie, qui était chef
3 de cabinet de madame Normandeau, vous aidait
4 définitivement à obtenir un contrat qui pouvait
5 bloquer au départ?

6 R. En fait, je le répète, de ne pas obtenir un contrat
7 mais bien de faire avancer un contrat. Parce que le
8 contrat était déjà obtenu par appel d'offres, mais
9 de nous aider et d'aider notre client par le fait
10 même à faire évoluer son projet et à le faire
11 cheminer plus rapidement, oui.

12 Q. **[27]** O.K.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[28]** Est-ce que, sans dire que ça aide à obtenir
15 des contrats, parce qu'on comprend qu'au niveau du
16 MAMROT puis des Affaires municipales, il est
17 beaucoup question de subventions. Vous êtes
18 d'accord avec moi?

19 R. Bien oui, oui, absolument.

20 Q. **[29]** Est-ce qu'au niveau, là, des programmes d'aide
21 financière ou différents programmes de subvention,
22 est-ce qu'à ce niveau-là, parce que le contrat est
23 en appel d'offres que vous avez obtenu, vous avez
24 gagné, soit, mais il y a aussi une grosse phase de
25 programmes d'aide financière, de subventions, est-

1 ce qu'à ce niveau-là, les différents, le réseautage
2 que vous faisiez, est-ce qu'il pouvait être plus...
3 être utile, pardon? Être plus utile au niveau des
4 programmes d'aide financière versus l'octroi de
5 contrats?

6 R. Je vous dirais qu'en fait, il faut bien comprendre
7 comment fonctionne l'appareil. Hier je faisais
8 référence aux analystes techniques qui, eux, s'en
9 tiennent aux données des... Des programmes, il y en
10 a différents puis chacun des programmes comporte
11 ses modalités spécifiques quant à l'octroi d'aide
12 financière. Alors, il y avait des choses qui
13 étaient difficiles, il y avait des éléments avec
14 lesquels il était difficile à composer. Je vous
15 donne l'exemple, je donnais l'exemple hier, des
16 programmes de subvention qui font en sorte que la
17 priorité, selon le gouvernement du Québec, c'est
18 l'eau potable. Par contre, on offre, malgré le fait
19 que les programmes FIMR et autres programmes
20 offrent soixante-six et deux tiers pour cent
21 (66 2/3 %) en général d'aide financière aux
22 municipalités, bien dans le cas de l'eau potable,
23 c'est cinquante pour cent (50 %). Dans le cas des
24 eaux usées, qui était devenu secondaire, bien
25 c'était quatre-vingt-cinq pour cent (85 %).

1 Alors, une fois qu'on a été en appel
2 d'offres, la municipalité est allée en appel
3 d'offres, elle a sélectionné son ingénieur par
4 appel d'offres, on met le projet en marche et puis
5 là on entreprend une démarche et puis des
6 négociations avec, et les fonctionnaires aux
7 Affaires municipales, et les gens au cabinet, et
8 notre cliente qui est le conseil municipal de la
9 ville en question. Et puis les contacts qu'on
10 pouvait avoir pour obtenir des rencontres nous
11 aidaient mais, au final, il faut savoir aussi que
12 les municipalités essaient d'avoir le maximum
13 d'aide financière. Parce qu'il n'y a pas une
14 municipalité au Québec qui peut réaliser un projet
15 d'infrastructures sans aide financière. Il y a un
16 mécanisme aux affaires municipales qui fait en
17 sorte que pour statuer sur l'aide financière qui va
18 être accordée à une municipalité, ce mécanisme-là
19 prévoit, considère la richesse foncière de la
20 municipalité, la capacité à payer des
21 contribuables, l'endettement de la municipalité en
22 question puis l'aboutissant de ça, de tout ça,
23 vient des fonctionnaires qui disent, « Bon, bien,
24 écoutez, la résultante est qu'on devrait accorder,
25 normalement, pour ce projet-là, compte tenu de

1 l'état des finances de la municipalité, de sa
2 capacité à payer, bien, au lieu de soixante-six et
3 deux tiers (66 2/3), bien, ça va être quatre-vingt-
4 trois pour cent (83 %) ou quatre-vingt-sept pour
5 cent (87 %) pour que le contribuable puisse
6 continuer de vivre ».

7 Q. **[30]** Oui, parce qu'une municipalité de quatre...

8 R. Alors c'était, c'était ce genre de négociation-là
9 qui, parfois, exaspérait certains de nos clients et
10 puis qui faisait en sorte qu'on devait multiplier
11 les rencontres avec le cabinet.

12 Q. **[31]** Et c'est là que votre, vos contacts étaient
13 utiles.

14 R. À l'extrême, quand on n'était pas capables
15 d'obtenir les rencontres, bien, effectivement, on
16 pouvait faire appel, parfois, à monsieur Côté chez
17 nous pour qu'il essaie de débloquer une rencontre.

18 Q. **[32]** O.K. Et si on revenait à ce dont on discutait,
19 donc les discussions qu'il y a lors des comités de
20 direction, il y a un inconfort, c'est sûrement
21 arrivé que quelqu'un manifestait un peu plus fort
22 son inconfort auprès du président Mario Martel.
23 Quelle était la réaction de celui-ci?

24 R. C'était qu'on n'avait pas le choix. Le président
25 disait, « Regarde, on a comme pas le choix ». Puis

1 monsieur Martel, ce qu'il nous disait, puisque lui
2 était plus souvent à Montréal, c'est que ce qu'on
3 donnait, nous, Roche, puis je reprends son
4 expression, je me souviens, « C'est des peanuts
5 qu'on donne par rapport à ce qui est donné par
6 d'autres firmes de la région de Montréal en termes
7 de contributions politiques, alors on se doit de
8 poursuivre ». On décidait que, finalement, O.K., on
9 continue.

10 Q. **[33]** Mais, est-ce qu'il disait le pourquoi on se
11 doit de poursuivre pour pouvoir, on se doit de
12 poursuivre parce que...

13 R. Bien, en fait...

14 Q. **[34]** Est-ce que ça allait jusque-là?

15 R. ... c'est le même débat qu'on a depuis deux jours
16 ici.

17 Q. **[35]** O.K.

18 R. C'est qu'il y avait de la crainte de pas avoir de
19 réceptivité aux Affaires municipales, il y avait...
20 qu'est-ce qui arrive, c'est la question de monsieur
21 Lachance hier, qu'est-ce qui arrive si vous
22 contribuez pas? Bien, on le sait pas, on n'a jamais
23 arrêté de contribuer, tu sais. C'est plus de la
24 crainte d'avoir, c'était vraiment de la crainte
25 d'avoir une fin de non-recevoir aux Affaires

1 municipales pour faire avancer nos projets.

2 Q. **[36]** Est-ce que les différents partis politiques,
3 dans leurs demandes et dans, vous avez parlé hier
4 qu'ils faisaient des suivis, lorsqu'ils faisaient
5 des suivis aux demandes, est-ce qu'ils vous
6 faisaient sentir l'importance de contribuer?

7 R. Non.

8 Q. **[37]** La nécessité de contribuer?

9 R. Non.

10 Q. **[38]** C'est jamais arrivé?

11 R. J'ai jamais eu ce genre de pression là, non, pas du
12 tout.

13 Q. **[39]** Même pas une fois à Rivière-du-Loup, un
14 trésorier du Parti québécois?

15 R. Non.

16 Q. **[40]** Un monsieur Boulianne?

17 R. Ça, je suis capable d'expliquer ce cas-là
18 facilement, si vous voulez on peut en parler, là.

19 Q. **[41]** Bien, on peut peut-être faire une parenthèse à
20 ce moment-ci.

21 R. Oui.

22 Q. **[42]** On va juste peut-être exposer les deux
23 courriels en lien avec... ce sont les onglets 41,
24 pour commencer, et 42 ensuite, Madame Blanchette.
25 Donc, on voit ici « financement du Parti québécois

1 rdl » pour Rivière-du-Loup, et corrigez-moi si je
2 me trompe. Donc, on peut peut-être descendre, il y
3 a un courriel en bas, avant votre réponse, Monsieur
4 Côté, donc Dave Boulianne, est-ce que je me trompe
5 en disant que c'est le trésorier de...

6 R. J'ai aucune idée quelle était sa fonction au sein
7 de l'association du Parti québécois.

8 Q. **[43]** Mais vous saviez qu'il était à l'association
9 du Parti québécois...

10 R. Oui.

11 Q. **[44]** ... de Rivière-du-Loup?

12 R. Oui.

13 Q. **[45]** Et si on descend un peu, donc on voit
14 « financement Parti québécois »

15 Bonjour Monsieur Côté...

16 c'est vous.

17 Comme vous le savez déjà, le vingt-
18 deux (22) juin prochain aura lieu
19 l'élection partielle dans Rivière-du-
20 Loup. Monsieur Paul Crête représente
21 le Parti québécois à cette élection
22 partielle. Le présent courriel se veut
23 donc une demande formelle de
24 financement. Nous vous rappelons que
25 toute contribution doit être

1 personnelle jusqu'à un maximum de
2 trois mille (3000) et qu'aucune
3 contribution corporative ne peut être
4 acceptée. Si des informations
5 additionnelles...

6 bla, bla...

7 Comptant sur votre collaboration...

8 ... et on signe Dave Boulianne, trésorier pour le
9 Parti québécois du comté de Rivière-du-Loup . Vous
10 vous rappelez avoir reçu ce courriel-là?

11 R. Absolument.

12 Q. **[46]** Si on monte un peu, on voit effectivement que
13 vous avez écrit à monsieur Boulianne « Message bien
14 reçu, je te reviens ». Donc, ça ici, on voit que
15 c'est une demande formelle du neuf (9)...

16 R. Oui.

17 Q. **[47]** ... juin et l'autre courriel, c'est celui-ci
18 qui me, qui me tracasse un peu plus - c'est
19 l'onglet 42, Madame Blanchette. On va le produire,
20 pardon.

21 LA GREFFIÈRE :

22 L'onglet 41, 100...

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 63?

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 1777, 163.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 1777.

5 (10:38:59)

6

7 163P-1777 : Courriel du 9 juin 2009 d'André Côté -
8 financement Parti québécois RDL

9

10 Q. **[48]** Donc on voit ici, c'est Steve Boulianne, puis
11 on voit que ça... ça serait le frère, parce qu'il
12 dit : « En passant, mon frère m'a dit que CIMA ont
13 donné... » Et c'est dix (10) jours après le
14 courriel précédent.

15 R. Oui.

16 Q. **[49]** On dit :

17 CIMA a donné trois mille dollars
18 (3000 \$); Genivar, deux mille dollars
19 (2000 \$) et Roche, zéro (0). À savoir
20 qui aura les contrats dans la région
21 si le PQ passe. Date limite : demain.
22 Steve.

23 C'est quoi ça, si c'est pas une espèce de... pas de
24 menace, mais une insistance à : « Parti politique :
25 il faut contribuer! Les collègues contribuent! Et

1 vous, vous avez contribué zéro (0); il vous reste
2 jusqu'à demain. »

3 R. Bien, je vais vous expliquer.

4 Q. **[50]** Expliquez-nous.

5 R. Dave Boulianne, c'est le frère de Steve Boulianne,
6 comme vous venez de le dire. Steve Boulianne, ça a
7 été mon subalterne chez Roche pendant plusieurs
8 années au bureau de Rivière-du-Loup, d'accord?

9 Q. **[51]** O.K.

10 R. Et puis, son frère est très impliqué dans
11 l'organisation du Parti québécois et a travaillé
12 aussi avec le Bloc québécois, en l'occurrence avec
13 le candidat Paul Crête pendant plusieurs années. Et
14 puis, bon, bien, on voit qu'il m'envoie un
15 courriel, parce qu'il fait une levée de fonds pour
16 l'élection de... de deux mille huit (2008), je
17 crois. Et puis, moi, je lui dis que je vais lui
18 revenir. Je lui reviens pas. À son frère, qui me
19 connaît très bien, m'envoie le courriel pour dire :
20 « Eh, écoute, André, Dave t'a envoyé un courriel;
21 t'as pas répondu. CIMA a donné trois mille dollars
22 (3000 \$), Gevinar a donné deux mille (2000), puis
23 Roche a rien donné. À savoir, qui aura les contrats
24 dans la région si le PQ passe? » Bien, écoutez,
25 moi, quand j'étais dans la région de Rivière-du-

1 Loup entre quatre-vingt-quatorze (94) et deux mille
2 cinq (2005), j'ai travaillé pas mal fort, et puis,
3 comme je pense je vous l'ai expliqué hier, j'avais
4 réussi à aller chercher comme clients à peu près
5 soixante-quinze (75) à quatre-vingts pour cent
6 (80 %) des municipalités dans cette région-là.

7 Q. **[52]** O.K.

8 R. On était très présent, Roche, dans la région de
9 Rivière-du-Loup, très actif. On avait des bons
10 effectifs. Et puis les gens nous faisaient
11 confiance, et puis on obtenait la majorité des
12 mandats qu'il y avait dans la région de Rivière-du-
13 Loup. Mais ça avait rien à voir avec le fait que je
14 ne donne ou que je ne donne pas à l'élection du
15 parti de... de Paul Crête, là.

16 Q. **[53]** Non, mais...

17 R. Ça, c'est une pression de... de Steve Boulianne
18 pour m'encourager à supporter son frère dans sa
19 demande de soutien pour Paul Crête.

20 Q. **[54]** Mais je veux pas... La question était pas tant
21 sur la véracité de... je peux pas appeler ça une
22 menace, mais de l'allégation de monsieur Boulianne,
23 mais d'un point de vue plus du message qu'on vous
24 passe. Parce que je vous demandais : est-ce que les
25 partis insistent, parce qu'on est dans la crainte

1 de cesser de financer? Et là, je vous demandais :
2 est-ce qu'on fait des suivis pour s'assurer que
3 vous contribuez? Est-ce qu'on est insistant? Vous
4 sembliez dire que, non, pas vraiment. Mais... et
5 là, il y a ce courriel-là qui est assez explicite.
6 Je suis d'accord avec toi, on pourrait en faire un
7 débat, mais c'est pas là la question, à savoir si
8 c'est vrai qu'ils pourraient vous empêcher d'avoir
9 des contrats, c'est une autre histoire, surtout
10 dans un contexte de gouvernement qui était libéral
11 à ce moment-là, mais ma question, c'est plus au
12 niveau des pressions que certains partis politiques
13 peuvent faire...

14 R. La...

15 Q. [55] ... pour s'assurer du financement en disant :
16 « Regardez vos concurrents, là, ils contribuent.
17 Il faudrait que tu contribues. »

18 R. Bien, il y a ce message-là; il est là-dedans aussi,
19 effectivement. « Vos con... vos con... vos
20 concurrents vont contribuer; vous devriez
21 contribuer. » Moi, dans la région de Rivière-du-
22 Loup, je voyais moins de nécessité de contribuer
23 par le fait qu'on avait déjà beaucoup de
24 municipalités clientes. Est-ce que je croyais que
25 le candidat Paul Crête allait gagner l'élection?

1 J'en doutais. C'était un... une personne que
2 j'appréciais beaucoup, sauf que son compétiteur au
3 Parti libéral, je crois qu'il avait une longueur
4 d'avance sur lui. Alors, probablement que dans ma
5 réflexion, j'étais moins tenté de faire une
6 contribution politique d'envergure au Parti
7 québécois dans la région de Rivière-du-Loup. Mais,
8 je vous répète que ce courriel-là est un incitatif
9 de la part de son frère pour m'encourager à
10 encourager son frère dans la démarche qu'il fait,
11 puis dans le travail qu'il fait pour l'association
12 du Parti québécois de cette région-là.

13 Q. [56] Parfait.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. [57] Oui, mais dans le même courriel, on associe
16 une demande de... on associe que les autres partis
17 donnent, puis dans le même courriel, on associe les
18 demandes de financement aux contrats.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. [58] Il y a des corporations, je rajouterais, même.
21 Parce que c'est pas... c'est pas... monsieur
22 Lafleur...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [59] Non, c'est pas des individus, là.

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. [60] ... a donné tant, puis monsieur Tremblay a
3 donné tant. C'est Genivar a donné tant, CIMA a
4 donné tant.

5 R. Oui. « À savoir qui aura les contrats dans la
6 région de Rivière-du-Loup si le PQ passe. »

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [61] C'est sûr qu'on associe financement avec
9 l'obtention de contrats, là.

10 R. Cette personne-là a associé... Écoutez, Madame, je
11 ne veux pas inventer de choses, là, pour...

12 Q. [62] Puis, cette pers... cette personne-là...

13 R. ... forger une réponse, là.

14 Q. [63] ... dites-vous, était votre subalterne...

15 R. Oui.

16 Q. [64] ... dans la région de Rivière-du-Loup, donc...

17 R. À l'époque. Elle ne l'était plus à ce moment-là,
18 là. Mais je... je le répète, là, c'est une pression
19 de Steve qui me dit, « Hey, encourage donc Dave.
20 Regarde, CIMA l'a fait, Genivar le fait. On sait
21 c'est qui qui va avoir les contrats. » Roche
22 obtenait la majorité, puis c'est encore le cas
23 aujourd'hui, on a encore la majorité des contrats
24 avec les municipalités dans cette région-là.

25 Q. [65] O.K. Et vous...

1 R. Et, Madame, je vous rappelle que chaque contrat est
2 par appel d'offres. Dans une municipalité. Il n'y a
3 pas de contrat qui se donne de gré à gré, là. On
4 est rendu en deux mille neuf (2009), tous les
5 contrats se, se... s'accordent par appel d'offres.
6 Même qu'à partir de deux mille neuf (2009), deux
7 mille dix (2010), aussitôt que l'escouade Marteau a
8 commencé à opérer, les contrats de vingt-cinq mille
9 dollars (25 000 \$) et moins que les municipalités
10 peuvent donner de gré à gré, vérifiez dans le
11 marché aujourd'hui, ils sont tous par appel
12 d'offres maintenant.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[66]** Je comprends. Mais vous avez dit, vous,
15 tantôt, là, que vous ne pensiez pas que cette
16 personne-là, monsieur Crête, était pour passer au
17 nom du PQ.

18 R. Oui.

19 Q. **[67]** Et que c'est pour ça que vous vouliez pas
20 donner. Donc, il y a une raison pourquoi vous
21 donniez quand vous pensiez que le candidat était
22 pour passer, là.

23 R. En fait, pour bien répondre aussi, je ne sais pas
24 si on a donné, finalement, ou pas, mais je crois
25 qu'on a fait une petite contribution, mais je crois

1 pas qu'elle soit de l'ordre de deux mille (2 000)
2 ou trois mille dollars (3 000 \$). Peut-être mille
3 dollars (1 000 \$). Mais il n'y a pas de lien, comme
4 vous dites, là-dedans, là. Je, je... Sincèrement et
5 honnêtement, là...

6 (10:43:11)

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[68]** Il n'y a pas de lien direct.

9 R. Il n'y a pas de lien direct.

10 Q. **[69]** Direct.

11 R. De cause à effet, là. Vraiment pas, là. J'ai,
12 j'ai... j'ai rien à cacher ici aujourd'hui, moi là,
13 là. Ça fait que...

14 Q. **[70]** Donc, c'était ma prochaine question, vous...

15 Finalement, avez-vous contribué? Parce que vous
16 aviez vingt-quatre (24) heures.

17 R. Je me souviens pas exactement. Il faudrait voir
18 dans les contributions qui ont été faites. Mais
19 oui, j'ai dû contribuer. Oui.

20 Q. **[71]** O.K.

21 R. Probablement, oui, parce que monsieur Boulianne
22 puis monsieur Crête, c'est des gens que
23 j'appréciais beaucoup, qui travaillaient fort pour
24 la région. Monsieur Crête a été député du Bloc
25 québécois dans la circonscription Rivière-du-Loup

1 pendant deux ou trois mandats, puis il était très
2 apprécié, puis...

3 Q. [72] Est-ce que vous avez contribué... Cette fois-
4 là on vous demande, vous dites sur peut-être mille
5 dollars (1 000 \$) on... je vais y revenir dans
6 quelques instants. Mais à part cette... cette,
7 pardon, cette élection-là, est-ce que vous avez
8 contribué à monsieur Crête, auprès de monsieur
9 Crête, de l'argent?

10 R. Par le passé, quand il était au Bloc québécois,
11 peut-être, oui.

12 Q. [73] O.K. Mais là je parle, on va rester au niveau
13 provincial. Fédéral est hors de notre mandat.

14 R. Mais c'était...

15 Q. [74] C'était la seule fois, cette fois-là?

16 R. À cette région-là, je crois qu'il s'est présenté
17 une seule fois puis c'était à cette occasion.

18 Q. [75] Et pour nous, pour vérifier si vous avez
19 contribué, savez-vous si chez Roche il y aurait des
20 documents qui démontreraient ça, ou il faudrait
21 peut-être d'ailleurs...

22 R. Peut-être au DGE.

23 Q. [76] Mais chez Roche, il n'y a pas nécessairement
24 de traces de ça?

25 R. Peut-être aussi. Je le sais pas.

1 Q. [77] Vous savez pas. S'il y a une contribution - et
2 encore au meilleur de votre souvenir, là - s'il y a
3 une contribution de Roche à ce niveau-là, vous
4 dites ça... c'était peut-être mille dollars
5 (1 000 \$), peut-être pas jusqu'à trois mille
6 (3 000)? C'est ça que vous avez dit à madame la
7 Présidente?

8 R. Non. Exactement, oui. Je pense qu'on a dû se
9 limiter à mille dollars (1 000 \$) ou à quinze cents
10 dollars (1 500 \$) ou quelque chose comme ça.

11 Q. [78] Et si ça a été fait, donc c'est à Rivière-du-
12 Loup, ça me prend quelqu'un qui habite dans la,
13 dans... dans la région, j'imagine?

14 R. C'est peut-être moi qui l'ai fait personnellement.

15 Q. [79] C'est peut-être vous? O.K. Est-ce que vous
16 discutiez, parce que je vois ici Genivar, trois
17 mille dollars (3 000 \$)... deux mille (2 000),
18 pardon, et CIMA trois mille (3 000). Je comprends
19 qu'au niveau de la direction générale, là, il n'y
20 avait peut-être pas de conversation, mais vous, au
21 niveau local, là, dans l'est du Québec, est-ce que
22 vous discutiez avec CIMA, ou Genivar, ou d'autres
23 firmes, Dessau, peu importe, d'autres firmes
24 d'ingénierie, relativement aux contributions qu'ils
25 versaient?

1 R. À l'occasion, oui. Parce qu'on...

2 Q. **[80]** Quel genre de conversation avez-vous? Aviez-
3 vous?

4 R. Bien, en fait, c'est que tout le monde était un peu
5 exaspéré par l'envergure des demandes. Et puis le
6 même constat pour tout le monde, « Bien, on arrête-
7 tu ça? À un moment donné, on dit, regarde, qu'est-
8 ce qu'on fait? Qu'est-ce que vous faites, vous
9 autres? Continuez-vous? Non, on continue, on n'a
10 pas le choix, puis... » Mais sans plus, là. Pas de
11 discussion approfondie. Parce que comme je vous
12 disais tout à l'heure, les gens, on est toujours
13 inconfortable de discuter de ces choses-là.

14 Q. **[81]** Vous, siégiez-vous, ou étiez-vous présent à
15 certaines rencontres de l'Association des
16 ingénieurs-conseils du Québec?

17 R. Non. J'ai assisté à ces rencontres-là dans la
18 région de Québec, dans le chapitre régional de
19 Québec uniquement.

20 Q. **[82]** O.K. Et dans, dans... dans ce cadre de ces
21 forums-là, est-ce qu'il y avait des... Est-ce que
22 c'est des discussions...

23 R. Non.

24 Q. **[83]** ... qu'on pouvait avoir?

25 R. Non. Non.

1 Q. **[84]** Non?

2 R. Vraiment pas.

3 Q. **[85]** Il n'a jamais été... Il n'y a jamais eu
4 personne qui avait pensé, peut-être, de discuter
5 entre firmes d'ingénierie, puis se dire, « Si tout
6 le monde arrête, peut-être ça va arrêter. » Ça,
7 vous êtes jamais allés jusque-là?

8 R. Non.

9 Q. **[86]** Quand... Quand il y a des activités de
10 financement... Ah non, je reviendrai plus tard. Je
11 m'excuse. On va revenir, parce qu'on s'écarte un
12 peu du sujet. On revient. On était au comité de
13 direction, au niveau de l'inconfort qui y régnait.
14 Est-ce qu'il arrivait que vous posiez des questions
15 à Mario Martel, à savoir qui demande ça, pourquoi?
16 Vous cherchez à en savoir plus?

17 R. Oui.

18 Q. **[87]** Quelle é...

19 R. Effectivement.

20 Q. **[88]** Quelle était sa réponse?

21 R. En fait, je, je... je reviens à ce que je vous
22 disais. C'est que la... la planification des
23 contributions politiques, l'établissement des
24 budgets pour ça, se faisait entre madame Michaud et
25 monsieur Martel. Je ne peux pas dire si monsieur

1 Côté participait à ces discussions-là, O.K.? parce
2 que ça se passait à Montréal. Ce qu'on savait par
3 contre c'est que madame Michaud avait des
4 discussions avec certains représentants des deux
5 principaux partis, à savoir une madame Trépanier et
6 une madame Boivin que moi-même j'ai jamais
7 rencontrées et il y a des demandes qui venaient de
8 ces gens-là et puis qui faisaient en sorte que
9 finalement, on devait prévoir, suite à ces
10 discussions-là, j'imagine, de la façon dont ça nous
11 était présenté, suite aux discussions que madame
12 Michaud avait eues avec madame Boivin et madame
13 Trépanier, bien on revenait au constat que pour
14 l'année, on devrait prévoir un budget de, comme je
15 vous disais, quatre-vingt ou quatre-vingt-dix mille
16 dollars (80 000 \$-90 000 \$).

17 Q. **[89]** Est-ce que les discussions, le détail de ces
18 discussions-là était rediscuté justement?

19 R. Non, pas du tout.

20 Q. **[90]** C'était un peu tabou?

21 R. Un peu tabou.

22 Q. **[91]** O.K. Et vous parlez de madame Boivin,
23 Trépanier, est-ce que vous savez le prénom de ces
24 dames-là?

25 R. Oui, je sais qu'il y en a une qui s'appelle Ginette

1 puis l'autre, je ne le sais pas du tout.

2 Q. [92] Si vous avez Ginette Boivin, ça se pourrait?

3 R. Oui, c'est ça.

4 Q. [93] Et Violette Trépanier?

5 R. Violette, exactement, puis honnêtement, je ne sais
6 même pas laquelle est pour quel parti.

7 Q. [94] O.K. Mais vous saviez que c'était les
8 interlocuteurs...

9 R. Oui, je savais que c'était les interlocuteurs,
10 effectivement.

11 Q. [95] ... de madame Michaud auprès des deux partis
12 politiques principaux provinciaux?

13 R. Oui.

14 Q. [96] Donc maintenant qu'on a établi qu'il y avait,
15 on va rester le plus objectifs possible, une
16 demande d'un montant, vous dites quatre-vingt,
17 quatre-vingt-dix mille dollars (80 000 \$-90 000 \$)
18 qui pouvait être bonifié, comment payait-on? Parce
19 que c'est bien beau, on a un besoin, donc on
20 budgète près de cent mille dollars (100 000 \$) de
21 contributions. Maintenant, c'est bien beau, mais on
22 l'a vu qu'à ce moment-là, c'était trois mille
23 (3 000 \$) par individu, donc là, c'est pas aussi...
24 Bien trois mille dollars (3 000 \$) maximum par
25 individu pour une contribution personnelle. Je

1 comprends qu'on peut...

2 R. Par parti.

3 Q. **[97]** Oui, par parti, je comprends mais, quand même
4 vous êtes, si on fait l'arithmétique de base, vous
5 êtes sept et ça vous prend environ cent mille
6 dollars (100 000 \$), donc on s'entend que ça va
7 prendre des solutions de rechange pour pouvoir
8 contribuer à cette hauteur-là?

9 R. Je vais vous expliquer comment on fonctionnait.

10 Q. **[98]** Allez-y.

11 R. Effectivement, on était sept membres du comité de
12 direction, actionnaires majoritaires de
13 l'entreprise. Alors on avait d'abord convenu entre
14 nous qu'il y avait dix mille dollars (10 000 \$) de
15 notre rémunération propre à chacun de nous qui
16 allait servir à ces activités de financement
17 politique là. Alors, du dix mille dollars
18 (10 000 \$), on se comprend qu'il y a des impôts à
19 payer et à ce moment-là, on pouvait figurer qu'il
20 pouvait rester approximativement cinq mille cinq
21 cents dollars (5 500 \$) par vice-président
22 principal membre du comité de direction à
23 disponibiliser.

24 Q. **[99]** En argent comptant.

25 R. En argent comptant.

1 Q. **[100]** Donc là on parle environ de trente-huit mille
2 cinq cents dollars (38 500 \$), là, si on fait le
3 calcul rapide?

4 R. Si vous avez une bonne calculatrice, c'est
5 effectivement ça.

6 Q. **[101]** Oui, bien le calcul était déjà fait, là. Je
7 veux pas m'attribuer des talents que je n'ai pas
8 nécessairement mais donc près de quarante mille
9 dollars (40 000 \$) (inaudible).

10 R. Mais effectivement. Près de quarante mille dollars
11 (40 000 \$). Bon, ce quarante mille dollars
12 (40 000 \$) là, on le disponibilisait à raison de
13 deux fois par année, soit une fois au printemps et
14 une fois à l'automne. Alors...

15 Q. **[102]** Aviez-vous une tâche particulière en relation
16 avec...

17 R. Ma tâche à moi c'était, dans l'est du Québec,
18 c'était de récupérer ces argents-là auprès des sept
19 vice-présidents principaux. O.K.?

20 Q. **[103]** O.K.

21 R. Maintenant, prenons un exemple, prenons mon cas par
22 exemple. J'ai cinq mille cinq cents dollars
23 (5 500 \$) à mettre dans la cagnotte. Alors il y a
24 une demande qui vient, exemple pour tournoi de golf
25 du Parti libéral, mille dollars (1 000 \$). Je fais

1 un chèque de mille dollars (1 000 \$) que je
2 comptabilise dans ma comptabilité.

3 Q. **[104]** Dans votre contribution personnelle en tant
4 que v.p.?

5 R. Contribution personnelle, O.K.? J'ai une autre
6 demande du Parti québécois pour un autre mille
7 dollars (1 000 \$) pour un financement, je le
8 comptabilise dans ma comptabilité. Alors j'ai deux
9 mille dollars (2 000 \$), on est au printemps, j'ai
10 deux mille dollars (2 000 \$) de fait en chèques. Je
11 vais disponibiliser cinq cents dollars (500 \$) en
12 argent liquide. Même chose pour mes collègues qui
13 parfois le faisaient en liquide, une portion en
14 liquide, une portion en chèque fait directement au
15 parti ou pour des cocktails ou pour des
16 organisations comme ça et puis une fois au
17 printemps, une fois à l'automne, j'allais ramasser
18 l'argent liquide de mes collègues, je rencontrais
19 madame Michaud, je lui remettais l'argent et en
20 même temps que je lui remettais l'argent, on
21 regardait les besoins que j'avais eus dans l'est.
22 Elle me laissait un certain montant pour que je
23 puisse rembourser les gens chez nous qui avaient
24 participé à des activités de financement et qui
25 avaient payé de leur poche qu'on devait rembourser

1 et puis c'était la même chose qui se reproduisait à
2 l'automne, les demandes fusaient pendant l'été puis
3 à l'automne on récupérait les argents qui restaient
4 disponibles de chacun des VP, je récupérais
5 l'argent qui restait disponible auprès de chacun
6 des VP en tenant compte des chèques qui avaient été
7 faits aussi parce que certains VP faisaient des
8 chèques aussi au parti et puis je retournais voir
9 madame Michaud alors je la voyais à deux reprises
10 et puis on faisait un décompte : elle me laissait
11 ce que j'avais besoin pour couvrir les besoins dans
12 l'est puis elle conservait la différence.

13 Maintenant, la prochaine question que vous allez me
14 poser sûrement c'est : il y en n'a pas assez,
15 qu'est-ce qu'on fait?

16 Q. [105] Bien, juste avant...

17 R. Oui.

18 Q. [106] ... vous me devancez un peu trop.

19 R. Oui.

20 Q. [107] Vos réunions avec madame Michaud, comment
21 étaient-elles?

22 R. Très courtes. J'allais la rencontrer à son bureau à
23 Montréal. On s'assoyait ensemble, on regardait les
24 activités pour lesquelles on avait utilisé des
25 fonds et puis on faisait une brève comptabilité. Je

1 lui laissais les sous, elle me remettait une partie
2 des sous que j'avais besoin puis je quittais puis
3 ça s'arrêtait là.

4 Q. **[108]** Est-ce que des fois vous laissiez carrément
5 une enveloppe d'argent à son attention par exemple?

6 R. Je lui remettait la plupart du temps.

7 Q. **[109]** Mais c'est arrivé au moins une fois que vous
8 avez laissé une enveloppe à son...

9 R. Oui, je pense.

10 Q. **[110]** ... attention?

11 R. Oui. Oui, parce qu'elle n'était pas disponible je
12 crois.

13 Q. **[111]** D'accord. À ce sujet-là, on a un courriel qui
14 le confirme, juste pour corroborer les dires de
15 monsieur mais juste avant, je vois madame la
16 greffière qui s'impatiente donc parce qu'on n'avait
17 pas coté l'ancienne, pas l'ancienne mais la pièce
18 qu'on voit à l'écran donc 163P-1778, je crois?

19 LA GREFFIÈRE :

20 C'est exact.

21 (10:55:26)

22

23 163P-1778 : Courriel du 19 juin 2009 de Steve

24 Boulianne à André Côté - PQ

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[112]** Et donc ça nous mène à l'onglet 36, Madame
3 Blanchette qu'on va pouvoir coter pendant qu'elle
4 est mise à l'écran sous 1779, 163P toujours.

5

6 163P-1779 : Courriel du 27 juillet 2009 d'André
7 Côté - Enveloppe pour France Michaud

8

9 Et c'est juste pour corroborer, donc on a un
10 courriel du vingt-sept (27) juillet deux mille neuf
11 (2009), enveloppe pour France Michaud. Ça vient,
12 évidemment, d'une adjointe, c'est pour ça qu'on a
13 caviardé son nom.

14 R. Oui.

15 Q. **[113]** C'est adressé à vous, elle dit

16 J'ai trouvé l'enveloppe avec l'argent.
17 Je la garde en lieu sûr et je la
18 mettrai dans une enveloppe scellée à
19 France Michaud demain.

20 Ça, c'est un exemple.

21 R. Exact.

22 Q. **[114]** C'est un exemple, pardon, d'enveloppe que
23 vous pouvez...

24 R. On est à quelle date à ce moment-là?

25 Q. **[115]** Juillet deux mille neuf (2009).

1 R. Juillet deux mille neuf (2009), oui.

2 Q. **[116]** Mais juste avant qu'on poursuive avec la
3 question...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Allez-vous la coter?

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 C'est déjà fait.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Oui, 1779.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[117]** ..79. Avant que, répondre à ma question, vous
12 avez bien anticipé, je veux savoir, j'ai de la
13 misère à comprendre. Vous dites que la décision des
14 sept vice-présidents principaux était de faire une
15 caisse, si on veut, d'argent comptant, mais que
16 c'était quand même possible pour vous de faire des
17 contributions en bonne et due forme...

18 R. En fait...

19 Q. **[118]** ... pour compenser.

20 R. ... de la faire par chèque. En fait, si j'ai cinq
21 mille cinq cents dollars (5500 \$) au net à
22 disponibiliser...

23 Q. **[119]** Hum, hum.

24 R. ... je reçois un appel, exemple, pour le tournoi de
25 golf du Parti libéral ou pour le cocktail d'un

1 ministre alors je fais un chèque, admettons, de
2 cinq cents dollars (500 \$) à l'ordre du Parti
3 libéral que je déduis de mon montant de cinq mille
4 cinq cents (5500). Si j'ai fait trois mille dollars
5 (3000 \$) en chèques, bien, il va me rester deux
6 mille cinq cents dollars (2500 \$) en argent liquide
7 à fournir.

8 Q. [120] Mais pourquoi, à ce moment-là, j'ai de la
9 misère à comprendre l'intérêt de faire une
10 cagnotte, d'avoir, ou d'une caisse, d'avoir cinq
11 mille cinq cents dollars (5500) en argent comptant
12 alors qu'à ce moment-là vous pouviez tout
13 simplement faire un chèque de trois mille (3000) à
14 chacun des partis puis c'était réglé. Pourquoi
15 prendre dix mille dollars (10 000 \$) d'argent,
16 payer de l'impôt, pour avoir ensuite de l'argent
17 comptant alors que je pouvais, je faisais deux
18 chèques, j'avais contribué six mille dollars
19 (6000 \$) puis j'avais fait ma contribution au
20 parti. Est-ce que je dois comprendre que, dans le
21 fond, c'était dix mille (10 000) par VPP qui se
22 transformait...

23 R. En fait, c'était dix mille (10 000) par VPP, on
24 considérait qu'on devait disponibiliser cinq mille
25 cinq cents (5500) en argent net après impôt.

1 Maintenant, ça, c'était la contribution que les VPP
2 devaient faire, peu importe si ils la faisaient par
3 chèque ou en argent liquide pour servir à
4 rembourser mais, effectivement, ça aurait été plus
5 brillant, à mon avis, que chacun fasse des chèques
6 sauf que c'est la multitude de demandes qui fait en
7 sorte que on saupoudrait...

8 Q. **[121]** À gauche et à droite.

9 R. ... un peu partout puis compte tenu, comme
10 j'expliquais hier, du nombre de bureaux qu'on avait
11 alors il y avait plusieurs demandes qui venaient
12 d'un peu partout puis...

13 Q. **[122]** Il y a combien...

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Si vous me permettez...

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Oui.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[123]** Au cours de ces années, est-ce que vous
20 pouvez, vous avez déjà fait une contribution en
21 argent comptant à un parti politique provincial?

22 R. Jamais.

23 Q. **[124]** Jamais?

24 R. Non.

25 Q. **[125]** Alors pensez-vous que madame Michaud a fait

1 des, déjà, vous a déjà dit qu'elle a fait des
2 contributions en argent comptant?

3 R. Non, elle m'a jamais parlé de ça, j'ai jamais
4 entendu parler de ça, non.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Q. **[126]** Mais est-ce qu'elle a...

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[127]** Avez-vous fait des contributions politiques
9 en argent comptant au niveau municipal?

10 R. Au niveau municipal, au niveau municipal, bonne
11 question. Bonne question, est-ce que j'ai fait.
12 Oui, je pense que c'est arrivé, oui.

13 Q. **[128]** O.K.

14 R. Oui.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Q. **[129]** À ce moment-là, pourquoi, si il y a pas de,
17 du moins à votre niveau, il y a pas de
18 contributions en argent comptant, pourquoi madame
19 Michaud et/ou monsieur Martel exigent de l'argent
20 comptant? C'est-à-dire que... parce que
21 théoriquement, on va avoir près de quarante mille
22 dollars (40 000 \$) en argent comptant. Je comprends
23 que certains v.-p.p. peuvent faire des chèques,
24 mais si on se fie aux récentes réponses que vous
25 avez données, vous aviez à transiger de l'argent

1 comptant. Donc, est-ce qu'il y avait un besoin
2 particulier pour de l'argent comptant?

3 R. Oui, il y avait un besoin particulier pour de
4 l'argent comptant, effectivement, pour rembourser
5 les personnes qui avaient fait des petits dons, là,
6 des... comme en région, là, des cent cinq...

7 Q. **[130]** Pour rembourser les prête-noms.

8 R. ... des cent cinquante dollars (150 \$), des deux
9 cents dollars (200 \$), des soixante-quinze dollars
10 (75 \$), des soupers spaghettis, des choses comme
11 ça. On les remboursait, autant que possible, avec
12 de l'argent liquide.

13 Q. **[131]** Est-ce que je dois comprendre donc qu'à votre
14 connaissance - parce qu'on ne sait pas ce que
15 madame Michaud pouvait faire, mais... - à votre
16 connaissance, à votre niveau, l'argent comptant
17 servait à rembourser différentes contributions ou
18 paiements pour des activités de financement faits
19 par différents employés de chez Roche.

20 R. Exactement.

21 Q. **[132]** Il y a combien d'employés chez Roche, là,
22 entre deux mille cinq (2005) et deux mille neuf
23 (2009), là?

24 R. En fait, quand on a acheté l'entreprise, je me
25 souviens, le vingt-quatre (24)...

1 Q. **[133]** Juin.

2 R. ... juin deux mille cinq (2005), je crois qu'il y
3 avait sept cent trente-cinq (735) employés et puis
4 dans les années les plus fastes, je crois qu'on est
5 allé jusqu'à mille huit cents (1800) employés au
6 total. Ça fait qu'on a... on a quand même... je
7 suis assez fier de ce qu'on a fait parce qu'on a
8 pris une boîte québécoise qui a été rachetée par
9 des entités américaines, on l'a ramenée québécoise,
10 puis on l'a fait croître, on a fait une belle
11 compagnie avec. C'était la seule société, grande
12 société d'ingénierie qui a encore son siège social
13 à Québec. Alors, on était bien fier de ça.

14 Q. **[134]** Toujours en matière de financement, est-ce
15 que vous avez entendu parler de membres de partis
16 politiques provinciaux dans lesquels on disait
17 « bon, bien, c'est environ cent dollars (100 \$) par
18 employé » c'est-à-dire Roche a huit cents (800)
19 employés, on veut quatre-vingt mille dollars
20 (80 000 \$)?

21 R. J'ai jamais entendu parler de ça.

22 Q. **[135]** Jamais.

23 R. Non.

24 Q. **[136]** Donc, ça nous mène effectivement, là, à la
25 question que vous avez bien anticipée. On a établi

1 que ça prenait quatre-vingt, quatre-vingt-dix mille
2 (80-90 000 \$), des fois ça pouvait déborder en fin
3 d'année, donc peut-être grosso modo cent mille
4 dollars (100 000 \$) par année. On a vu que les
5 vice-présidents principaux contribuaient grosso
6 modo toujours quarante mille dollars (40 000 \$) par
7 année. Je comprends donc qu'il y a un manque à
8 gagner de soixante mille dollars (60 000 \$) pour
9 rencontrer les... les demandes qui peuvent avoir
10 été faites. Quelle autre façon de faire avez-vous
11 utilisée pour pouvoir obtenir cet argent-là?

12 R. O.K. En ce qui me concerne dans l'Est du Québec, ce
13 dont j'ai été témoin, ça a été de la fausse
14 facturation par l'entremise du consultant Martin
15 Lapointe qui était en contrat avec Roche. Et puis
16 les besoins étaient décidés entre monsieur
17 Lapointe, monsieur Martel et madame Michaud. Et
18 puis quand cette fausse facturation-là devait
19 s'adresser à des entités qui étaient dans l'Est du
20 Québec, monsieur Lapointe m'en informait et puis je
21 regardais avec lui de quelle façon on pouvait
22 l'articuler. Ce que je tiens à préciser, c'est que
23 jamais cette fausse facturation-là a fait les frais
24 de nos clients. C'étaient des factures qui étaient
25 adressées à des filiales de Roche ou à des filiales

1 à en devenir. Par exemple, on avait fait
2 l'acquisition de FBG en Beauce. Il y avait... c'est
3 un petit bureau de consultants qu'on a intégré. Et
4 puis je me souviens que au moment où on a fait une
5 fausse facture d'honoraires à ce bureau-là, il y
6 avait une lettre d'entente qui était signée. C'est
7 comme si la transaction était faite, mais elle
8 était pas réalisée à cent pour cent (100 %), alors
9 on pouvait se fier sur ces gens-là pour faire...
10 pour faire une facture. La même chose avec...
11 avec...

12 Q. **[137]** Juste avant de passer à un autre, donc...

13 R. Oui.

14 Q. **[138]** ... juste pour qu'on s'entende, on parle de
15 la fausse facturation à Martin Lapointe. Donc, je
16 comprends que ça impliquait trois entreprises?

17 R. Bien, oui, si on considère que monsieur Lapointe
18 étant une entreprise, effectivement.

19 Q. **[139]** O.K. Donc...

20 R. Roche, monsieur Lapointe et l'entité facturée.

21 Q. **[140]** ... vous me parlez de FBG qui était donc
22 l'entité que vous avez décrite. Savez-vous... est-
23 ce que vous vous souvenez le montant de la fausse
24 facturation avec FBG?

25 R. Non, pas précisément.

1 Q. **[141]** Si je vous suggère vingt-trois mille dollars
2 (23 000 \$)?

3 R. C'est possible.

4 Q. **[142]** C'est possible.

5 R. Oui. Oui, ça me revient. Je pense que c'était même
6 deux factures, une de douze mille (12 000 \$), je
7 crois, et une de... douze à vingt-trois... Onze
8 mille (11 000 \$) , là.

9 Q. **[143]** Est-ce qu'il y a des services qui ont été
10 fournis en lien avec cette facture-là?

11 R. Je ne crois pas.

12 Q. **[144]** O.K. Et sur quel projet... est-ce qu'il y a
13 un projet sur lequel on a attribué cette facture-là?

14 R. Oui, il y un projet. En fait, ce que... ce que j'ai
15 pris connaissance, c'est qu'on avait chez Roche un
16 projet d'envergure, qui était les abribus, je
17 crois, avec la Ville de Québec, pour lequel on
18 avait sous-traité une partie des travaux à FBG.
19 C'est un projet qui comportait quand même un bon
20 budget d'honoraires, qui avait une certaine
21 souplesse, et pour lequel Martin Lapointe avait
22 fait une facturation... je ne sais pas sous quel
23 motif, là, je... Je n'ai jamais vu sa facture.
24 Cependant, je le répète, ça venait diluer la
25 profitabilité, diminuer la profitabilité de Roche,

1 mais jamais ça a porté préjudice à la facturation
2 du client, là.

3 Q. **[145]** Donc vous vous serviez de FBG, si on veut,
4 pour camoufler...

5 R. Exactement.

6 Q. **[146]** ... cette facture-là.

7 R. Camoufler, c'est le bon terme.

8 Q. **[147]** O.K. Et on était, justement, on allait
9 entreprendre une autre... une autre firme, une
10 autre entreprise qui avait fait la fausse
11 facturation avec Martin Lapointe, et là je vous ai
12 interrompu pour qu'on, qu'on... qu'on vide la
13 question de FBG.

14 R. Oui.

15 Q. **[148]** Quelle autre firme a été impliquée dans ce...
16 (inaudible)?

17 R. NORAM, à Montmagny. C'est une petite firme qu'on
18 avait acquise, et puis, un peu le même principe. On
19 était dans le closing de... dans l'agenda, plutôt
20 dans l'agenda de clôture d'acquisition, et puis les
21 ententes étaient toutes signées, et puis je me
22 souviens que monsieur Lapointe a fait une facture
23 d'honoraires pour développement d'affaires auprès
24 de cette firme-là, d'un montant de cinq (5) ou six
25 mille dollars (6 000 \$).

1 Q. **[149]** Cinq mille six cents (5 600), ça serait
2 possible?

3 R. Possible. Possible.

4 Q. **[150]** Et, encore une fois, il n'y a pas de services
5 faits, mais on, on... on se sert de l'entreprise...

6 R. Même principe.

7 Q. **[151]** ... pour camoufler les...

8 R. Même principe.

9 Q. **[152]** ... pour camoufler la fausse facture et non
10 pour refiler ça plutôt au client.

11 R. Effectivement, oui. Ce qu'il faut comprendre
12 aussi...

13 Q. **[153]** Oui?

14 R. Pour tout dire, c'est que ces factures-là, que
15 monsieur Lapointe faisait, tenaient compte de la
16 portion d'impôt que monsieur Lapointe allait avoir
17 à payer aussi sur ce...

18 Q. **[154]** Parce que c'était pour avoir de l'argent
19 comptant, encore une fois.

20 R. Exactement. C'est ça.

21 Q. **[155]** Oui, c'est peut-être une question qu'il
22 manquait. Donc, le stra... Cette façon de faire-là,
23 de Martin Lapointe, avec les... les filiales en
24 devenir, si on veut, de Roche, était pour obtenir
25 davantage d'argent comptant.

1 R. Exactement.

2 Q. **[156]** Et qui lui demandait de faire de la fausse
3 facturation? Ça venait de vous ou ça venait de
4 madame Michaud et/ou monsieur Martel?

5 R. Madame Michaud et/ou monsieur Martel.

6 Q. **[157]** O.K. Et le montant, l'envergure ou le montant
7 requis, encore une fois...

8 R. Madame Michaud et/ou monsieur Martel. Comme je vous
9 explique, moi j'avais à gérer la façon de
10 l'appliquer, parce que je tenais la comptabilité de
11 l'est du Québec, puis, avec un...

12 Q. **[158]** Est-ce qu'il y a eu de la fausse facturation,
13 toujours impliquant Martin Lapointe, dans
14 l'objectif de, d'obtenir de l'argent comptant suite
15 aux demandes de monsieur Martel et madame Michaud
16 en ce sens, est-ce qu'il y a une autre firme
17 d'impliquée?

18 R. Il y en a une dernière, oui, qui était Kwatroe.

19 Q. **[159]** O.K. Et quel était, si le contexte...

20 R. Kwatroe, c'est une firme qui est basée à Gaspé, en
21 Gaspésie, sur la péninsule gaspésienne. C'est une
22 firme avec laquelle on a eu plusieurs négociations
23 d'acquisition, et puis en bout de ligne ça a
24 achoppé, on n'a pas réussi à s'entendre.

25 Par contre, suite au fait qu'on n'a pas

1 réussi à s'entendre, ce que j'ai proposé à ces
2 gens-là c'est de créer un consortium permanent
3 entre nos deux firmes. Ça faisait un bon tandem,
4 là, pour... techniquement, là.

5 Q. **[160]** O.K.?

6 R. Ça faisait un très bon tandem pour les besoins
7 qu'on avait dans la région de Gaspé. Eux avaient
8 une spécialité plus pointue en bâtiment, alors que
9 nous on était plus pointu en génie civil à Gaspé.
10 Et puis, compte tenu du fait qu'il y a une relation
11 de confiance qui s'était installée, bien, on a...
12 Monsieur Lapointe a pu faire une fausse facture
13 avec eux, je pense un montant d'une vingtaine de
14 mille dollars.

15 Q. **[161]** Et même chose aussi, monsieur Lapointe
16 n'avait pas rendu de services spécifiques en lien
17 avec cette facture-là?

18 R. Pas du tout.

19 Q. **[162]** Et qui a ultimement... Parce que là je
20 comprends que c'est plus une filiale en devenir,
21 donc là Kwatroe se trouve à payer vingt mille
22 dollars (20 000 \$) à monsieur Lapointe, et donc
23 Kwatroe est en... a un manque à gagner de vingt
24 mille dollars (20 000 \$).

25 R. En fait...

1 Q. [163] Est-ce qu'il va être...

2 R. En fait, on avait un contrat, conjointement avec
3 Kwatro, sur lequel on a pu trouver un poste
4 budgétaire qui permettait de passer cette
5 facturation-là. Encore une fois, sans porter
6 préjudice au client, là. C'était complètement...
7 C'était une diminution du profit de Roche dans,
8 dans, dans...

9 Q. [164] Est-ce que là, donc, est-ce que je dois
10 comprendre, dans le cadre d'une refacturation de
11 Kwatro à Roche pour de la sous-traitance, peu
12 importe...

13 R. Exactement.

14 Q. [165] ... on a ajouté vingt mille dollars
15 (20 000 \$) pour compenser le fait de la fausse
16 facture.

17 R. Ce qui avait été figuré sur cette facture-là, je
18 crois que c'était des travaux d'arpentage
19 supplémentaires.

20 Q. [166] Donc, vite vite, on a eu environ cinquante
21 mille (50 000) de fausse facturation, donc on a
22 peut-être un autre vingt (20), vingt-cinq mille
23 (25 000)... vingt-cinq mille (25 000), disons, pour
24 les fins de la conversation, donc on est rendu
25 peut-être à soixante-cinq mille dollars (65 000 \$)

1 d'argent. Est-ce qu'il y a d'autres façons de faire
2 qui permettaient d'atteindre l'objectif, si on
3 veut, de grosso modo cent mille dollars
4 (100 000 \$)?

5 R. Oui.

6 Q. **[167]** Quelles étaient-elles?

7 R. En fait, c'est qu'à un certain moment donné, les
8 demandes ont augmenté. Il y avait de plus en plus
9 de cocktails, il y avait de plus en plus de
10 demandes de participation.

11 Q. **[168]** À quelle époque ça que la dernière...

12 R. Je dirais deux mille neuf, deux mille dix (2009-
13 2010), deux mille huit, deux mille neuf (2008-
14 2009), là, il y a eu beaucoup, beaucoup de
15 sollicitation puis là on se rendait compte que, bon
16 bien là, regarde, on a plus ce qu'il faut pour
17 répondre à la demande.

18 Alors, ce qui a été fait aussi c'est
19 d'accorder des bonus à certaines personnes pour
20 récupérer l'argent au net.

21 Q. **[169]** Et de n'importe qui, est-ce que c'était la
22 réceptionniste?

23 R. Non, trois ou quatre personnes, là, ciblées, là,
24 qui étaient des actionnaires de la compagnie, en
25 qui on faisait confiance et puis qui ont été

1 sollicités puis qui ont accepté de fonctionner dans
2 le stratagème, là.

3 Q. [170] Comment identifiiez-vous ces personnes-là et
4 avec qui les identifiiez-vous?

5 R. En fait, c'est moi personnellement avec mon
6 jugement que je disais, bon bien, lui, cette
7 personne-là, je pense qu'on peut lui faire
8 confiance, on peut lui demander puis normalement,
9 il devrait accepter, il devrait collaborer. Alors
10 c'est principalement moi qui décidais, dans l'est
11 du Québec, à qui je pouvais faire confiance pour...

12 Q. [171] Et de ça, avec cette façon de faire là, dans
13 le fond, de rembourser via... Est-ce que c'est la
14 seule façon de faire, donc est-ce qu'il y avait
15 d'autres méthodes, par exemple des comptes de
16 dépenses, du kilométrage ou d'autres façons de...

17 R. Très, très peu. Pour rembourser des gens qui
18 avaient contribué, à l'occasion on pouvait utiliser
19 un compte de dépenses mais c'était très rare,
20 c'était plutôt rare ça. Parce que la... j'ai
21 toujours dit que la culture d'entreprise d'un
22 bureau d'ingénieur, c'était la feuille de temps,
23 là. Tout est codé, tout est codifié, un peu comme
24 dans un bureau d'avocats j'imagine, là, et puis si
25 le gars, la personne me dit bon, bien j'ai fait

1 trois cents kilomètres (300 km) aujourd'hui puis tu
2 regardes ses feuilles de temps puis il était au
3 bureau à Québec puis le matin, il est allé en
4 Beauce puis il a un déplacement à Montréal la même
5 journée, là, ça coïncide pas. Puis aussi, faut pas
6 s'arranger pour que dans... les gens travaillent
7 toujours sur des numéros de projet. Alors si tu
8 viens coder du kilométrage sur un numéro de projet,
9 t'as des risques de le facturer à ton client puis
10 ça je voulais absolument pas ça. Alors ce qu'on
11 pouvait faire c'est, souvent nos gens avaient à
12 aller rencontrer des municipalités le soir, faire
13 du démarchage, faire du développement d'affaires,
14 présenter... vendre Roche autrement dit, bien là on
15 le passait en développement d'affaires.

16 Q. **[172]** O.K. Mais principalement...

17 R. Mais c'était des petits montants. C'était pas...

18 Q. **[173]** Principalement, la façon de faire, c'était de
19 prendre l'argent comptant et rembourser l'employé
20 et...

21 R. Autant que chose se pouvait, oui.

22 Q. **[174]** ... qui avait payé par exemple cinq cents
23 dollars (500 \$) pour aller à un cocktail de
24 financement par exemple?

25 R. Exactement.

1 Q. [175] Qu'est-ce qui arrivait quand vous aviez plus
2 d'argent comptant. Donc vous discutiez avec madame
3 Michaud, bon je pars avec tant d'argent comptant
4 pour mes besoins moi dans l'est du Québec. À un
5 moment donné, toute bonne chose a une fin, donc il
6 y a plus d'argent dans la caisse. Qu'est-ce que
7 vous faisiez à ce moment-là? Vous rappeliez madame
8 Michaud « Je veux plus d'argent » ou vous trouviez
9 d'autres solutions?

10 R. Bien en fait, ça revient un peu à ce que vous me
11 posiez comme question : « Est-ce qu'il y avait
12 d'autres stratagèmes? » À ce moment-là, c'était
13 plus travailler avec les bonis sur les gens. C'est
14 ça qui était le plus rapide pour obtenir puis
15 aussi, ce que je dois vous dire c'est que, souvent
16 les gens qui avaient fait des contributions
17 savaient qu'ils devaient attendre un certain laps
18 de temps avant d'être remboursés parce qu'on
19 pouvait pas disponibiliser de l'argent comme ça non
20 plus à tous les jours.

21 Q. [176] Les gens en qui vous aviez confiance, les
22 différents actionnaires qui servaient de prête-nom
23 pour boucler, si on veut, le budget de financement
24 politique, est-ce que vous... il y avait des
25 discussions, « Regarde, on te demande à toi parce

1 qu'on te fait confiance mais tu sais que c'est pas
2 légal, garde ça mort », est-ce qu'il y avait une
3 conversation quant au caractère, si on veut,
4 illégal, là, de ce faire?

5 R. Absolument, absolument. Effectivement.

6 Q. [177] Et la personne disait O.K. parfait, il y a
7 pas de problème?

8 R. Bien, il y a des personnes qui acceptaient de le
9 faire. Mais il y en a d'autres qui avaient pas
10 accepté mais comme je vous dis, il y avait pas
11 vingt-cinq (25) personnes qui faisaient ça. Il y en
12 avait peut-être trois ou quatre et puis c'était des
13 gens qui, je me doutais qu'ils allaient accepter de
14 le faire.

15 Q. [178] On a vu hier que vous étiez très sollicités.
16 Vous l'avez dit encore ce matin. D'ailleurs... à
17 l'instant presque. D'ailleurs au niveau de deux
18 mille huit, deux mille neuf (2008-2009), encore
19 plus intensément. Je veux pas nécessairement faire
20 la nomenclature des différentes activités dans
21 l'est, là, évidemment, mais est-ce qu'on peut, est-
22 ce qu'il y a un nombre, une quantité qui vient à
23 l'esprit? Est-ce qu'on pourrait dire qu'à tous les
24 mois, il y avait une activité à gauche ou à droite,
25 de toute nature : golf, cocktail, souper,

1 conférence. Expliquez-nous peut-être de façon
2 générale, sans dire...

3 R. Peut-être...

4 Q. **[179]** ... « Je suis allé à tel tournoi de golf. »
5 mais y aller de façon générale, le genre
6 d'activité, la fréquence.

7 R. Il y avait beaucoup de redondance d'une année à
8 l'autre.

9 Q. **[180]** C'est-à-dire?

10 R. Exemple, tournoi de golf du Parti libéral, ça, on
11 savait que ça revenait à toutes les années,
12 cocktail du premier ministre, on savait que ça
13 revenait à toutes les années, tournoi de golf du
14 Parti Québécois, on sait que ça revenait à toutes
15 les années. Regarde, regarde, il y avait, à chaque
16 année, dans le Témiscouata, je me souviens, souper
17 bénéfice pour monsieur Béchard, ça, ça revenait
18 pratiquement sur une base annuelle, ça fait qu'il y
19 avait beaucoup de redondance puis il y avait
20 beaucoup de choses qui apparaissaient de façon
21 ponctuelle aussi.

22 Q. **[181]** Surtout en période électorale j'imagine.

23 R. Surtout en période électorale, effectivement.

24 Q. **[182]** D'accord. Et malgré votre inconfort...

25 R. Puis aussi...

1 Q. [183] Oui?

2 R. Je m'excuse.

3 Q. [184] Allez-y.

4 R. Il y avait comme un, on se créait nous-mêmes un
5 effet d'entraînement, c'est-à-dire qu'on s'est
6 beaucoup impliqués de par notre présence dans les
7 régions dans toutes sortes de causes alors les gens
8 nous identifiaient comme des gens qui participaient
9 puis qui donnaient alors ils nous sollicitaient
10 davantage je pense.

11 Q. [185] Vous étiez impliqués.

12 R. Oui.

13 Q. [186] Juste une petite parenthèse. On parle
14 beaucoup d'argent depuis hier, en fait, est-ce
15 qu'il y avait des contributions sous d'autres
16 formes qui pouvaient être faites? Par exemple, le
17 prêt d'employés, des prêts de locaux, fournir, je
18 sais pas moi, des choses que vous pouvez avoir chez
19 Roche.

20 R. Je me souviens à une élection, en quelle année, en
21 deux mille huit (2008) j'imagine, qu'on avait prêté
22 nos locaux à l'association libérale pour des gens
23 qui téléphonaient pour solliciter les électeurs.
24 Ça, c'est arrivé une fois.

25 Q. [187] À l'élection du huit (8) décembre deux mille

1 huit (2008)?

2 R. Hum...

3 Q. **[188]** À l'élection de décembre deux mille huit
4 (2008)?

5 R. Décembre deux mille huit (2008), oui.

6 Q. **[189]** O.K. Est-ce que vous vous rappelez dans
7 quelle association?

8 R. Oui, c'était, je crois que c'était pour Sam Hamad
9 de Québec qu'on avait fourni des locaux.

10 Q. **[190]** Vous, vous étiez personnellement impliqué
11 dans le cadre de ce prêt-là ou d'une...

12 R. En fait, je me souviens pas d'où m'est venue la
13 demande mais j'ai pas eu à intervenir vraiment là-
14 dedans non plus, simplement qu'on a disponibilisé
15 les locaux. Je sais pas avec qui les ententes ont
16 été prises formellement chez nous, là mais...

17 Q. **[191]** Mais en tant que directeur de tout l'est du
18 Québec, vous étiez au courant, vous avez été mis au
19 courant?

20 R. En fait, en tant que directeur de la surface de
21 plancher qui a été utilisée dans le bureau à
22 Québec, oui.

23 Q. **[192]** O.K.

24 R. Effectivement.

25 Q. **[193]** Monsieur Hamad, il a été chez Roche de,

1 notamment, minimalement de quatre-vingt-dix-huit
2 (98) à deux mille trois (2003) selon certaines
3 informations. Est-ce que vous, vous avez eu à le
4 côtoyer dans ce contexte-là?

5 R. Pas vraiment, non. À ce moment-là, j'étais en
6 région à Rivière-du-Loup.

7 Q. **[194]** Donc vous étiez pas, parce que lui, il était
8 un des vice-présidents donc vous, vous vous
9 occupiez de votre région puis vous étiez pas
10 nécessairement impliqué avec les hautes sphères de
11 la direction de Roche.

12 R. En fait, je ne sais pas non plus à quelle vice-
13 présidence il était rattaché. Je sais qu'à un
14 moment donné il a été rattaché à la division
15 construction mais j'en sais pas plus.

16 Q. **[195]** D'accord. Donc ma prochaine question, vous
17 avez parlé de votre inconfort avec tout ce qui
18 touchait le financement puis les activités, là.
19 Est-ce que vous, malgré ça, vous teniez une
20 comptabilité compte tenu de votre rôle parce que
21 vous aviez à répartir l'argent, à redonner, donc
22 j'imagine qu'il faut garder le fil, surtout si
23 c'est des petits montants comme vous nous disiez.

24 R. Effectivement.

25 Q. **[196]** Est-ce que vous gardiez une comptabilité?

1 R. Effectivement, puis votre préambule est bon, je
2 vais vous l'expliquer. Moi, j'avais un inconfort à
3 gérer tout ça puis quand j'ai un inconfort à gérer
4 quelque chose je suis plutôt brouillon dans la
5 comptabilité que je tenais avec ça et puis, oui,
6 par contre, il y avait pas le choix, il fallait
7 voir où est-ce qu'on allait puis aussi par souci de
8 transparence avec mes pairs de dire « Bon, bien,
9 regardez, l'argent elle (sic) a servi à ça, ça,
10 ça. ».

11 Q. [197] Puis elle (sic) est pas allée dans vos
12 poches.

13 R. Elle (sic) est pas allée dans mes poches,
14 effectivement.

15 Q. [198] Madame Blanchet, Blanchette, pardon,
16 j'aimerais que vous exposiez à l'écran s'il vous
17 plaît l'onglet 50. Je vous ai remis une copie
18 papier parce que c'est un document de quelques
19 pages.

20 R. Hum, hum.

21 Q. [199] On va attendre qu'il soit affiché à l'écran
22 et j'aimerais ça que vous nous commentiez le
23 document, le contextualiser puis nous expliquer un
24 peu ce qu'on voit à l'écran et peut-être madame
25 Blanchette peut suivre en même temps puis descendre

1 au fur et à mesure de votre explication,
2 contextualisation de l'onglet 50 qu'on peut déjà
3 produire sous la cote 1780 s'il vous plaît.
4 (11:18:10)

5

6 163P-1780 : Notes manuscrites d'André Côté

7

8 LA GREFFIÈRE :

9 C'est exact.

10 R. En fait...

11 Q. **[200]** Il faut peut-être... Commentez, s'il vous
12 plaît, le document.

13 R. D'un bout à l'autre?

14 Q. **[201]** Bien, du moins, commencez puis on...

15 R. En fait, ce qu'on voit sur ce document-là c'est
16 effectivement, bon, le premier alinéa, là, « Argent
17 remis par France Michaud à André Côté le trente
18 (30) septembre », je sais pas en quelle année on
19 est, j'imagine... Bon, là, on voit que elle m'a
20 laissé huit mille trois cents dollars (8300 \$) en
21 argent et puis que de ce huit mille trois cents
22 dollars-là (8300 \$), j'en aurais remis trois cents
23 dollars (300 \$) à un monsieur Bergeron, quatorze
24 cent cinquante dollars (1450 \$) à un monsieur
25 Drouin, mille neuf cents (1900) à un monsieur... En

1 fait, là, on voit une série de remboursements
2 auxquels va servir cet argent-là. On voit qu'il y a
3 un solde. On voit qu'il y a un cinq mille deux
4 cents dollars (5200 \$) qui apparaît.

5 Q. **[202]** Juste un instant, si on remonte un peu...
6 Oui, il est ventilé, mais juste avant, donc,
7 monsieur Bergeron, est-ce que c'est un employé ou
8 c'est un directeur? Est-ce qu'il a un poste de
9 direction?

10 R. C'est un... c'est un directeur technique dans
11 l'unité de génie civil.

12 Q. **[203]** O.K. Claude Drouin, c'est?

13 R. Claude Drouin, c'était le directeur de notre bureau
14 de la Beauce.

15 Q. **[204]** D'accord. Vous dites « c'était » : il
16 n'occupe plus ce poste-là?

17 R. Je... oui, il l'occupe encore, je crois.

18 Q. **[205]** O.K. Monsieur Gardner, je crois.

19 R. Directeur du bureau de Thetford Mines.

20 Q. **[206]** O.K. Claude... bien...

21 R. Directeur du bureau de Gaspé.

22 Q. **[207]** O.K. Donc, on voit ici... est-ce que vous
23 êtes capable... est-ce que c'est votre écriture,
24 ça?

25 R. Oui, c'est mon écriture.

1 Q. **[208]** Est-ce que... j'ai un peu de misère à vous
2 lire, là. En dessous...

3 R. Oui, bien, en fait...

4 Q. **[209]** ... de (inaudible), c'est mille (1000)...

5 R. ... ça, c'est un brouillon qui a dû servir à faire
6 un document plus propre, là.

7 Q. **[210]** On voit « mille (1000), Gaspé. »

8 R. « Mille dollars (1000 \$), Gaspé; mille dollars
9 (1000 \$), RR, » c'est Rivière-au-Renard; et « mille
10 dollars (1000 \$), Cloridorme. »

11 Q. **[211]** Cloridorme, parfait. Donc...

12 R. Donc, ça, ça doit être une élection municipale.

13 Q. **[212]** D'accord.

14 R. On doit être en deux mille neuf (2009).

15 Q. **[213]** Donc, ça nous laisse un solde suivant de onze
16 cent cinquante (1150). On voit après ça, plus
17 monsieur...

18 R. Porlier.

19 Q. **[214]** Porlier, donc... Pourquoi monsieur Morier...
20 Est-ce que c'est un des sept V... vice-présidents
21 principaux, ça?

22 R. Non. Monsieur Porlier...

23 Q. **[215]** Pourquoi il vous... Je comprends dans votre
24 calcul qu'il vous amène...

25 R. Monsieur Porlier, c'est quelqu'un à qui j'ai dû

1 donner un bonus pour récupérer de l'argent.

2 Q. **[216]** O.K. Donc, lui, il a reçu un bonus, puis en
3 échange, il vous a remis de l'argent, puis...

4 R. C'est ça.

5 Q. **[217]** ... c'est le cinq mille deux cents dollars
6 (5200 \$).

7 R. Ça fait que là, on revient avec une cagnotte de six
8 mille trois cent cinquante dollars (6350 \$).

9 Q. **[218]** On continue. Après ça?

10 R. Après ça, on voit qu'il y a eu une activité
11 politique à six cents dollars (600 \$) pour monsieur
12 Béchard. On voit qu'il y a eu un mille dollars
13 (1000 \$) pour l'élection du maire à Saint-Antonin.
14 On voit « Rivière-du-Loup, cent cinquante dollars
15 (150 \$) » un cocktail; « Chandler, mille dollars
16 (1000 \$), » ça, ça doit être des cocktails encore,
17 là.

18 Q. **[219]** Hum.

19 R. On voit « Généreux, » on voit « Généreux Parti
20 conservateur du Canada. Parti libéral, golf, douze
21 cents dollars (1200 \$). »

22 Q. **[220]** Est-ce qu'il y a une raison pourquoi c'est
23 barré puis c'est zéro (0), finalement? C'est-à-
24 dire...

25 R. Bien...

1 Q. [221] ... vous êtes pas allé? Ou...

2 R. Je sais pas. J'ai aucune idée.

3 Q. [222] Vous vous souvenez pas?

4 R. Je me souviens pas, là.

5 Q. [223] O.K. Après ça, si on... Donc, on voit le
6 solde. Après ça, il y a d'autres...

7 R. Là, on voit « Albert Dionne ». Monsieur Dionne,
8 Albert.

9 Q. [224] Qui... c'était qui, monsieur Dionne, dans
10 l'entreprise, ça?

11 R. Le doyen.

12 Q. [225] C'est...

13 R. Notre senior. Monsieur Dionne, c'est quelqu'un qui
14 est... il doit avoir soixante... près de soixante-
15 quinze (75) ans aujourd'hui, puis il a jamais
16 abandonné. Il a toujours... Et puis, nous, par
17 sympathie, on avait décidé de le garder dans nos
18 rangs. Puis même, je vous dirais que si on lui
19 donnait plus de salaire, il continuerait de venir
20 au bureau.

21 Q. [226] O.K. D'accord. Donc, lui, il est allé à
22 différentes activités...

23 R. Oui.

24 Q. [227] ... donc, on voit... Allez-y, peut-être en
25 rafale, là.

1 R. On voit, là, qu'il y avait un montant, lui, de
2 trois mille dollars (3000 \$). Puis, monsieur
3 Dionne, c'était la personne qui aimait beaucoup
4 aller aux cocktails, alors on lui... parce que
5 c'est pas tout le monde qui aimait aller au
6 cocktails. Alors, lui, il adorait ça.

7 Q. [228] Ça fait que vous le laissiez aller.

8 R. On lui donnait un budget puis on lui disait « bien,
9 regarde, go mon albert! Si tu aimes ça, vas-y! »

10 Q. [229] Amuse-toi! D'accord. Donc, on voit en haut,
11 « Déjeuner PLQ », là, on voit « premier (1^{er})
12 septembre , Bol... » Peut-être le lire, vu que
13 c'est votre écriture, ça va être plus rapide.

14 R. « Déjeuner Parti libéral » je sais pas où, là,
15 « premier (1^{er}) septembre deux mille neuf (2009) ».
16 « Bolduc, Portneuf », Bolduc Portneuf? Fouillez-
17 moi, je sais pas c'est quoi. « Association
18 libérale, Dominique Viens [sic]», ça, c'est dans
19 Bellechasse, « plus Lévis » en juin deux mille neuf
20 (2009). « Souper au glof », probablement qu'il est
21 allé à un souper d'un tournoi de golf. « Sept cents
22 dollars (700 \$), monsieur Pigeon » qui était
23 candidat libéral dans Charlesbourg, je crois. Et
24 puis « cinq cents dollars (500 \$), monsieur
25 Matte », il y avait eu un cocktail où est-ce que

1 monsieur Clément Gignac était invité et puis ça,
2 c'était dans Portneuf, je crois.

3 Q. **[230]** En haut, j'ai dit, peut-être erronément, là :
4 premier (1^{er}) septembre zéro un (01), zéro neuf
5 (09). Est-ce que je comprends que c'est de la façon
6 que vous inscriviez vos données, c'est plutôt
7 janvier deux mille neuf (2009)? Ou premier (1^{er})
8 septembre?

9 R. Ou c'est le premier (1^{er}) septembre ou c'est janvier
10 deux mille neuf (2009), là.

11 Q. **[231]** O.K. On peut aller peut-être en haut de la...
12 à la page suivant. Donc, on voit ici « vingt-cinq
13 (25) novembre deux mille neuf (2009)... »

14 R. On est en deux mille neuf (2009), donc ça devait
15 être premier (1^{er}) septembre deux mille neuf (2009).

16 Q. **[232]** Et on continue, là. Donc, il y... il y a
17 d'autres activités.

18 R. Bien, là, on voit une ribambelle de... de
19 cocktails, là, du PLQ, puis du PQ, puis du Parti
20 libéral, puis du Parti conservateur du Canada.
21 « Denis Coderre, le golf du PLQ, Parti conservateur
22 du Canada, Parti conservateur du Canada... »

23 Q. **[233]** Vous pouvez descendre, Madame. Et ainsi de
24 suite. Donc, je comprends, là, on ira pas, là.
25 C'est un document de quelques pages, mais...

1 R. Oui.

2 Q. **[234]** ... qui fait état de différentes... Donc, je
3 comprends que c'est... si on fait les pages, ça
4 sera...

5 R. Oui.

6 Q. **[235]** ... toujours les... le même genre des
7 activités, des personnes, les montants...

8 R. Ici, on voit qu'on se promène d'une région à
9 l'autre, là, dans l'Est du Québec.

10 Q. **[236]** O.K. Parfait, donc, ça, on l'a déjà produit.
11 On va exposer, Madame Blanchette, l'onglet 30 cette
12 fois-ci, toujours dans les contributions
13 politiques. Tantôt vous avez parlé qu'il était
14 possible pour vous notamment de faire des chèques
15 pour déduire votre contribution à titre de vice-
16 président principal. On a le tableau de vos
17 contributions politiques.

18 R. Hum, hum.

19 Q. **[237]** Dans la période... si on peut juste descendre
20 un peu, donc évidemment encore une fois ce sont des
21 données extraits du DGE en fonction de vos
22 adresses, vos noms, date de naissance et tout, là.
23 Pas la date de naissance, mais du moins adresse et
24 nom et je vais peut-être m'attarder. Je vois qu'il
25 y a différentes contributions entre deux mille un

1 (2001) et deux mille cinq (2005). On va y aller en
2 deux étapes, la première, donc avant votre arrivée
3 à titre de vice-président principal, peut-être nous
4 commenter, là. Je vois qu'il y a deux mille dollars
5 (2 000 \$) au Parti libéral en deux mille un (2001);
6 après ça un trois cent cinquante (350 \$) au PQ,
7 cinq cents... Donc, c'est assez... des
8 contributions, on pourrait dire, pas aussi
9 abondantes une fois que vous êtes vice-président
10 principal.

11 R. Ah! C'est clair. C'est clair. Hum, hum.

12 Q. **[238]** Donc, pouvez-vous expliquer la raison?

13 R. Bien, en fait, avant deux mille cinq (2005),
14 j'étais en région, donc les demandes c'était
15 concentré uniquement sur le petit bureau que
16 j'opérais à Rivière-du-Loup.

17 Q. **[239]** Et dans une moindre envergure.

18 R. Et de moindre envergure. Et à partir de deux mille
19 cinq (2005), bien, là, on voit que, étant à Québec,
20 bien, là, je fais...

21 Q. **[240]** On donne généreusement un peu à tout le
22 monde.

23 R. Même qu'on voit que... qu'à un certain moment
24 donné... Mais, je suis content de voir ça, moi.

25 Q. **[241]** Pourquoi êtes-vous content?

1 R. Bien, je veux dire, c'est la première fois qu'on je
2 vois combien j'ai contribué pour chaque parti
3 finalement au total, là. Excusez-moi. Bien, on voit
4 que j'ai fait des chèques qui totalisent, par
5 exemple, en deux mille cinq (2005), deux mille deux
6 cent cinquante dollars (2 250 \$); en deux mille six
7 (2006), quatre mille dollars (4 000 \$), donc j'ai
8 dû rendre disponible mille cinq cents (1 500 \$) en
9 argent. En deux mille sept (2007), on voit que j'ai
10 contribué pour six mille deux cent cinquante
11 dollars (6 250 \$), donc je pense pas que j'aie été
12 remboursé pour la différence, là. Ça faisait partie
13 de... des contributions que j'ai faites. En deux
14 mille huit (2008), cinq mille quatre cents dollars
15 (5 400 \$).

16 Q. **[242]** Et je comprends principalement, là, je vise
17 la période deux mille six, deux mille neuf (2006-
18 2009). Qu'est-ce qui vous fait faire vos
19 contributions à tous les partis, là, surtout en
20 deux mille sept (2007), deux mille huit (2008),
21 c'est... j'imagine - et je ne veux pas...

22 R. Bien, c'est...

23 Q. **[243]** ... être sarcastique, c'est pas votre...
24 votre idéologie de démocratie, c'est plus parce
25 que, ce que vous expliquez, vous devez contribuer

1 aux différents partis en fonction de ce que madame
2 Michaud...

3 R. Mais, comme je vous expliquais tout à l'heure, il
4 arrivait une époque aussi, là, on le voit sur le
5 tableau d'ailleurs, on dirait deux mille sept
6 (2007), deux mille huit (2008), deux mille neuf
7 (2009), où est-ce que les demandes étaient beaucoup
8 plus grandes. On nous sollicitait davantage.

9 Q. **[244]** O.K. Et qui... comment... qui établissait
10 plutôt que vous donniez trois mille (3 000 \$) au
11 Parti... Par exemple, je prends l'année, là, deux
12 mille huit (2008). Vous avez donné trois mille
13 (3 000 \$) au Parti libéral, deux mille (2 000 \$) au
14 Parti québécois et quatre cents dollars (400 \$) à
15 l'ADQ. Pourquoi ces montants-là, pas trois mille
16 (3 000 \$), pas trois mille (3 000 \$), pas trois
17 mille (3 000 \$), ou mille (1 000 \$), mille
18 (1 000 \$), mille (1 000 \$) ou...? Est-ce qu'il y a
19 une raison de ces montants-là? Est-ce que quelqu'un
20 vous disait « bien, cette année, tu vas contribuer
21 trois mille (3 000 \$) au PLQ, deux mille (2 000 \$)
22 au PQ? »

23 Q. **[245]** Ça coïncidait avec l'avènement des demandes.
24 Alors, le trois mille (3 000 \$) que vous voyez au
25 PLQ n'était pas nécessairement un chèque de trois

1 mille (3 000 \$), mais ça pouvait être une multitude
2 de chèques de cinq cents (500 \$), de deux cents
3 cinquante (250 \$), comme ça.

4 Q. **[246]** Pour vous éclairer, dans la colonne de
5 droite, vous pouvez voir que, deux mille huit
6 (2008), par exemple, si on reste à cette année-
7 là...

8 R. O.K.

9 Q. **[247]** ... le trois mille (3 000 \$) du Parti libéral
10 est en deux versements.

11 R. O.K.

12 Q. **[248]** Le deux mille (2 000 \$) du Parti québécois,
13 un seul et l'ADQ, un seul également.

14 R. D'accord. O.K. Hum, hum. Et votre question,
15 c'était?

16 Q. **[249]** Qui vous dictait, le cas échéant ou qui vous
17 indiquait plutôt que cette année pour... par
18 exemple, en deux mille huit (2008), c'était trois
19 mille (3 000 \$) au Parti libéral; deux mille
20 (2 000 \$) au Parti québécois et quatre cents
21 (400 \$) à l'Action démocratique du Québec d'alors?

22 R. Qui me dictait ça?

23 Q. **[250]** Le montant.

24 R. O.K.

25 Q. **[251]** Pourquoi trois mille (3 000 \$) au Parti

1 libéral? Pourquoi deux mille (2 000 \$) au Parti
2 québécois? Et pas l'inverse, par exemple.

3 R. C'est une bonne question, mais je crois que c'était
4 suite à des discussions avec madame Michaud que,
5 effectivement, on disait « bon, bien... »

6 Q. **[252]** À votre niveau, est-ce que... c'est peut-être
7 (inaudible), à votre niveau, c'était pas... c'était
8 pas macro.

9 R. En fait,

10 Q. **[253]** Vous avez des demandes, vous disiez « là est-
11 ce que j'y vais, oui ou non »...

12 R. Oui.

13 Q. **[254]** ... et madame Michaud, elle, s'assurait peut-
14 être...

15 R. En fait, ce serait plus facile pour moi de vous
16 répondre, c'est « oui, on voit... on voit en
17 combien de versements ont été faits les... » Mais,
18 si on voyait à quelles associations de partis elles
19 ont été faites, ce serait plus facile de répondre,
20 là.

21 Q. **[255]** De contextualiser. O.K. L'hypothèse que je
22 pose, c'est la suivante, c'est-à-dire que, vous,
23 vous avez des demandes ponctuelles... de différents
24 partis et vous vérifiez toujours, pardon, avec
25 madame Michaud afin de vous assurer que c'était

1 correct. Et c'est peut-être elle qui, au niveau
2 national ou au niveau plutôt macro, s'assurait de
3 respecter, si on veut, le bon nombre d'argent pour
4 le parti.

5 R. Effectivement. Oui.

6 Q. **[256]** Bon.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Je voulais simplement vous demander si ce serait
9 possible de...

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Prendre une...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 ... suspendre quelques instants pour libérer les
14 images.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Pas de problème, on peut suspendre dix, quinze (10-
17 15), là, puis...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Et donner une pause...

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Oui.

22 R. Merci beaucoup.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Parfait.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Est-ce que vous voulez coter avant la pause?

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Oui, oui. Allez-y.

5 LA GREFFIÈRE :

6 1781.

7

8 163P-1781 : Données du Directeur général des
9 élections du Québec (DGE) concernant
10 les dons faits par André Côté aux
11 partis politiques provinciaux

12

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Merci.

15 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

16 REPRISE DE L'AUDIENCE

17 (11:50:40)

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[257]** Alors, on poursuit, Monsieur Côté. Deux,
20 trois petites questions disparates avant de
21 poursuivre dans le même fil, après révision de mes
22 notes. On a parlé d'enveloppes, là, que vous avez
23 amenées notamment à madame Michaud. On a vu, par
24 exemple, un courriel, là, qui confirmait que vous
25 aviez laissé une enveloppe à son attention. Est-ce

1 que vous avez déjà demandé à monsieur Martin
2 Lapointe d'apporter une enveloppe à madame Michaud
3 contenant cinq mille dollars (5 000 \$) d'argent
4 comptant dedans?

5 R. Si, moi, j'ai déjà demandé à Martin Lapointe
6 d'apporter une enveloppe?

7 Q. **[258]** Oui, si vous avez déjà remis une enveloppe
8 avec cinq mille dollars (5 000 \$) d'argent en lui
9 demandant d'aller porter ça à madame Michaud à
10 Montréal? Est-ce que ça vous dit quelque chose?

11 R. En fait, c'est possible, mais je me... je me
12 souviens pas.

13 Q. **[259]** Pas de souvenir spécifique.

14 R. J'ai pas de souvenir de ça, puis quand je repense à
15 l'enveloppe dont il était question tantôt...

16 Q. **[260]** Oui.

17 R. ... je me demande si c'est pas de l'argent que
18 monsieur Lapointe m'avait remis pour madame
19 Michaud.

20 Q. **[261]** En lien avec la fausse facturation qu'elle
21 faisait...

22 R. Oui, effectivement.

23 Q. **[262]** ... pour obtenir de l'argent comptant.

24 R. Oui.

25 Q. **[263]** D'accord. Justement, c'est ma prochaine

1 question. On a utilisé le consultant Martin
2 Lapointe pour pouvoir faire de la fausse
3 facturation. Savez-vous si cette... cette façon de
4 faire là a été faite avec d'autres consultants de
5 Roche?

6 R. En fait, en ce qui concerne l'Est du Québec, moi,
7 je vous affirme que, non.

8 Q. **[264]** O.K.

9 R. Pour ce qui est de la région de l'Ouest, je ne peux
10 pas dire.

11 Q. **[265]** Vous n'avez aucune idée.

12 R. J'en ai aucune idée.

13 Q. **[266]** On a parlé aussi avant la pause - et ça
14 m'amène à l'onglet 45, Madame Blanchette - donc de
15 l'utilisation de prête-noms. Je vous ai montré, là,
16 ce matin, pour évidemment être plus efficace, là,
17 ce document-là. On voit, là - on peut le descendre
18 en rafale, Madame Blanchette - mais sensiblement,
19 on voit des individus avec des années puis des
20 contributions, on a regardé ça. Dans quelle
21 proportion les noms et les montants qui sont écrits
22 là sont, en fait, là, des prête-noms, c'est-à-dire
23 que les gens ont été remboursés avec les
24 différentes façons qu'on a vues avant la pause,
25 pour ces déboursés-là qu'ils ont faits, en lien

1 avec des activités de financement politique? Donc,
2 quel pourcentage environ?

3 R. Pour l'avoir regardé avec vous sommairement, moi,
4 je dirais que, ma perception, c'est environ quatre-
5 vingt-dix pour cent (90 %).

6 Q. **[267]** O.K. Donc, on va le produire, Madame la
7 Greffière.

8 LA GREFFIÈRE :
9 1782.

10

11 163P-1782 : Liste des contributions par prête-noms
12 de Groupe-conseil Roche

13

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[268]** Et pour clore sur ce sujet-là de financement
16 de façon générale, si on veut, de Roche, il y a un
17 tableau qui a été préparé - c'est l'onglet 29,
18 Madame Blanchette. Et juste au niveau de la
19 méthodologie, Madame la Présidente, Monsieur le
20 Commissaire, ce sont des données provenant du DGEQ
21 et ce sont des chiffres minimums. C'est-à-dire que
22 c'est des gens qu'on a pu s'assurer qu'ils étaient
23 en lien avec Roche. Ça exclut donc les consultants
24 qui n'avaient pas nécessairement de contrat
25 d'emploi, mais des contrats de service, et ça

1 exclut un bon nombre de personnes qu'on n'a pas
2 nécessairement pu relier avec Roche, donc ce sont
3 des montants minimums, c'est important de le dire.
4 Donc, on peut peut-être regarder le tableau. Il y a
5 deux tableaux, on va commencer avec celui-ci, donc
6 ce sont les montants. On voit donc, avant les
7 années deux mille (2000), les contributions... en
8 tout cas, je ne veux pas commencer à commenter, je
9 pense que le tableau parle de lui-même, là. Je
10 vois... on voit qu'il y a une certaine évolution.
11 Peut-être ce qui attire davantage l'attention,
12 c'est dans les années, là, six, sept, huit (06-07-
13 08) et même deux mille trois (2003), année
14 d'élection, on voit qu'il y a des montants assez
15 substantiels. Et on voit donc que pour la période
16 quatre-vingt-dix-huit (98) à deux mille onze
17 (2011), minimalement - et j'insiste ici sur le
18 « minimalement » - on a des contributions, là,
19 d'environ quatre cent mille dollars (400 000 \$)
20 pour le Parti libéral, trois cent mille (300 000 \$)
21 et un peu plus, pour le Parti québécois et quinze
22 mille dollars (15 000 \$) pour l'ADQ. Et on voit
23 que, bon an mal an, là, si on enlève dans les
24 années plus creuses, on reste à environ entre
25 cinquante et cent mille dollars (50-100 000 \$), là.

1 Évidemment, au début, c'était plus près de
2 cinquante (50 000 \$), même un peu moins après les
3 élections de quatre-vingt-dix-huit (98). Mais, on
4 voit qu'à partir de deux mille neuf (2009), là,
5 ça... ça diminue de façon, on pourrait dire,
6 substantielle. Vous êtes d'accord avec moi?

7 R. Absolument.

8 Q. **[269]** O.K. Et on peut peut-être descendre avec...
9 juste en bas de ce document-là, Madame Blanchette.
10 Il s'agit d'un graphique dont on peut voir encore
11 plus l'illustration. Et corrigez-moi, encore une
12 fois, si je me trompe, mais ça reflète un peu
13 l'essence de votre témoignage. Donc, on voit qu'en
14 deux mille trois (2003), on se rappellera
15 historiquement, là, que le Parti québécois était au
16 pouvoir et que le Parti libéral a remporté ces
17 élections-là. Donc, on voit que la contribution des
18 partis politiques est pas mal égale, cinquante
19 mille dollars (50 000 \$) et autre... par parti,
20 pour les deux partis. On va voir qu'en deux mille
21 huit (2008), donc année électorale une fois de
22 plus, deux mille sept (2007) et deux mille huit
23 (2008), on voit que ça va culminer à quand même une
24 somme importante davantage pour le Parti libéral,
25 là, qui va atteindre plus de quatre-vingt mille

1 dollars (80 000 \$) l'année de l'élection. Est-ce
2 que vous avez des commentaires qui s'ajouteraient à
3 votre témoignage, là, relativement à peut-être les
4 périodes électorales, d'une part, et d'autre part,
5 là, à la pointe que je pourrais appeler deux mille
6 sept (2007), deux mille huit (2008), là, que vous
7 nous parliez tantôt où que l'intensité de la
8 sollicitation, là, se faisait sentir?

9 R. Je pense que le seul commentaire que je peux faire,
10 c'est de revenir au constat que je faisais
11 personnellement et que mes collègues faisaient
12 aussi, à l'idée qu'il y avait beaucoup plus de
13 demandes, en particulier du Parti libéral. Et puis,
14 bien, le constat que, moi, j'en fais aujourd'hui ou
15 que j'en ai fait il y a quelques mois, c'est qu'à
16 un moment donné il y a une rumeur qui circulait
17 qu'effectivement chacun des ministres devait
18 rapporter un certain montant au parti et puis,
19 bien, pour y arriver, bien, je pense que les firmes
20 d'ingénierie étaient une bonne source
21 d'approvisionnement, pour utiliser le terme. Et
22 puis c'est peut-être ça qui a fait en sorte qu'on
23 avait effectivement beaucoup plus de... de
24 demandes. Puis aussi, ce que je pense, c'est que,
25 comme je vous dis, on avait des bureaux dans la

1 majorité des régions de l'Est du Québec, en ce qui
2 me concerne, puis majoritairement c'étaient des
3 députés libéraux qui étaient en poste dans ces...
4 qui siégeaient dans ces régions-là.

5 Q. [270] En ce qui vous concerne.

6 R. En ce qui me concerne, oui.

7 Q. [271] Donc, je dois comprendre que c'est... on a
8 tendance à avantager - on en a parlé un peu hier -
9 à avantager le député qui a plus de chances de
10 gagner?

11 R. En fait, il y avait beaucoup plus de demandes,
12 c'est plus ça mon commentaire. Les commentaires, le
13 commentaire... vous me demandiez de commenter ça.
14 Ce que j'observe, c'est qu'à partir du moment où
15 est-ce qu'on a plus de demandes, on entend dire
16 qu'il y a une rumeur qui circule à l'effet que
17 chaque ministre doit rapporter cent mille dollars
18 (100 000 \$) au parti. Puis les contributions aussi,
19 ce que je dois dire, c'est qu'effectivement,
20 pendant cette période-là il y a eu beaucoup
21 d'argent d'investi dans les infrastructures, et
22 puis donc, oui, il y a eu beaucoup d'efforts,
23 beaucoup de collaboration entre les maires, les
24 bureaux d'ingénieurs et les partis politiques, en
25 fait les partis au pouvoir. Ministère des Affaires

1 municipales, entre autres, en ce qui nous
2 concernait. Donc, oui, on était... on répondait oui
3 à l'appel quand on avait des demandes...

4 Q. **[272]** Quand vous dites...

5 R. ... (inaudible).

6 Q. **[273]** Pardon. Quand vous dites plus grande
7 collaboration entre les différents intervenants,
8 qu'est-ce que vous voulez dire par collaboration?

9 R. En fait, je veux dire que les collaborations se
10 multipliaient.

11 Q. **[274]** O.K.

12 R. Étant donné qu'il y avait plus de projets...

13 Q. **[275]** O.K., vous voulez dire...

14 R. ... il y avait plus d'interaction qui se faisait
15 avec...

16 Q. **[276]** Une des explications que vous nous donnez
17 pour la pointe de deux mille huit (2008), c'est
18 qu'il y avait beaucoup plus de sollicitation, qu'on
19 entendait dire que le Parti libéral avait... les
20 ministres du Parti libéral avaient des objectifs de
21 cent mille dollars (100 000 \$), et donc que les
22 demandes augmentaient. Est-ce que je dois
23 comprendre... De deux choses l'une. Les demandes
24 augmentaient des deux partis, et vous ne donniez
25 qu'au Parti libéral, ou les demandes augmentaient

1 seulement au niveau du Parti libéral? Parce que si
2 on regarde la courbe de contribution au niveau du
3 Parti québécois, on est assez stable, là, à vingt
4 mille dollars (20 000 \$), dans ces années-là. Six
5 (6), sept (7), huit (8), à deux mille neuf (2009)
6 on va descendre un peu, comme tout le monde, là,
7 mais je vois pas la progression que je peux voir au
8 niveau du Parti libéral avec le Parti québécois.

9 R. Je pense que c'est une question de parti au
10 pouvoir.

11 Q. **[277]** Donc, on a tendance à...

12 R. C'est une question de parti au pouvoir. Il faudrait
13 regarder un peu la, la... la carte électorale, voir
14 dans quelle région qu'ils étaient au pouvoir, mais
15 effectivement... C'est un gouvernement qui était
16 majoritaire, je crois. Il y avait beaucoup de
17 candidats libéraux (sic), principalement en région.

18 Q. **[278]** Et donc, je me trompe pas en disant qu'on
19 avait tendance à davantage financer, ou participer
20 aux activités de financement de députés au pouvoir,
21 ou de... de ministres, bien, évidemment au pouvoir,
22 ou de candidats ayant plus de chances de gagner?

23 R. Il y a un peu de ça là-dedans, oui, effectivement.

24 Q. **[279]** Quoi d'autre? Vous dites il y a un peu de ça,
25 donc nécessairement il y a d'autre chose. Quelle

1 autre chose qui...

2 R. En fait...

3 Q. **[280]** ... qui expliquerait ces chiffres-là?

4 R. Oui. C'est... Comme je vous disais, la, la... la
5 multiplication des interventions, puis aussi la
6 multiplication des, des... des activités de
7 financement de la part des partis. Probablement que
8 le Parti québécois en produisait moins alors que le
9 Parti libéral a redoublé d'ardeur.

10 Q. **[281]** Combiné au fait qu'on était peut-être plus
11 réceptif aux demandes du Parti libéral, compte tenu
12 que c'était le parti au pouvoir?

13 R. Compte tenu qu'il y avait un grand marché
14 d'infrastructures aussi à cette époque-là.

15 Q. **[282]** Mais également que c'était le parti au
16 pouvoir.

17 R. Exactement, oui.

18 Q. **[283]** On va y aller, pour la suite des choses -
19 c'est un peu la dernière partie de votre témoignage
20 - donc avec des, des... des éléments ou des... des
21 cas spécifiques. Donc, des... des cocktails ou des
22 activités de financement spécifiques, des projets
23 spécifiques. Jusqu'ici on était dans les... je
24 dirais pas dans les généralités, mais on va y aller
25 dans les... dans les principes, dans la façon que

1 ça fonctionne, mais on va prendre quelques exemples
2 pour illustrer un peu, là, votre témoignage que
3 vous rendez depuis une journée, afin, justement, de
4 bien l'illustrer, et de le conclure sur cette voie-
5 là.

6 On va débiter avec la première question,
7 donc : est-ce que Roche organisait elle-même des
8 activités politiques pour un ministre ou un député?
9 Et non pas... Je parle pas, versus participer, là.
10 On a vu que vous avez participé à un nombre
11 incommensurable, presque, là, d'activités
12 politiques à gauche et à droite. Mais, est-ce que
13 Roche, elle-même, organisait des activités de
14 financement?

15 R. En fait, pour bien répondre, organiser, en tant que
16 tel, les activités de financement, spécifiquement
17 par Roche, non. Moi j'ai pas vu ça. Par contre, on
18 va sûrement parler de l'activité de madame
19 Normandeau, là, au Louis-Hébert, en deux mille huit
20 (2008). Je sais que Roche collaborait à
21 l'organisation de cette activité-là, pour avoir été
22 moi-même sollicité dans l'est pour recruter des
23 participants à cette activité-là.

24 Q. **[284]** Mais, quand vous dites collaborer versus
25 organiser, c'était pas l'initiative de Roche qu'à

1 chaque année Roche faisait un cocktail pour la
2 ministre, dans laquelle elle était invitée?

3 R. Je... Je n'ai pas participé, ni de loin ni de près,
4 à l'organisation de ce cocktail-là, ou collaboré
5 avec l'équipe qui organisait ce cocktail-là, que je
6 ne peux pas nommer parce que je les connais pas.
7 Mais ce que je peux vous dire, c'est qu'en ce qui
8 me concerne, lorsqu'il y a eu la tenue de cet
9 événement-là en deux mille huit (2008), j'ai
10 personnellement discuté avec monsieur Côté, qui me
11 demandait... Mon rôle, moi, c'était de trouver des
12 participants dans la région de Québec, pour
13 s'assurer qu'il y ait un bon taux de participation
14 à ce... ce cocktail de financement-là.

15 Alors ce que je faisais, je contactais et
16 des entrepreneurs, et d'autres firmes de génie, et
17 des fournisseurs de produits et services de
18 construction, pour leur dire, « Écoutez, la
19 ministre des Affaires municipales va tenir un
20 cocktail dans la région de Québec, un cocktail de
21 financement. Avec le marché qu'on a en termes
22 d'infrastructures, je pense que ça serait bien
23 qu'on... qu'on puisse faire un genre de retour
24 d'ascenseur en participant à ce cocktail-là, puis
25 accepteriez-vous de participer? » Alors, ça c'est

1 le rôle que j'ai joué.

2 Maintenant, comment est-ce que c'était
3 structuré, et organisé, et planifié, et agencé avec
4 le Parti libéral, je n'en ai aucune idée.

5 Q. **[285]** O.K. Et au niveau des... des comités de
6 direction, cette activité-là n'avait pas fait
7 l'objet d'une discussion particulière, ou...

8 R. Pas spécifique, non.

9 Q. **[286]** De façon générale, est-ce qu'on en parlait de
10 cette activité-là?

11 R. On en a parlé, mais de façon sommaire, sans plus.

12 Q. **[287]** Et quel était l'objet de la discussion sur
13 cette activité-là, même si c'était sommaire?

14 R. Bien, de quelle façon Roche s'implique dans la...
15 l'organisation, bien c'était... En fait, c'était
16 simplement de dire qu'on devait trouver des
17 participants, puis c'était simplement ça les
18 discussions qu'on a eues au comité de direction en
19 ce qui avait trait à ça, là. C'était de trouver des
20 participants pour le cocktail. Parce que je suis
21 pas sûr, ce cocktail-là, s'il se tenait uniquement
22 à Québec, ou s'il se tenait pas à Montréal aussi.
23 Mais à Québec, en ce qui concernait le comité de
24 direction, les discussions qu'on avait c'était que,
25 que... que moi je m'occupais de trouver des... des

1 participants pour ce cocktail-là, puis... Puis, à
2 vrai dire, on n'en parlait pas beaucoup.

3 Q. **[288]** Pourquoi?

4 R. C'est pas un sujet qui a été abordé, vraiment, au
5 comité de direction.

6 Q. **[289]** Est-ce qu'il y a une raison particulière
7 pourquoi ça n'a pas été abordé?

8 R. Non, je dirais pas, ça... Il n'y a pas de raison
9 particulière, je peux pas dire...

10 Q. **[290]** Est-ce qu'on pourrait dire que c'est le même
11 nuage, si on veut, qui, qui...

12 R. Peut-être, oui.

13 Q. **[291]** ... que la question du financement, qui est
14 un peu tabou?

15 R. Nuage, c'est un... c'est un bon mot, là. On
16 préférerait pas trop jaser de ces choses-là.

17 Q. **[292]** Est-ce que vous avez été... pas sollicité,
18 mais je veux dire, monsieur Marc-Yvan Côté vous a
19 demandé, donc, de, de... de trouver... de vendre
20 des billets. D'amener du monde, en d'autres mots.
21 Est-ce que c'est arrivé une seule fois, une seule
22 année, ou c'est arrivé sur...

23 R. C'est arrivé deux années, je crois. En deux...

24 Q. **[293]** Deux années?

25 R. Deux mille huit (2008), deux mille neuf (2009), ou

1 deux mille sept (2007), deux mille huit (2008). Je
2 crois que ça a eu lieu à deux reprises, oui.

3 Q. **[294]** Et, est-ce que vous vous souvenez le coût du
4 billet pour pouvoir participer?

5 R. Moi ce qu'on m'avait demandé, c'était de solliciter
6 des personnes à mille dollars (1 000 \$) chacune.

7 Q. **[295]** O.K. C'est Marc-Yvan Côté ou France Michaud
8 qui vous avait demandé ça?

9 R. Monsieur Côté et madame Michaud.

10 Q. **[296]** Les deux?

11 R. Oui.

12 (12:04:24)

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. **[297]** Est-ce que vous savez si Roche a payé une
15 partie des frais reliés à cette activité-là?

16 R. J'ai aucune idée. Je n'ai aucune idée.

17 Q. **[298]** Donc dans les faits, c'est seulement trouver
18 des gens qui sont prêts à payer mille dollars
19 (1 000 \$) pour assister à...

20 R. Exactement.

21 Q. **[299]** ... la rencontre. C'est ce que vous avez fait
22 tout simplement, là?

23 R. Exactement.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[300]** Comment on fait pour vendre, est-ce que

1 c'était un cocktail, un souper, c'était quoi la...

2 R. C'était un souper, souper-bénéfice.

3 Q. **[301]** Quel argument on peut faire valoir pour
4 vendre un souper à mille dollars (1 000 \$) à un
5 parti politique... d'un parti politique?

6 R. Bien en fait, c'est ce que je vous expliquais. Moi
7 les contacts que je faisais, c'était les gens qui
8 bénéficiaient de contrats. Exemple, un fournisseur
9 de tuyaux ou un fournisseur de produits de béton,
10 de gravier, peu importe quoi, un laboratoire de
11 sols et environnement qui intervenait sur les
12 contrats, mes compétiteurs, les autres bureaux de
13 génie-conseil, les entrepreneurs qui bénéficiaient
14 de contrats, alors on a, on finit par développer un
15 réseau de contacts, on connaît tout le monde. Je
16 les contactais personnellement, les personnes que
17 je connaissais. Puis je vous dirais que, comme je
18 vous dis, ça s'est étalé sur deux années puis les
19 deux années, je crois que j'ai appelé les mêmes
20 personnes et puis la majorité des gens ont répondu
21 à l'appel puis ils sont venus.

22 Q. **[302]** Et pour les deux années, si c'est très
23 différent, dites-moi-le mais environ, vous
24 réussissiez, vous étant Roche, là...

25 R. Oui.

1 Q. **[303]** ... vous réussissiez à amener combien de
2 personnes?

3 R. Moi je dirais une dizaine de personnes.

4 Q. **[304]** Et, est-ce que c'était seulement des... Non,
5 une dizaine de personnes et, la prochaine question
6 qui...

7 R. De l'externe de chez Roche.

8 Q. **[305]** Oui, de l'externe. Puis il y avait donc... et
9 quelques personnes de chez Roche qui étaient
10 présentes?

11 R. Oui.

12 Q. **[306]** Et donc, je comprends que les gens qui
13 voulaient être présents, peu importe qui, là, la
14 dizaine de personnes externes, vous envoyiez,
15 faisaient un chèque de mille dollars (1 000 \$) tel
16 que demandé...

17 R. Oui.

18 Q. **[307]** ... et comment était remis le chèque? Est-ce
19 qu'ils vous le renvoyaient à vous et vous, vous le
20 donniez en liasse au parti? Comment ça se passait?

21 R. Moi ce que je demandais aux gens c'était d'apporter
22 les chèques lors de l'événement et de le
23 remettre... À chaque cocktail, c'est un peu comme
24 ça que ça fonctionnait; il y avait une table à
25 l'entrée où est-ce qu'il y avait des personnes qui

1 étaient responsables des inscriptions et puis les
2 gens apportaient leur chèque à ce moment-là à cet
3 endroit-là.

4 Q. **[308]** Est-ce que c'est déjà arrivé que vous
5 remettiez une série de chèques? Par exemple si je
6 viens à six, sept personnes ou la dizaine de
7 personnes ou les quatre, cinq personnes qui étaient
8 peut-être de chez Roche, de remettre dans une
9 enveloppe une série de chèques écrits par exemple
10 « Roche » dessus ou « cocktail de financement »,
11 qui indiquerait dans le fond que certains invités
12 provenaient de chez Roche?

13 R. Oui c'est arrivé, je crois, que certaines personnes
14 que j'avais contactées me disaient, « écoute, oui,
15 je vais contribuer mais je pourrai pas être présent
16 alors je te fais parvenir mon chèque puis tu le
17 remettras à qui de droit ». Alors, moi je l'ai
18 remis, effectivement, aux gens à l'inscription
19 puis...

20 Q. **[309]** Mais ça c'est dans le cas, dans les cas
21 ponctuels de personnes qui étaient absentes?

22 R. Exact.

23 Q. **[310]** L'essence de ma question c'est, dans
24 l'intérêt de faire comprendre au parti politique
25 qui organise l'événement...

1 R. Non, non.

2 Q. [311] ... de lui remettre la série de chèques pour
3 dire, regardez l'effort de guerre que vient de
4 faire Roche, là?

5 R. Non, pas moi personnellement, non.

6 Q. [312] Pas vous personnellement?

7 R. Non, non, non. Je sais pas si ça a été fait non
8 plus.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [313] Mais les chèques... O.K. Mais les chèques
11 étaient faits au nom du parti?

12 R. Oui.

13 Q. [314] Pas au nom de Roche?

14 R. Non, non, non. Au nom du parti.

15 Q. [315] Mais vous, là, quand vous sollicitiez des
16 gens, est-ce que, en quelque part, vous deveniez
17 également redevable aux gens à qui vous demandiez
18 de participer financièrement au parti. Parce que
19 c'est vous qui les sollicitiez?

20 R. Oui, c'est moi qui les sollicitais mais j'ai...
21 non, je considérais pas ça comme ça, Madame la
22 Présidente.

23 Q. [316] Puis il y a jamais personne qui...

24 R. Qui m'a appelé pour dire hey! je t'ai aidé...

25 Q. [317] Oui.

1 R. ... tu vas m'aider sur mon chantier, non. Non, les
2 gens étaient, les gens que je contactais sont plus
3 professionnels que ça puis j'ai jamais eu à
4 composer avec une situation comme ça, là.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Q. **[318]** Est-ce qu'on pourrait ajouter que ces gens-là
7 avaient peut-être un intérêt aussi à assister à ce
8 genre de rencontres-là?

9 R. Ah! oui, c'est sûr, c'est clair. Les gens aiment
10 toujours rencontrer la ministre, ils ont toujours
11 un projet qu'ils veulent lui parler. Parce que
12 madame Normandeau était quand même très généreuse
13 de sa personne dans ces cocktails-là puis elle
14 acceptait de parler avec les gens, elle faisait le
15 tour des tables et puis les gens pouvaient leur
16 soumettre des idées ou des... parler des projets
17 qu'ils avaient ou des choses du genre.

18 Q. **[319]** Dans le cadre de ces, bien des activités de
19 financement à laquelle (sic) madame Normandeau
20 participait en sa qualité de... le Ministère, de
21 ministre du MAMROT, et plus spécifiquement les deux
22 à Louis-Hébert, est-ce que monsieur Bruno Lortie,
23 son chef de cabinet, était présent à ces activités-
24 là?

25 R. Bonne question. Honnêtement, je me souviens pas si

1 monsieur Lortie était présent.

2 Q. [320] Est-ce que vous avez déjà vu, monsieur
3 Lortie, dans une activité de financement en
4 présence de madame Normandeau?

5 R. J'ai peine à me souvenir. Je vais être honnête, là.
6 Je me souviens pas s'il était présent ou pas
7 présent.

8 Q. [321] O.K. Vous êtes pas en mesure de nous aider
9 là-dessus. Il y a pas de problème. Si on peut
10 exposer, Madame Blanchette, l'onglet 4, s'il vous
11 plaît.

12 LA GREFFIÈRE :

13 Est-ce que vous déposez?

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Oui, on va déposer l'autre d'avant.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Vous déposez les contributions, oui.

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Oui, excusez-moi.

20 LA GREFFIÈRE :

21 1783.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 On peut peut-être du même coup produire 1784, le
24 courriel du trente (30) septembre...

25 R. La mission impossible.

1 Q. **[322]** ... deux mille huit (2008).

2

3 163P-1783 : Contributions politiques provinciales
4 effectuées par des employés de Groupe-
5 conseil Roche ltée et des personnes
6 résidant aux mêmes adresses (1998-
7 2011)

8

9 163P-1784 : Courriel du 30 septembre 2008 d'André
10 Côté - MAMR IMPORTANT

11

12 Q. **[323]** Donc, on voit que c'est un courriel du trente
13 (30) septembre deux mille huit (2008). Corrigez-moi
14 si je me trompe mais le cocktail au Louis-Hébert,
15 de deux mille huit (2008) est le neuf (9) octobre,
16 est-ce que ça se peut?

17 R. Au début octobre, oui.

18 Q. **[324]** Début octobre? Donc c'est...

19 R. Neuf (9) octobre. Bien, il est indiqué à...

20 Q. **[325]** Ah! O.K. Il est indiqué. Bon, parfait. Donc
21 peut-être prendre quelques instants pour lire le
22 courriel qui est adressé, je crois, à vos gens, à
23 vos directeurs de la région est, si on pourrait
24 dire?

25 R. Oui, je le connais par coeur, le courriel.

1 Q. **[326]** Ah! bon parfait. Il y a deux questions que
2 j'ai en lien avec ce courriel-là. Vers le bas, là,
3 « Cette activité est très importante », là...

4 R. Oui.

5 Q. **[327]** ... juste deux lignes en haut du petit carré
6 dans le centre, là...

7 R. Oui.

8 Q. **[328]** ... « est très importante pour Roche et je
9 vous demande une collaboration express » et au lieu
10 de mettre un « m » à demande, on met un signe de
11 dollar, et je vous suggérerais que c'est pas
12 nécessairement une coquille parce que le signe de
13 dollar c'est « shift » 4 et un « m », c'est en bas
14 à droite d'un clavier, donc c'est pas une lettre
15 qu'on a accrochée, donc... Est-ce que je me trompe
16 en disant que vous avez mis le signe de dollar
17 spécifiquement ou si c'est...?

18 R. Honnêtement, là, c'est la première fois que je m'en
19 rends compte, mais non, je pense pas que j'aurais
20 fait ça volontairement, là, mettre un S... Ça
21 serait un peu, je trouverais ça un peu nono d'agir
22 ainsi, là. Non, je pense que c'est peut-être une
23 faute de frappe ou je sais pas comment...

24 Q. **[329]** Parce que pour une faute de frappe, c'est un
25 peu loin mais...

1 R. Oui, je vous comprends, je vous comprends mais,
2 non, je vois pas l'intérêt.

3 Q. **[330]** Il n'y a pas d'intention derrière, là?

4 R. Non, non, pas du tout. En fait, je vais vous
5 l'expliquer c'est que, je me souviens très bien que
6 monsieur Côté m'a appelé comme, en fait, quand le
7 courriel, le trente (30)...

8 Q. **[331]** Trente (30), trente (30) septembre.

9 R. Trente (30) septembre pour une activité qui a lieu
10 le neuf (9) octobre, alors il reste pas beaucoup de
11 temps, puis là on me dit : « Écoute, le cocktail va
12 avoir lieu telle date et puis on te demande de
13 recruter. Essaie de recruter une vingtaine de
14 personnes pour participer au cocktail à mille
15 dollars (1000 \$) chacun. » Ça fait que, moi, étant
16 un seul homme, bien j'ai demandé à mes
17 collaborateurs d'essayer de trouver des gens qui
18 étaient pour être intéressés à participer à ce
19 cocktail-là et puis, comme on n'avait pas beaucoup
20 de temps, j'ai fait ce courriel-là que j'ai envoyé
21 puis aussi, ce que je dois compléter là-dedans pour
22 l'avoir lu, là : « Je vous demande, comme dans une
23 mission impossible qu'on doit absolument réussir
24 malgré les délais. »...

25 Q. **[332]** Et, même si je peux me permettre, avant de

1 compléter votre réponse.

2 R. Oui.

3 Q. **[333]** On dit à l'avant-dernière ligne « Enfin, on
4 se comprend que cette activité doit conserver...

5 R. Un cadre très confidentiel.

6 Q. **[334]** ... un cadre très confidentiel et, en ce
7 sens, je vous prie de bien vouloir détruire...

8 R. Oui.

9 Q. **[335]** ... immédiatement ce courriel. », ce e-mail.

10 R. Il y a deux causes, deux raisons à ça.

11 Q. **[336]** Allez-y.

12 R. C'est que, un, j'ai utilisé le courriel parce que
13 je voulais que ça aille rapidement; deux, pourquoi
14 j'ai écrit de le détruire, le courriel? C'est que
15 dans les salles d'ingénierie, les directeurs, c'est
16 des paravents, tout le monde est autour de tout le
17 monde puis il y a tout le temps un employé qui
18 vient regarder sur l'écran de son directeur puis je
19 voulais pas que les discussions s'animent dans les
20 corridors, à dire « Bon, bien, qui va à cette
21 activité-là? Êtes-vous remboursé quand vous allez
22 là? », un paquet de choses comme ça parce qu'il y
23 avait quand même, c'était quand même quelque chose
24 que je voulais pas qui se discute au travers les
25 gens de table à dessin, là. Alors j'avais demandé

1 aux gens « Regarde, faites-le puis essayons de
2 trouver du monde rapidement pour convenir de la
3 demande puis... » C'est ça l'esprit de ce e-mail-
4 là.

5 Q. **[337]** Combiné au fait aussi qu'on parle d'activité
6 de financement? Est-ce que...

7 R. Effectivement, oui.

8 Q. **[338]** Ça, ça vient aussi colorer cette mention-là?

9 R. Exactement. Mais je reviens sur le signe de
10 dollar...

11 Q. **[339]** Non, c'est pas... Il n'y a pas d'intention
12 derrière ça.

13 R. Je devais avoir les doigts croches.

14 Q. **[340]** Est-ce qu'il y a une raison, selon vous, pour
15 que Marc-Yvan Côté, parce qu'on a vu tout à l'heure
16 une série d'activités, on n'a jamais vu une somme,
17 en tout cas, rarement vu du moins dans ce qu'on a
18 regardé dans vos notes, une demande de financement
19 de vingt mille dollars (20 000 \$), parce que je
20 comprends qu'on vous demande pas vingt mille
21 dollars (20 000 \$) mais on vous dit « Essaie de me
22 trouver une vingtaine...

23 R. Trouver vingt (20) personnes.

24 Q. **[341]** ... de personnes à mille dollars (1000 \$) »,
25 c'est Marc-Yvan Côté qui vous dit ça. Selon vous,

1 pourquoi cet effort, je pourrais dire, magistral ou
2 cet effort supplémentaire pour pouvoir collecter ou
3 amener, si on veut, une vingtaine de milliers de
4 dollars en contributions politiques au Parti
5 libéral?

6 R. Je me suis posé la question puis, honnêtement, ma
7 perception, je vais vous la livrer comme je la
8 pense : monsieur Côté, je pense qu'il a une
9 relation de longue date avec madame Normandeau, je
10 crois que c'est lui qui avait été son... puis je
11 suis pas certain de ce que je dis là, je vous donne
12 ma perception. Je pense qu'il l'a supportée quand
13 elle a fait le saut en politique provinciale, je
14 pense qu'il a été son organisateur. Et puis ma
15 perception aussi comme du fait qu'il est toujours
16 un grand ami de monsieur Lortie, je pense qu'il a
17 voulu la soutenir dans ses objectifs de
18 financement, il a voulu l'aider et sa façon de
19 l'aider, bien, ça a été de collaborer à
20 l'organisation de cocktails du genre, c'est ma
21 perception.

22 Q. **[342]** Est-ce que je pourrais ajouter, suggérer à
23 votre perception aussi que le fait d'être en bons
24 termes puis de contribuer généreusement, de
25 s'assurer que les gens contribuent généreusement au

1 cocktail de financement de la ministre au MAMROT,
2 compte tenu de votre champ de pratique chez Roche
3 ait également un intérêt de se faire?

4 R. C'est clair que ça nuit pas, c'est clair.

5 Q. **[343]** Est-ce qu'en participant à ce genre
6 d'activité-là ou en faisant, en mettant sur place
7 des cocktails, est-ce qu'on recherche un peu, parce
8 qu'il y a des coûts à ça, je pense normalement,
9 notamment, pardon, que Roche faisait un cocktail
10 annuel dans le cadre d'un congrès de la Fédération
11 des municipalités ou de l'Union des
12 municipalités...

13 R. Oui.

14 Q. **[344]** ... et que, donc, si Roche à ce moment-là
15 fait un cocktail il y a des coûts pour Roche à ce
16 faire, est-ce qu'on recherche, quand on fait des
17 cocktails comme ça ou on assiste aussi à des
18 activités de financement à une espèce de retour sur
19 l'investissement? On espère que les affaires seront
20 assez bonnes...

21 R. En fait...

22 Q. **[345]** ... pour nous justifier à manger des profits,
23 si on veut, ou à...

24 R. Ces cocktails-là avaient lieu à deux reprises : une
25 fois à l'automne, une fois au printemps lors du

1 cocktail de la Fédération québécoise des
2 municipalités et lors du cocktail de l'Union
3 québécoise des municipalités. Fait à préciser, ce
4 genre de cocktail là était tenu autant par des
5 bureaux d'avocats que par des bureaux d'ingénieurs
6 que par des bureaux de comptables, là, lors de ces
7 conférences-là. À ces congrès-là, plutôt, il y
8 avait des cocktails d'organisés.

9 Q. **[346]** Tous les soirs?

10 R. La personne qui participait elle pouvait faire des
11 cocktails de cinq heures (17 h 00) jusqu'à deux
12 heures du matin (02 h 00), si elle voulait, là,
13 puis elle changeait de salle à toutes les heures.
14 Alors c'était, de un, une façon de dire merci à nos
15 clients, on les invitait à notre cocktail, on leur
16 servait un petit buffet puis on échangeait avec eux
17 autres, ça créait une belle interaction aussi entre
18 les clients des différentes régions. Souvent aussi
19 c'était des groupes, des gens qui se regroupaient
20 par MRC qui venaient nous rencontrer. Et puis
21 souvent aussi on invitait le ministre des Affaires
22 municipales à venir faire un tour au cocktail, puis
23 je pense que le ministre il faisait le tour autant
24 du cocktail de Roche, que le cocktail de BPR, que
25 le cocktail de Genivar, que le cocktail de Dessau.

1 Ça fait que, tu sais, c'était comme un peu beaucoup
2 d'interaction, là, dans les soirées du congrès. Et
3 puis, oui, c'était assez coûteux sauf que nous,
4 chez Roche, ce qu'on faisait, c'est qu'on le
5 partageait entre nos filiales.

6 Q. [347] O.K.

7 R. Alors on avait des filiales sur la Côte-Nord, TDA,
8 on avait une filiale à Trois-Rivières et puis on
9 avait... Ça fait qu'on partageait les frais entre
10 nous puis entre divisions aussi dans l'entreprise.

11 Q. [348] Et donc le, et le but de ces cocktails-là,
12 tant pour vous que les autres firmes d'ingénierie
13 qui sont aussi d'intérêt pour nous, c'est
14 évidemment, c'est tout le réseautage encore une
15 fois...

16 R. Développer des affaires, développer des nouveaux
17 clients.

18 Q. [349] Et qui on invite? Donc les maires, j'imagine.

19 R. Des maires.

20 Q. [350] Des directeurs généraux des municipalités,
21 bref, des hauts placés de différentes municipalités
22 et des gens du politique comme le ministre, vous
23 nous parlez? Un peu...

24 R. Oui.

25 Q. [351] ... dans le même objectif que...

1 R. Majoritairement des maires.

2 Q. **[352]** O.K. Et cette activité-là qui est organisée
3 par Roche a le même objectif qu'un cocktail de
4 financement de parti politique, c'est le
5 réseautage, de s'assurer d'avoir des liens, des
6 contacts, de se faire connaître dans le milieu dans
7 lequel on a nos activités d'affaires (inaudible)?

8 R. Effectivement, oui.

9 Q. **[353]** Madame Normandeau, est-ce que vous la
10 connaissez?

11 R. Oui.

12 Q. **[354]** Depuis quand la connaissez-vous?

13 R. Depuis que je suis arrivé à Québec en deux mille
14 cinq (2005).

15 Q. **[355]** Et comment nous qualifieriez-vous votre
16 relation?

17 R. Je veux corriger, je me souviens pas si elle a été
18 nommée ministre des Affaires municipales en... À
19 partir du moment où elle a été nommée ministre des
20 Affaires municipales, je dirais.

21 Q. **[356]** O.K. Et c'est à ce moment-là que vous étiez
22 vice-président principal, un des vice-présidents
23 principaux. Et donc ma question était : quelle est
24 votre... comment qualifieriez-vous - je peux pas
25 appeler ça une amitié mais - votre connaissance

1 avec madame Normandeau?

2 R. Moi, je vous dirais que cette femme-là, c'était une
3 femme qui était, je le disais tantôt, très, très,
4 très généreuse de sa personne. C'était une personne
5 qui était très affable; les gens aimaient.

6 Ce que j'avais trouvé... ce que j'avais
7 remarqué, puis ce qui m'avait surpris un peu,
8 c'était, bien, en fait, madame Normandeau, c'est
9 une gaspésienne. Et puis, c'est une femme qui avait
10 été mairesse de Maria en Gaspésie pendant un ou
11 deux mandats alors qu'elle était quand même assez
12 jeune. Et puis, donc, elle avait participé à
13 différentes conférences de maires ou de rencontres
14 ou de - je cherche le terme mais, en tout cas, peu
15 importe - peut-être conférences régionales des
16 élus, différentes tribunes où est-ce que les maires
17 avaient à ce côtoyer. Puis, vous pouvez imaginer
18 qu'en Gaspésie, bien, tout le monde se connaît.

19 Moi, ce qui m'avait surpris, ce qui m'avait
20 étonné, c'est quand madame Normandeau circulait en
21 Gaspésie, c'est que les gens parlaient pas de
22 « Madame la Ministre des Affaires municipales »,
23 ils parlaient « Nathalie s'en vient. » Ils
24 l'appelaient « Nathalie » ça fait que, tu sais...
25 ça donne un peu l'image de la façon dont elle se

1 rendait disponible. Je pense qu'elle avait à
2 coeur... elle avait très à coeur la Gaspésie. On
3 sentait ça.

4 Bref, moi, j'ai eu à la côtoyer, plus
5 souvent qu'autrement, dans des projets Bas-Saint-
6 Laurent-Gaspésie mais, particulièrement en
7 Gaspésie, les gens la connaissaient bien. La
8 majorité des maires l'avait côtoyer sur des forums
9 de maires et puis il y avait comme une... une
10 proximité, là, plus grande que ce qu'on observe
11 normalement avec un statut de ministre versus les
12 organisations de municipalités, des maires, des
13 choses comme ça.

14 Q. **[357]** Et, selon vous, à votre connaissance...

15 Excusez-moi, avant : vous avez appris à la
16 connaître - bien que c'est pas une amie, là, mais -
17 vous avez appris à la connaître dans le cadre des
18 différentes activités de financement auxquelles
19 vous avez participé?

20 R. Exactement. Aussi dans le cadre de projets avec les
21 clients.

22 Q. **[358]** Lors de rencontres...

23 R. Oui, de rencontres de projets.

24 Q. **[359]** ... dont on a fait état, là, au courant de
25 votre témoignage depuis hier. Est-ce, selon vous,

1 est-ce qu'elle était au courant de l'amitié ou la
2 proximité entre Marc-Yvan Côté et Bruno Lortie?

3 R. Oui. Oui. Oui, je suis convaincu.

4 Q. **[360]** Qu'ils étaient très, très proches, comme vous
5 l'avez décrit. Je ne veux pas...

6 R. Je suis convaincu, oui.

7 Q. **[361]** Qu'est-ce qui... pourquoi vous êtes
8 convaincu? Vous semblez assez affirmatif, là.

9 R. Bien, c'est parce que, comme je vous disais, je
10 suis... je pense... je pense pas me tromper quand
11 je dis que Marc-Yvan a été l'organisateur de
12 Nathalie Normandeau quand celle-ci s'est lancée en
13 politique provinciale. Et puis, Bruno Lortie a été
14 son chef de cabinet, donc automatiquement, on fait
15 le lien.

16 Q. **[362]** À Marc-Yvan Côté? Ou a...

17 R. Il a été le chef de cabinet de Marc-Yvan Côté pour,
18 par la suite, devenir le chef de cabinet de
19 Nathalie Normandeau, alors c'est pas dur d'imaginer
20 qu'elle connaissait la relation entre Marc-Yvan
21 puis... Marc-Yvan Côté puis...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[363]** Je m'excuse. Je voudrais juste revenir
24 avec... juste ce que vous venez de dire, que vous
25 la connaissiez aussi parce qu'elle était présente

1 lors de rencontres...

2 R. Oui, lors de rencontres de débats de projets.

3 Bon, je donne un exemple : fais un cocktail
4 bénéfice, par exemple, en Gaspésie. Mais... chaque
5 fois qu'il y a un cocktail bénéfice, bien, comme je
6 vous expliquais hier, il y a un certain temps qui
7 est accordé aux élus, les maires, pour passer un
8 peu de temps avec la ministre pour faire valoir
9 leur projets. Ça peut être un projet
10 d'infrastructure, comme ça peut être un projet
11 d'autre chose. Et puis, souvent, on avait à
12 accompagner le maire pour cette brève rencontre-là
13 avec la ministre qui, souvent, nous amenait sur une
14 autre rencontre au ministère. Et puis, bien, au
15 travers les discussions qu'on avait, bien, j'ai
16 appris à la connaître aussi, là. J'ai discuté de
17 projets avec elle, puis je trouvais qu'elle avait
18 une bonne écoute.

19 Q. **[364]** Vous discutiez de projets et le projet était
20 rendu à quelle étape à ce moment-là?

21 R. Ah, Madame, il y a des projets qui étaient très
22 avancés, il y a des projets qui étaient moins
23 avancés mais comprenez que dans ce genre de
24 cocktails-là, il pouvait y avoir dix (10) maires de
25 dix (10) municipalités différentes, évidemment, et

1 puis, avancement d'un projet... Pour chaque maire,
2 le projet est important, que ce soit un petit
3 projet ou un grand projet. Alors, l'avancement du
4 projet pouvait se situer à différentes étapes de
5 l'avancement d'un projet, c'était jamais...

6 Q. **[365]** Que vous lui expliquiez les problèmes qui
7 étaient... que vous encourriez lors de
8 l'élaboration de ces projets-là?

9 R. Oui. Oui, ça arrivait. Lui dire : « Regarde, bien,
10 dans tel dossier, Madame Normandeau, on est bloqué
11 parce qu'il y a telle et telle situation. Est-ce
12 que ça serait possible qu'on puisse penser avoir
13 une rencontre à votre ministère avec vos décideurs
14 pour pouvoir corriger la situation? » Ou des choses
15 du genre.

16 Q. **[366]** Et qu'est-ce qui arrivait en général? Est-ce
17 qu'il y avait une suite à ces...

18 R. Généralement...

19 Q. **[367]** ... à ces demandes?

20 R. ... son attaché politique prenait des notes. Puis
21 il y avait un suivi qui se faisait. Il y avait un
22 suivi qui se faisait auprès de la municipalité,
23 majoritairement.

24 Q. **[368]** O.K.

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[369]** Une petite question : est-ce que vous avez
3 déjà entendu madame Normandeau attribuer un... en
4 sa présence, attribuer un surnom à Bruno Lortie?

5 R. Oui, une fois.

6 Q. **[370]** Comment qu'elle l'avait appelé?

7 R. Elle...

8 Q. **[371]** Puis peut-être nous mettre le contexte et
9 nous dire comment elle l'avait appelé.

10 R. Le contexte, oui, c'est que... le contexte, pour
11 me resituer, ça fait, attends un petit peu là... Je
12 sais pas comment c'était venu sur le sujet. On
13 disait « regarde... »

14 Q. **[372]** C'était dans le cadre d'une rencontre?

15 R. « ... on aimerait ça peut-être rencontrer Bruno, »
16 puis, je dirais pas à la blague, mais de façon
17 humoristique elle avait dit : « Ah! Le boss. » Elle
18 l'avait appelé le « boss ». Moi, ça m'avait frappé
19 un petit peu, le « boss ».

20 Q. **[373]** Mais à ce moment-là, monsieur Bruno Lortie
21 était le chef de cabinet...

22 R. Chef de cabinet...

23 Q. **[374]** ... de madame Normandeau.

24 R. ... de madame Normandeau, hum.

25 Q. **[375]** Sur ce, je vous suggérerais de prendre la

1 pause, parce que j'aborde un autre sujet. En..
2 Peut-être à titre indicatif, voir avec les parties.
3 De mon côté, j'en ai peut-être pour max... une
4 petite demi-heure, environ, cet après-midi.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Parfait, alors, est-ce que les parties auront des
7 questions à poser?

8 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

9 Du côté du procureur général du Québec, il y a pas
10 de questions.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 O.K.

13 Me ESTELLE TREMBLAY :

14 Du côté du Parti québécois, il y en aura.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Parfait.

17 Me MICHEL DÉCARY :

18 Je me réserve le droit, tout simplement. Il est
19 possible, mais ça va dépendre des questions de ma
20 collègue.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Parfait.

23 Me MICHEL DÉCARY :

24 Je voudrais pas répéter.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 O.K.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Peut-être un indicatif, si maître Tremblay pouvait
5 peut-être vous... indiquer à la Commission le temps
6 estimé...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Oui, s'il vous plaît.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Je sais que c'est un estimé, là.

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Question difficile, dans mon cas. Ça a pas toujours
13 été difficile, mais la dernière fois, oui. Environ
14 une demi-heure.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 O.K. C'est tout? Parfait.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Alors, bon appétit.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci.

21 (12:32:06)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Bon. Alors, on s'excuse, mais on veut simplement
24 rendre l'ordonnance de libérer les images pour que
25 les médias puissent publier ce qui s'est dit et,

1 évidemment, sans restriction parce qu'il y a rien
2 qui... aucun incident s'est passé. Voilà! Alors,
3 bon appétit à tous.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Bon appétit.

6 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

7 REPRISE DE L'AUDIENCE

8 (14:01:20)

9 LA GREFFIÈRE :

10 Monsieur Côté, vous êtes toujours sous le même
11 serment.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[376]** Alors, Monsieur Côté, j'aimerais ça juste
14 préciser quelque chose. Avant la pause... on va
15 éviter toute ambiguïté, là. Avant la pause, on a
16 parlé... on a parlé beaucoup, là, de contributions
17 en dollars financières aux partis politiques. Et je
18 vous posais la question : est-ce qu'il y a eu
19 d'autres contributions en matériel, en local ou
20 encore en personnel. Et vous m'avez dit : « Oui,
21 pour l'élection de deux mille huit (2008), Roche à
22 Québec, on a passé des locaux pour des
23 téléphonistes qui travaillaient pour Sam Hamad. »
24 Est-ce que ces locaux-là ont été prêtés, loués ou
25 sous-loués?

1 R. Je ne pourrais pas vous dire s'il y a eu une
2 rémunération pour les locaux. Moi, l'information
3 qu'on m'a dit, c'est que... je sais pas avec qui
4 non plus l'arrangement a été pris, peut-être avec
5 monsieur Martel, j'ai pas d'idée, mais ce qu'on m'a
6 dit, c'est que ça allait se passer sur...
7 l'utilisation des appareils était dans le secteur
8 où est-ce que j'avais mes équipes de travail.
9 Alors, je le sais pas s'il y a eu rémunération pour
10 ça ou pas.

11 Q. [377] O.K. Je sais que le procureur de Roche a dû
12 quitter, il avait d'autres obligations cet après-
13 midi, il n'est pas présent, mais je vais quand même
14 lui demander une obligation et je m'assurerai lundi
15 au plus tard, là, de lui envoyer une lettre.
16 J'aimerais ça que Roche prenne l'engagement de nous
17 fournir les détails de toute contrepartie qu'il
18 peut y avoir eue de la part de l'équipe de monsieur
19 Hamad en lien avec l'utilisation de ces locaux-là,
20 s'il vous plaît. Donc, je ne sais pas s'il y a une
21 cote pour l'engagement, Madame la Greffière.

22 LA GREFFIÈRE :

23 E78, sauf que je n'ai pas eu le temps de tout le
24 noter, là.

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Je peux vous répéter si vous voulez.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Avant de noter l'engagement, il faudrait peut-être
5 que Roche s'engage.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Sauf qu'il n'est pas là.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je le sais, mais vous pouvez pas vous engager à sa
10 place.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Bien, je peux m'engager... m'engager à lui demander
13 l'engagement.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 On lui enverra une... on lui enverra... Non, mais
16 on lui enverra une demande péremptoire si ça
17 fonctionne pas. On peut pas...

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Un n'empêche pas l'autre, effectivement. Sauf que
20 compte tenu que ça compléterait la preuve, ça sera
21 produit, à tout événement.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Le problème avec la demande péremptoire, c'est que

1 ça me prend quand même un témoin, alors que
2 l'engagement, je peux simplement le compléter.
3 Mais, je discuterai avec maître Massicotte avec qui
4 j'ai une bonne relation et j'imagine qu'on trouvera
5 une solution pour qu'on puisse éclaircir cette
6 situation-là.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Parfait.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[378]** Alors, Monsieur Côté, on a parlé, là,
11 longuement ce matin des différentes activités qu'il
12 pouvait y avoir et pour lesquelles vous étiez
13 sollicité. Maintenant, j'aimerais qu'on regarde
14 quelques courriels de sollicitation et que vous
15 puissiez les commenter ou minimalement pour qu'on
16 puisse les déposer en preuve. Et ça nous mène,
17 Madame Blanchette, à l'onglet numéro 20. On peut
18 peut-être commencer par le bas et remonter, compte
19 tenu que c'est une chaîne de courriels. On voit
20 donc :

21 André,

22 c'est adressé à vous

23 Marcel Leblanc a téléphoné ce matin
24 concernant 2 activités du PLQ.

25 Premier

1 Cocktail pour nouveau ministre de la
2 Santé 500 \$/carte...
3 Donc, j'imagine, la place, le
4 ... 14 août.

5 Et le
6 Golf annuel [...]
7 du Parti libéral du Québec le
8 ... 9 septembre
9 et on met entre parenthèses - et je vais vouloir
10 ici, là, peut-être que vous commentiez un peu
11 Bernard :

12 [...] Lortie joue toujours sur le
13 foursome de Roche

14 R. Bruno.

15 Q. **[379]** Euh! Bruno, excusez-moi. Pardon. Donc, on dit
16 de :

17 Voir ci-attaché car il faut confirmer
18 à M. Leblanc.

19 Et là vous échangez avec Denis St-Cyr que, je
20 crois, vous nous avez dit était votre adjoint à
21 Québec. Et donc il y a un échange et on discute un
22 peu. Et l'autre commentaire que j'aimerais...
23 l'autre allégué sur lequel j'aimerais avoir votre
24 commentaire, c'est on dit tout en haut :

25 Le cocktail du [...]

1 ministre

2 ... de la santé et le golf du PLQ vont
3 au corpo, pas au [...]

4 municipal parce que

5 ... toute la boîte s'il vous plaît
6 faire réso en conséquence

7 Donc, peut-être commencer avec cette dernière
8 indication-là que vous faites lorsque vous écrivez
9 à Denis St-Cyr et une autre personne, j'imagine que
10 c'est l'assistante qui vous a écrit au début.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Moi, je vois pas ce que vous venez de dire, là, sur
13 le...

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 On trouve pas le bon, on n'a pas le bon, il
16 faudrait monter.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Il faut vous mettre... C'est ça.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Ah! Excusez-moi, je pense que ça suivait. Je
21 montais...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Non.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 ... donc on montait, Marcel Leblanc dans le bas.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 O.K.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 L'échange entre Denis St-Cyr et l'assistante en
5 question ou l'adjointe en question ou l'adjointe.

6 Et ensuite, pardon, donc le cocktail du ministre de
7 la Santé, comme je le disais, je m'en excuse,

8 [...] et le golf du [...]

9 Parti libéral du Québec

10 ... vont au corpo, pas au [...]

11 municipal parce que

12 ... toute la boîte [...]

13 Qu'est-ce que vous voulez dire? Puisque c'est de
14 votre main cette phrase-là, là. Qu'est-ce qu'on
15 veut dire, « car vont au corpo? » Donc, deux
16 activités de financement vont au corpo, pas au
17 municipal, parce que... pour toute la boîte.

18 R. Oui, je vais vous expliquer. C'est que dans le
19 système administratif en place chez Roche, on a une
20 gestion par département d'affaires. Alors chaque
21 division, ou chaque vice-présidence a ses budgets
22 d'opération, et dans un budget d'opération on a des
23 budgets de développement d'affaires, évidemment. Et
24 puis quand on a un cocktail avec, par exemple, le
25 ministre des Affaires municipales, ça s'adresse au

1 budget de développement d'affaires du département
2 municipal. Quand c'est pour le ministère des
3 Transports, ça s'adresse plus au ministère des
4 Transports. Dans ce cas-ci, comme on n'a pas de
5 département de santé chez Roche, évidemment, et
6 bien, ça s'adressait à l'ensemble... au corporatif,
7 autrement dit. À Roche, de façon corporative, à
8 toutes les entités.

9 Q. **[380]** De façon gé... De façon générale.

10 R. Exact. Oui.

11 Q. **[381]** L'autre aspect, c'est qu'on... Si on peut
12 redescendre, Madame Blanchette, on voit, donc,
13 que... Juste en... Oui. Donc, en bas, entre
14 parenthèses, Bruno et non Bernard :

15 Bruno Lortie joue toujours sur le
16 foursome de Roche.

17 Donc on rappelle un peu... Est-ce que c'est vrai?

18 R. Oui, c'est vrai.

19 Q. **[382]** Ça vient pas de votre main, c'est adressé à
20 vous, donc...

21 R. Oui, c'est vrai. Moi, ce que j'ai observé, quand il
22 y avait le tournoi de golf de Roche, monsieur
23 Lortie, souvent, jouait avec Marc-Yvan Côté, entre
24 autres, ou avec d'autres personnes de Roche, le
25 foursome...

1 Q. **[383]** Des hauts... Des hauts dirigeants de Roche.

2 R. Pas nécessairement des hauts dirigeants, mais avec
3 du monde de Roche.

4 Q. **[384]** Mais ça jouera pas... On jouera pas
5 nécessairement avec le commissionnaire ou le
6 réceptionniste, là.

7 R. Non. Ça c'est clair. Mais il peut jouer avec un
8 chargé de projet, par exemple, ou bien un
9 directeur, ou quelque chose du genre.

10 Q. **[385]** Et qui va choi... Est-ce que vous savez qui
11 va choisir qui va jouer avec qui, dans un... dans
12 un foursome donné?

13 R. Non. Je pourrais pas vous dire. Je pourrais pas
14 vous dire.

15 (14:05:42)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[386]** C'est le cas de le dire... Mais quand on vous
18 indique que...

19 R. Oui?

20 Q. **[387]** ... que monsieur Lortie joue toujours sur le
21 foursome de Roche, c'est certainement un message
22 qu'on vous...

23 R. C'est un incitatif à ce qu'on achète des cartes
24 pour aller à leur tournoi de golf. Ça c'est clair.
25 Ça ça venait de Marcel Leblanc qui avait téléphoné.

1 Je sais pas qui envoie le courriel, là, c'est
2 caviardé, mais effectivement, c'est un incitatif à
3 dire, bien regarde, achetez-en des cartes, parce
4 que vous avez comme un avantage par rapport aux
5 autres firmes, ou aux autres entrepreneurs qui vont
6 être présents.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[388]** Je suggère que la personne caviardée, ça
9 serait la personne à la réception, la
10 réceptionniste. Est-ce que ça serait possible?

11 R. Ah, peut-être. Peut-être, oui.

12 Q. **[389]** Ça serait possible?

13 R. Oui.

14 Q. **[390]** Donc on va le produire sous la cote 163P-
15 1780...

16 LA GREFFIÈRE :

17 5.

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 5.

20

21 163P-1785 : Courriel du 8 août 2008 d'André Côté -
22 Il faut confirmer STP (Cocktail et
23 Golf PLQ)

24

25 Q. **[391]** Et ça nous mène... Ah! Dernière question, là.

1 On voit Marcel Leblanc, là. C'est qui, Marcel
2 Leblanc, pour vous?

3 R. Marcel Leblanc, je crois qu'on en a parlé hier,
4 c'est quelqu'un qui était attitré au recrutement de
5 financement pour le Parti libéral. C'est quel...

6 Q. **[392]** Dans l'est du Québec?

7 R. Dans l'est, oui. Moi je le voyais plus
8 particulièrement dans l'est. Je ne sais pas s'il
9 opérait dans l'ouest du Québec, mais dans l'est du
10 Québec il m'a contacté à quelques reprises,
11 effectivement, pour des activités de financement.

12 Q. **[393]** O.K. Justement, parlant de quelques reprises,
13 on va exhiber maintenant l'onglet 17, Madame
14 Blanchette, je vous en prie. Cette fois-ci c'est un
15 courriel entre Marie-Josée Bond, et qui vous est
16 adressé, André Côté. Donc, on est le quatre (4)
17 juin deux mille huit (2008). Et donc on voit, donc
18 madame Bond vous dit:

19 Bonjour,

20 À la demande de Marcel Leblanc, voici
21 les informations pour le cocktail de
22 Madame Julie Boulet. SVP me confirmer
23 que vous avez bien reçu ce courriel.

24 Donc, est-ce que je dois comprendre, c'est encore
25 une fois monsieur Leblanc qui vous sollicite pour

1 une activité de financement?

2 R. Exactement. Exactement.

3 Q. **[394]** Est-ce que vous êtes allé à cette activité de
4 financement, vous personnellement?

5 R. En fait, non. Moi je l'ai... C'est... Quand
6 c'est... Comme je vous expliquais, c'est une
7 activité qui a trait au ministère des Transports,
8 donc je la, je la... je la remettais à mon collègue
9 de la vice-présidence transport, pour que lui il
10 puisse envoyer quelqu'un. Parce que, effectivement,
11 quand tu vas à ce cocktail-là, c'est des personnes
12 qui sont en connaissance des autres personnes qui
13 vont être là. Alors c'était plus, davantage des
14 gens du département de transport chez nous qui
15 assistaient au cocktail de madame Boulet.

16 Q. **[395]** Parce que pour votre département,
17 principalement municipal, il y a pas d'intérêt
18 particulier ou important d'aller dans un cocktail
19 où la ministre des Transports va être là, par
20 rapport, si on veut, à la ministre du MAMROT, là.

21 R. En fait, dépendamment où se situe le cocktail.
22 Comme je vous expliquais, si, exemple, je sais pas,
23 moi, dans une région donnée, disons... disons
24 Rimouski, le député invite madame Boulet pour un
25 cocktail pour mousser la participation au cocktail,

1 bien, il peut arriver qu'il y ait des gens de
2 municipal et des gens de transport qui se rendent
3 au cocktail.

4 Q. **[396]** O.K.

5 R. Effectivement.

6 Q. **[397]** Vous personnellement, donc, vous avez fait du
7 municipal, on pourrait dire, de quatre-vingt-
8 quatorze (94) à deux mille treize (2013),
9 minimalement, chez Roche? On est d'accord avec ça?

10 R. D'accord.

11 Q. **[398]** Est-ce que vous, en étant au municipal, vous
12 avez déjà assisté à un cocktail impliquant un
13 ministre des Transports?

14 R. Oui, sûrement. Oui.

15 Q. **[399]** Vous avez pas de souvenir précis?

16 R. Pas de souvenir précis, ni je sais pas avec quel
17 parti non plus. Mais sûrement, oui, puis... Je
18 crois que j'ai déjà assisté à un cocktail où est-ce
19 que madame Boulet était... était présente.

20 Q. **[400]** Est-ce que vous êtes en mesure de nous donner
21 des détails sur qu'est-ce qui a pu se passer dans
22 ce cocktail-là?

23 R. Ah! bien, ce qui se passe dans ce cocktail-là,
24 c'est comme il se passe dans tous les cocktails,
25 là. Je veux dire, c'est... comme on disait ce

1 matin, du maillage, des échanges. Par contre, pas
2 de rencontre comme on a en municipal, des maires
3 qui vont aller, moins, là, beaucoup moins parce que
4 c'est pas la même nature de contrats.

5 Q. **[401]** Il y a moins d'intérêt si on veut.

6 R. Moins d'intérêt, hum.

7 Q. **[402]** L'onglet 35, Madame... On va le produire,
8 pardon. 1786?

9 LA GREFFIÈRE :

10 C'est exact.

11 14:11:23

12

13 163P-1786 : Courriel du 4 juin 2008 concernant le
14 cocktail de Julie Boulet

15

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Et j'allais inviter madame Blanchette à nous
18 exhiber l'onglet 35. Je vous demanderais de prendre
19 connaissance de ce... Je vais vous remettre une
20 copie... (inaudible). Je vais vous donner cette
21 copie-là aussi. C'est la même que...

22 R. Ah! O.K.

23 Q. **[403]** Je vais vous laisser cette copie puis je vais
24 prendre cette copie-là.

25 R. D'accord.

1 Q. **[404]** Donc qu'est-ce que je dois comprendre,
2 Monsieur Côté, lorsque je prends connaissance de ce
3 courriel-là?

4 R. Je vais en prendre connaissance, là.

5 Q. **[405]** Oui, allez-y. Prenez votre temps.

6 R. Ça me rappelle pas grand chose. Je vois que j'ai
7 été impliqué, là, mais sincèrement, j'ai de la
8 misère à situer cet événement-là.

9 Q. **[406]** O.K. Je vais vous poser quelques questions
10 malgré tout.

11 R. Oui.

12 Q. **[407]** On voit que les chèques doivent être transmis
13 au ministère des Ressources naturelles et de la
14 faune mais à l'attention de monsieur Pierre-Olivier
15 Lussier. Savez-vous c'est qui Pierre-Olivier
16 Lussier?

17 R. Absolument pas.

18 Q. **[408]** Si je vous suggère que c'était, il était
19 conseiller politique du cabinet du ministre délégué
20 aux Ressources naturelles et de la faune...

21 R. C'est possible.

22 Q. **[409]** ... à cette période-là?

23 R. C'est possible. Ce que je comprends quand je lis ce
24 courriel-là, puisque j'en ai pas de souvenir, c'est
25 que j'ai dû référer ça à quelqu'un d'autre.

1 Q. **[410]** O.K.

2 R. Parce que ça me, sincèrement, honnêtement, ça me
3 dit pas grand chose ce courriel-là.

4 Q. **[411]** Je vais quand même, une dernière question. Ce
5 matin, je vous ai demandé si ça arrivait qu'on
6 remettait des liasses de chèques ou cert... un
7 nombre de chèques en indiquant la provenance et
8 tout, c'était pour... l'intérêt de ce courriel-là
9 parce qu'on voit, comme que les instructions ou la
10 suggestion de la façon de faire, c'est d'émettre
11 deux chèques de cinq cents dollars (500 \$) à
12 l'Association libérale de Dubuc et on transfère ça
13 à un conseiller politique, directement au
14 Ministère. Qu'est-ce qui expliquerait cette façon
15 de faire là?

16 R. C'est parce que, si j'avais l'information par
17 rapport à l'activité en tant que telle, je pourrais
18 me situer...

19 Q. **[412]** Bien c'est une activité bénéfice sous la
20 présidence de...

21 R. Là ils disent à la fin du courriel :

22 L'activité aura lieu le 7 mai à 18h00
23 au Hilton Québec.

24 Q. **[413]** C'était... « Michou », je crois qu'on réfère
25 à Michèle Dionne qui était la conjointe du Premier

1 ministre Jean Charest à cette époque...

2 R. Oui, exactement.

3 Q. **[414]** ... bien elle l'est encore, mais du moins, il
4 était premier ministre à cette époque-là. On a la
5 date, l'activité, l'endroit, on a l'Association
6 libérale. Malgré tout ça, vous avez pas de
7 souvenir?

8 R. Non et je veux pas inventer de souvenir non plus,
9 là, alors...

10 Q. **[415]** Il y a pas de problème. On va quand même
11 produire la pièce compte tenu que le courriel parle
12 quand même de lui-même. Donc 163P-...?

13 LA GREFFIÈRE :

14 1787.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Merci.

17

18 163P-1787 : Courriel du 16 avril 2009 d'André Côté
19 - Activité bénéfice sous la présidence
20 d'honneur de Michou

21

22 R. C'étant en quelle année? En deux mille neuf (2009).

23 Q. **[416]** En a...

24 Me MICHEL DECARY :

25 Mais ça, si vous permettez à ce moment-ci, il

1 serait important de préciser qui, peut-être pas le
2 nom mais le poste qu'occupait, si c'est un document
3 interne, adressé à monsieur Côté. La personne qui a
4 signé...

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Vous voulez savoir qui envoie le courriel à
7 monsieur Côté?

8 Me MICHEL DECARY :

9 Qui, oui. Si vous pouvez pas le dire, au moins
10 confirmer que c'est quelqu'un de Roche.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Parce que ça, on le voit l'adresse Roche.ca.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Non, mais vous avez simplement à montrer le
15 document décaviardé à monsieur Côté qui va vous
16 confirmer si c'est une personne...

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Bien, la réponse, si c'est seulement la question de
19 mon confrère, la réponse est à l'écran.

20 Me MICHEL DECARY :

21 Oui.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 On voit « de », puis on a barré le nom mais
24 @roche.ca. Donc c'est quelqu'un de Roche.

25

1 Me MICHEL DECARY :

2 Bon, vous confirmez ça. C'est tout ce que je
3 voulais.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 C'est tout. Effectivement...

6 Me MICHEL DECARY :

7 C'est mis en preuve. Merci.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 ... ça vient pas nécessairement, là, directement du
10 Parti libéral, j'en conviens.

11 R. Une chose que je peux ajouter, par contre, si vous
12 permettez, Madame la Présidente, c'est que,
13 occasionnellement, un parti politique pouvait
14 envoyer une demande pour un cocktail comme ça
15 adressée au président chez Roche à Mario Martel
16 puis assez souvent le président mettait « André »
17 dessus puis il le mettait sur mon bureau ça fait
18 que, peut-être que lui, c'est peut-être une
19 situation comme ça que lui a l'information, moi je
20 l'ai pas, des fois ça tombait entre deux chaises,
21 je lui en reparlais pas ou quelqu'un prenait la
22 relève mais, sincèrement, celui-là, il me dit pas
23 grand chose.

24 Q. **[417]** Pas de problème. Est-ce qu'il vous est arrivé
25 de fréquenter des activités de financement où le

1 premier ministre, monsieur Charest, était l'invité
2 ou était convié également?

3 R. Oui, ça m'est arrivé.

4 Q. **[418]** O.K.

5 R. Oui.

6 Q. **[419]** Pour quelle raison, donc on a expliqué au
7 niveau du ministère des Transports, le MAMROT, le
8 ministre de la Santé tout à l'heure, je présume,
9 c'est au niveau des infrastructures qu'il y a peut-
10 être un intérêt. L'intérêt d'assister à des
11 activités de financement quand le premier ministre
12 est là, quel est-il?

13 R. Quel est l'intérêt? C'est un peu toujours le même
14 intérêt, c'est de faire acte de présence et puis,
15 je crois que, à ma souvenance, il y avait deux
16 activités avec le premier ministre, deux
17 cocktails : un à Montréal et un à Québec et puis,
18 si je me souviens bien, c'était à mille dollars
19 (1000 \$) de l'activité.

20 Q. **[420]** O.K.

21 R. Et puis, en fait, pour moi, c'était le même
22 intérêt, c'était de dire « On va être présents, on
23 va être là, on va suivre. » puis, assez souvent,
24 ces cocktails-là étaient sollicités, effectivement,
25 par les mêmes personnes de l'association, à savoir

1 monsieur Leblanc ou quelqu'un comme ça.

2 Q. **[421]** Est-ce qu'il y avait d'autres personnes à
3 part monsieur Leblanc qui vous sollicitait?

4 R. Il y avait, oui, il y avait un monsieur, j'essaie
5 de retrouver son nom dans la région de Thetford
6 Mines, Donavan, monsieur Donavan, qui est... Mais
7 je crois que monsieur Donavan ça s'est terminé, son
8 implication avec le Parti libéral en deux mille
9 sept (2007) ou deux mille huit (2008), là, à ma
10 connaissance ou à ma souvenance plutôt.

11 Q. **[422]** Mais entre les deux, qui était le plus...

12 R. Monsieur Leblanc.

13 Q. **[423]** Qui était le plus présent? C'est monsieur
14 Leblanc.

15 R. Dans l'est, c'était surtout monsieur Leblanc.

16 (14:17:55)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[424]** J'aimerais simplement revenir si vous me
19 permettez...

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Oui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[425]** ... au courriel qui est affiché. Outre le
24 fait que l'on demande que les chèques doivent être
25 transmis à monsieur Pierre-Olivier Lussier au nom

1 du ministère des Ressources naturelles et de la
2 faune, est-ce qu'on doit déduire par l'objet
3 « activité bénéfice sous la présidence d'honneur de
4 Michou » qu'il y a une certaine familiarité qui est
5 apparente? Est-ce que tout le monde appelait madame
6 Dionne Michou ou il y avait une familiarité qui...

7 R. Bien non, pas particulièrement. C'est un, je pense
8 que Michou on l'a vu partout dans les médias puis,
9 à une certaine époque, quand on parlait de madame
10 Dionne, les gens utilisaient le mot Michou. Je peux
11 pas en dire plus malheureusement. J'aimerais bien
12 me souvenir c'était quoi l'activité ou le savoir,
13 je vous donnerais tous les détails mais j'ai pas de
14 souvenir qu'est-ce que c'est mais...

15 Q. **[426]** C'est peut-être d'où l'importance de savoir
16 ou de montrer au témoin de qui provient cette note-
17 là parce que peut-être que le témoin pourrait nous
18 dire s'il y avait une certaine familiarité entre
19 madame Dionne et la personne de...

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Q. **[427]** Parfait. Je vais faire venir une copie du
22 document décaviardé, je pourrai le montrer, là,
23 soit avant le contre-interrogatoire...

24 R. Mais Madame...

25 Q. **[428]** ... de mes collègues ou...

1 R. Madame la Présidente.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[429]** Oui?

4 R. Je m'excuse, là, mais là, le, comme on dit, le
5 hamster tourne, là, et puis je crois me souvenir.
6 Je pense que puisque c'est Ressources naturelles,
7 je crois que c'était une activité bénéfice pour une
8 association, « Nos rivières à saumon » ou quelque
9 chose comme ça mais je comprends mal que ça soit,
10 je peux me tromper parce que ça soit la rivière à
11 saumon puis que les fonds aillent au Parti libéral,
12 ça marche pas. J'essaie de me souvenir mais je vois
13 pas, je vois pas qu'est-ce que ça peut être parce
14 que je me souviens d'avoir participé à une soirée
15 bénéfice pour une association saumon à, mais je
16 pense pas que ça soit ça. Ça m'étonnerait parce que
17 c'était au Hilton, effectivement, par contre.

18 Q. **[430]** O.K. Moi, ce que je voulais savoir c'est :
19 est-ce que on doit comprendre de ce courriel-là, et
20 c'est pour ça que je disais est-ce que madame
21 Dionne était, tout le monde l'appelait Michou ou si
22 c'est un lien familial qui est utilisé par les
23 personnes qui sont familières auquel cas ma
24 question c'est : est-ce que Roche, par exemple,
25 était familial avec madame Dionne et probablement

1 avec monsieur Charest?

2 R. Non, d'aucune sorte, d'aucune sorte. Mais, là, je
3 vois le nom de la personne qui me l'a transmis et
4 puis, d'après ce que j'en comprends, c'était une
5 activité de femmes pour femmes, effectivement, puis
6 la dame en question qui me l'a envoyé, je me
7 souviens quand on a parlé, on parlait de madame
8 Dionne, elle, elle l'appelait « Michou »,
9 effectivement.

10 Q. **[431]** Parce que, parce qu'elle avait une...

11 R. Elle avait eu une demande pour aller à cette
12 activité-là.

13 Q. **[432]** Mais...

14 R. En voyant le nom de la personne ici, c'est une
15 personne de Roche...

16 Q. **[433]** O.K.

17 R. ... en passant, et puis, effectivement, elle a
18 utilisé le mot « Michou » ou plutôt l'appellation
19 « Michou ». Mais c'était pas... pour répondre à
20 votre question, c'était pas une proximité puis une
21 pratique courante d'appeler madame Dionne
22 « Michou », puis de parler de « Michou » dans les
23 corridors chez Roche, là, pas du tout.

24 Q. **[434]** Mais cette personne-là de chez Roche
25 connaissait-elle de façon plus particulière madame

1 Dionne?

2 R. Je crois pas, non. Non, je crois pas, vraiment pas.

3 Q. **[435]** Plus familière?

4 R. Vraiment pas.

5 Q. **[436]** O.K.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[437]** Et sans nécessairement nommer le nom de cette
8 personne-là, quel rôle occupe-t-elle chez Roche?

9 R. C'était une directrice d'un département technique.

10 Q. **[438]** Juste aussi pour compléter ce courriel-là -
11 j'ai pas la pièce caviardée, mais - j'ai un
12 document, c'est dans le fond, c'est un peu... c'est
13 le « Link », le « Linked », le « LinkedIn » de
14 monsieur Pierre-Olivier Lussier, qui démontre son
15 cheminement historique et on voit qu'il est,
16 effectivement, conseiller politique au cabinet du
17 ministre délégué aux Ressources naturelles et de la
18 Faune de février deux mille neuf (2009) à juillet
19 deux mille dix (2010). Donc, je ferai le caviardage
20 nécessaire et je... on produira ça, là, peut-être
21 au retour, le deux (2) juin, juste pour compléter
22 le courriel pour démontrer qui est monsieur Lussier
23 au sein du ministère des Ressources naturelles et
24 de la Faune à ce moment-là. Est-ce que vous
25 considérez que les... non, comment qualifieriez-

1 vous les demandes de cocktail impliquant le premier
2 ministre? Est-ce qu'il y en avait beaucoup? Pas
3 beaucoup? Est-ce que c'était rare? Est-ce que vous
4 étiez ensevelis de demandes?

5 R. Non. Concernant le premier ministre, comme je vous
6 dis, c'était une fois par année, ou à deux
7 reprises, peut-être une fois à Montréal et une fois
8 dans l'Est du Québec, à Québec c'est-à-dire. Mais,
9 non, il y avait pas de...

10 Q. **[439]** Je vous pose la question... Montrez, Madame
11 Blanchette, l'onglet 16. C'est une correspondance,
12 c'est un courriel, encore une fois, que vous avez
13 avec madame Michaud et vous sentez... semblez -
14 pardon - montrer votre exaspération à ce sujet-là.
15 Donc, on voit le treize (13) novembre deux mille
16 sept (2007) en après-midi, de vous à madame
17 Michaud, le sujet étant Jean Charest. Donc :

18 Salut F,

19 J' imagine Salut France,

20 Je me suis trompé [sic] hier avec le
21 courriel [sic] à Lorraine concernant
22 le cocktail du PM; celui dont il est
23 question dans son courriel [sic] est
24 celui du 19 nov à Mtl et je croyais
25 que c'était celui de Qc ce soir.

1 Et là, je vais... vous écrivez, je vous laisse le
2 dire. Vous terminez votre phrase en disant :

3 Donc...

4 R. Donc un nouveau cocktail du PM à Mtl,
5 ils exagèrent ces libéraux...

6 Q. **[440]** Qu'est-ce que vous voulez-dire quand vous
7 dites « ils exagèrent ces libéraux »?

8 R. On est en quelle année?

9 Q. **[441]** Deux mille sept (2007), novembre.

10 R. Deux mille sept (2007)... Bien, c'est qu'on nous
11 annonce... on avait été sollicité, je crois, pour
12 prendre dix (10) cartes. Si je me souviens bien, la
13 demande venait d'un monsieur Linteau, mais je suis
14 pas certain, dix (10) cartes, puis là, je me rends
15 compte qu'on a encore dix (10) cartes à prendre
16 pour un autre cocktail du premier ministre à
17 Montréal cette fois-ci, et vice et versa à Québec.
18 Ça fait que je trouvais que c'était comme abusif de
19 demander à une firme de participer deux fois à des
20 événements pour dix mille dollars (10 000 \$) à deux
21 jours d'intervalle, dans des régions différentes,
22 pour le même cocktail.

23 Q. **[442]** Est-ce que vous, vous étiez directement
24 sollicité pour les cocktails du premier ministre ou
25 ça passait plutôt par monsieur Martel qui vous

1 ren... si c'est à Québec, par exemple, vous
2 contactait en vous disant : « Occupe-toi d'envoyer
3 du monde à ce cocktail-là »?

4 R. Ça a passé par monsieur Martel. Comme je vous dis,
5 à ma souvenance, il y avait eu une correspondance
6 écrite qui venait d'un monsieur Linteau. Je crois
7 avoir vu une pièce, d'ailleurs...

8 Q. **[443]** Effectivement, c'est la pièce 51, Madame
9 Blanchette. C'est une lettre, donc... de la part de
10 Denis Linteau, responsable du financement, adressée
11 à monsieur Martel. Ce qui est intéressant - et je
12 vous laisserai commenter par la suite - c'est qu'on
13 voit que l'adresse... Oui, l'onglet 51. On voit que
14 la lettre est adressée par le responsable du
15 financement du Parti libéral du Québec, mais c'est
16 adressé à monsieur Mario Martel, je vous dirais pas
17 en sa qualité, mais on indique « Président, Roche
18 Limité ltée, Groupe-conseil » et donc l'objet est
19 « Campagne de financement 2009 du Parti libéral ».
20 On voit que le... on voit même que la lettre est
21 personnalisée, donc c'est pas « Monsieur », c'est
22 « Mario » avec un petit commentaire qui dit :

23 Comme par le passé ton support a
24 toujours été grandement apprécié.

25 [...] Aussi tout (sic) les ministre

1 sont présent (sic).

2 Est-ce que vous avez déjà vu cette lettre-là, à
3 l'exception de votre... de vos rencontres
4 préparatoires?

5 R. Absolument, parce que monsieur Martel l'a déposée
6 sur mon bureau pour que je m'en occupe.

7 Q. **[444]** Pour que vous... parce qu'on voit, là, au
8 troisième paragraphe :

9 Je joins à la présente 5 cartes au
10 coût de 1000 \$ chacun [sic].

11 R. Oui.

12 Q. **[445]** Les chèques doivent obligatoirement
13 être tirés sur le compte personnel des
14 souscripteurs.

15 Donc, est-ce que vous avez suivi la demande de
16 monsieur Martel et réussi à trouver... à vendre les
17 cinq cartes?

18 R. Je me souviens pas si on a vendu cinq cartes, mais
19 je crois qu'on avait pris trois cartes au final. Je
20 crois, il me semble que c'étaient trois cartes
21 qu'on a prises.

22 Q. **[446]** Et de votre connaissance d'une personne qui a
23 travaillé près de vingt (20) ans, là, en
24 développement des affaires, dans des firmes
25 d'ingénierie et tout, quand qu'on dit, là, P.S., et

1 je veux votre opinion là-dessus, ou votre
2 impression, avec votre expérience, là. On dit P.S.,
3 aussi :

4 Tous les ministres seront présents.

5 R. Incitatif à acheter des cartes. Puis j'imagine que
6 cette lettre-là a dû être envoyée à tous les
7 présidents des autres firmes aussi.

8 Q. **[447]** Et à la fin, dans le nota bene, là, à la
9 toute fin, Madame Blanchette, si on peut descendre
10 un peu... On voit, là, notre... Donc, la pièce
11 jointe, cinq cartes, puis on dit notez bien, ou
12 nota bene :

13 Auriez-vous l'obligeance de retourner
14 votre paiement à l'attention de
15 Monsieur Denis Linteau...

16 Qui signe la lettre,

17 ... au bureau du Parti libéral...

18 Et on a l'adresse, qu'on a évidemment caviardée. Je
19 sais que vous vous rappelez pas avoir vendu cinq
20 cartes, mais si vous avez vendu un certain nombre
21 de cartes, est-ce que vous avez pris les chèques et
22 vous les avez envoyés à monsieur Linteau, tel qu'il
23 vous enjoignait de le faire, ou il vous suggérait
24 de le faire?

25 R. Non, je crois pas. Non, je crois pas. Je pense

1 que... L'habitude qu'on avait, nous, c'était de
2 remettre les chèques à l'entrée, à la table des
3 inscriptions, comme je vous disais ce matin.

4 Q. **[448]** Je réfère, pour la prochaine série de
5 questions... Donc on peut produire, pardon, la
6 pièce.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Alors on va produire le courriel du treize (13)
9 novembre, 1788.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Merci.

12 LA GREFFIÈRE :

13 Et la lettre, 1789.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Merci, je vais vous...

16 (14:27:11)

17

18 163P-1788 : Courriel du 13 novembre 2007 d'André
19 Côté - J. Charest

20

21 163P-1789 : Lettre de demande de contribution du
22 Parti libéral du Québec datée du 16
23 septembre 2009

24

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Permettez-moi...

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Oui.

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. **[449]** Dans le fond, cette lettre-là, que le Parti
7 libéral envoie à monsieur Martel, à l'adresse de,
8 de... de la société Roche, et on dit « On envoie
9 cinq billets. » pour vous, est-ce que c'est pas une
10 confirmation qu'on sollicite la firme, et non pas
11 l'individu en tant que tel?

12 R. Non, c'est la firme qu'on sollicite, là.

13 Q. **[450]** C'est...

14 R. C'est la firme, là.

15 Q. **[451]** Dans le genre de... d'appel que vous
16 receviez, c'est la firme à chaque fois qu'on... que
17 vous sentez qu'on...

18 R. C'est la firme à chaque fois, puis comme vous
19 voyez, Monsieur Lachance, il spécifie bien que les
20 chèques doivent être faits par des... des
21 personnes, là. Ça fait que... Ce matin, comme je
22 vous disais, je peux pas croire, c'est utopique de
23 penser que les parties pensaient que c'était des
24 individus qui payaient ça à même leur... leur
25 salaire, là. Ça fait que... Puis, puis... Puis de

1 mon courriel précédent, que j'envoie à madame
2 Michaud pour lui dire que c'est exaspérant des
3 demande comme ça, là, t'sais, ça, ça... c'est comme
4 ahurissant d'en recevoir autant.

5 Q. **[452]** Donc, vous avez jamais senti, vous, quand on
6 vous approchait directement, que c'était vous
7 personnellement qu'on approchait, là. Vous comme
8 président, ou vice-président de Roche,
9 essentiellement, là.

10 R. Oui. La compagnie. La corporation.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. **[453]** La prochaine série de questions, et on est
13 sur le dernier droit, je vous demande, est-ce que
14 vous avez déjà... Et je réfère particulièrement,
15 là, à la région, là, de Gaspésie, pointe
16 gaspésienne, Îles-de-la-Madeleine. Est-ce que... Et
17 aux élections de deux mille huit (2008). Est-ce que
18 vous avez contribué, directement ou non, à la
19 campagne électorale de députés provinciaux?

20 R. Oui.

21 Q. **[454]** De quels... Pour quels députés provinciaux
22 avez-vous donné un coup de main, contribué?

23 R. On a aidé monsieur Chevarie aux Îles-de-la-
24 Madeleine et monsieur Mamelonet sur la péninsule
25 gaspésienne.

1 Q. **[455]** O.K. Monsieur Chevarie, son prénom, est-ce
2 que vous le savez?

3 R. J'ai jamais rencontré... Son prénom, son prénom,
4 son prénom...

5 Q. **[456]** Si je vous suggère Germain?

6 R. Germain Chevarie, exactement.

7 Q. **[457]** Et...

8 R. Et Georges Mamelonet.

9 Q. **[458]** Donc, ce sont deux députés aux... deux
10 candidats à l'élection de deux mille huit (2008)...

11 R. Exact.

12 Q. **[459]** ... que vous avez aidés?

13 R. Oui.

14 Q. **[460]** Si on débute avec monsieur Chevarie.

15 R. Hum hum.

16 Q. **[461]** Dans quelle mesure a été votre aide ou votre
17 contribution à sa campagne électorale?

18 R. En fait, les contacts avec monsieur Chevarie se
19 faisaient par l'intermédiaire de monsieur Lapointe,
20 Martin Lapointe, qui était chez nous, qui agissait
21 comme consultant, et puis monsieur Lapointe nous a
22 fait savoir qu'il avait eu une demande, ou qu'il
23 avait pris une entente, ou... Je sais pas comment
24 se sont négociées les choses, là. Mais qu'il serait
25 souhaitable qu'on aide monsieur Chevarie pour cinq

1 mille dollars (5 000 \$).

2 Q. **[462]** Est-ce qu'il vous a indiqué qui avait fait
3 cette demande-là pour cinq mille dollars (5 000 \$),
4 à savoir...

5 R. L'Association libérale des Îles-de-la-Madeleine,
6 là, j'imagine.

7 Q. **[463]** Il y a pas un individu en particulier,
8 pardon, on vous a dit telle personne, qui fait
9 telle... qui a tel poste?

10 R. C'est ce que je vous disais d'entrée de jeu. Peut-
11 être qu'il y a eu quelqu'un, mais moi je n'ai...
12 J'ai pas été informé...

13 Q. **[464]** À votre niveau, monsieur Lapointe vous dit,
14 « J'ai une demande...

15 R. Oui.

16 Q. **[465]** ... pour aider à la hauteur de cinq mille
17 dollars (5 000 \$)...

18 R. Exact.

19 Q. **[466]** « ... le candidat, Germain Chevarie. »

20 R. Exactement.

21 Q. **[467]** Quelle est votre réaction lorsque monsieur
22 Lapointe vous mentionne cette demande-là?

23 R. En fait, la réaction c'est que les deux demandes
24 sont venues en même temps, et monsieur Chevarie et
25 monsieur Mamelonet, qu'on va parler par la suite,

1 j'imagine, puis je trouvais que ça faisait, encore
2 une fois, beaucoup de sous. Et puis, bon, bien,
3 on... Quand même, c'était, c'était... On est en
4 quelle année, en deux mille huit (2008)?

5 Q. **[468]** En deux mille huit (2008), l'automne.

6 R. En campagne électorale, là, les demandes sont,
7 sont... sont énormes, et puis on n'a pas
8 nécessairement les ressources financières à portée
9 de main pour combler toutes ces demandes-là. Ça
10 fait que ma réaction, moi, ça a été de dire,
11 « Écoute, O.K., je vais, je vais... je vais donner
12 un coup de main, on va essayer d'identifier des
13 acteurs qui, qui... qui peuvent avoir un intérêt,
14 un peu comme on l'a fait avec le cocktail de madame
15 Normandeau, appeler des entrepreneurs, des
16 fournisseurs, puis leur dire : Bon, bien écoutez,
17 regarde, vous avez des travaux, vous travaillez aux
18 îles, vous faites des affaires aux îles, vous êtes
19 un fournisseur aux îles, vous vendez des services,
20 là, il y a une campagne électorale puis il y a un
21 candidat qui demande qu'on le supporte
22 financièrement. Pouvez-vous nous aider? » Et puis
23 on a ramassé effectivement le quatre ou cinq mille
24 dollars (4 000 \$-5 000 \$) en question pour
25 l'individu.

1 Q. **[469]** Savez-vous si monsieur Lapointe, en plus de
2 faire, de véhiculer cette demande-là et j'imagine
3 d'y donner un coup de main, savez-vous s'il a
4 également donné du temps ou du bénévolat ou si lui-
5 même a contribué à la campagne autrement qu'en
6 versant de l'argent?

7 R. Je ne pourrais dire, je ne pourrais dire.

8 Q. **[470]** O.K. Juste pour, toujours corroborer les
9 dires du témoin, je demanderais à Madame Blanchette
10 d'exhiber, là, l'onglet 53.

11 LA GREFFIÈRE :

12 1790.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Oui, on peut le coter effectivement immédiatement.

15 14:31:56

16

17 163P-1790 : Courriel du 23 septembre 2008 d'André

18 Côté à Martin Lapointe - Tu fais quoi

19

20 Q. **[471]** Donc on peut arrêter ici. Donc c'est un
21 courriel que vous envoyez à Martin Lapointe le
22 vingt-trois (23) septembre deux mille huit
23 (2008)...

24 R. Oui.

25 Q. **[472]** ... et là...

1 R. Oui.

2 Q. **[473]** ... on voit qu'il vous adresse puis vous
3 répondez. Il (sic) dit :

4 Je fais quoi? je travaille... je fais
5 le protocole pour ppp aux îles...

6 et là vous dites :

7 je cherche du fric pour Chevarie

8 R. Oui.

9 Q. **[474]** ... puis là vous continuez avec vos autres
10 tâches quotidiennes donc j'imagine que ça vient un
11 peu corroborer ce que vous venez de nous dire.

12 R. Oui c'est ça, exactement, là. J'essayais de
13 contacter des gens qui étaient susceptibles de nous
14 aider à ramasser ce montant-là.

15 Q. **[475]** C'est ce que vous faisiez. Parfait.

16 R. Oui.

17 Q. **[476]** Pendant qu'on est dans les pièces, ma
18 collègue, maître Ramos-Paque, me dit que l'onglet
19 54, c'est donc l'extrait, là, LinkedIn, de monsieur
20 Pierre-Olivier Lussier, pardon, qu'on peut
21 immédiatement produire pour compléter le courriel
22 de tout à l'heure. Donc, Madame la greffière, on
23 est rendus à 179...?

24 LA GREFFIÈRE :

25 1791.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 91.

3

4 163P-1791 : Profil public de Pierre-Olivier
5 Lussier

6

7 Q. [477] Donc on peut peut-être juste descendre, là,
8 pour qu'on voie bien, dans le bas de la page, ce
9 que je lisais tout à l'heure. On voit donc,
10 (inaudible) si vous pouvez rester là, donc on voit
11 là, le deuxième, oup! arrêtez de bouger s'il vous
12 plaît, O.K. Donc on voit en quatrième :

13 Conseiller politique - Cabinet...

14 Non, excusez-moi c'est juste avant, cinquième :

15 Conseiller politique - Cabinet du
16 ministre délégué aux Ressources
17 naturelles et à la Faune

18 de février deux mille neuf (2009) à juillet deux
19 mille dix (2010) soit la période qui était couverte
20 par le courriel qu'on a vu précédemment.

21 R. D'accord.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Sous 1791?

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 12.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Non, 1791.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 11? O.K. Bien je vais vous laisser faire le compte,
5 ça va être plus sage comme ça.

6 Q. **[478]** Vous avez parlé également de monsieur
7 Mamelonet, Georges Mamelonet.

8 R. Oui.

9 Q. **[479]** Peut-être nous expliquer, lui, je crois que
10 vous avez été impliqué plus personnellement dans
11 cette demande-là? Nous expliquer le contexte.

12 R. Bah! plus personnellement, non, mais c'est
13 quelqu'un que je connais davantage, monsieur
14 Mamelonet, et puis ça a été un peu la même
15 dynamique, c'est-à-dire que les députés devaient
16 trouver des sous pour financer leur campagne et
17 puis ils se sont adressés à Roche. Ils ont dû
18 s'adresser à d'autres firmes aussi et puis nous, la
19 commande que monsieur Lapointe m'avait rapportée,
20 c'était encore une fois cinq mille dollars
21 (5 000 \$). Alors, ça a été la même dynamique. Les
22 gens que j'ai approchés ont... ça a été la même
23 façon de faire, solliciter des entreprises pour
24 qu'ils nous aident à combler ce cinq mille dollars
25 (5 000 \$) là puis, ces gens-là ont envoyé leur

1 chèque directement à l'Association libérale de la
2 région et non pas par mon intermédiaire ou
3 l'intermédiaire de Roche, là.

4 Q. **[480]** Mais vous, est-ce que vous faites savoir
5 d'une façon ou d'une autre, soit à monsieur, à
6 l'organisation de monsieur Mamelonet ou
7 l'organisation de monsieur Chevarie que vous avez
8 réussi votre objectif de cinq mille dollars
9 (5 000 \$) puis qu'ils vont recevoir...

10 R. Oui.

11 Q. **[481]** ... des chèques, là?

12 R. Oui.

13 Q. **[482]** Vous vous assurez qu'ils savent que...

14 R. Oui.

15 Q. **[483]** ... que l'initiative vient de vous?

16 R. Oui. Monsieur Lapointe s'en est assuré
17 effectivement.

18 Q. **[484]** O.K. Monsieur Chevarie, est-ce qu'il y a des
19 éléments factuels qui vous permettent de croire
20 qu'il était au courant qu'il y avait eu ce finan...
21 cette demande de cinq mille dollars (5 000 \$) là et
22 ce financement-là par la suite?

23 R. Non, j'ai pas d'éléments factuels. La seule chose
24 qui... la seule personne qui me l'a confirmé, c'est
25 monsieur Lapointe.

1 Q. **[485]** Que selon lui...

2 R. Qu'il avait confirmé à monsieur Chevarie qu'on
3 avait, à monsieur Chevarie ou au représentant de
4 son association, comme je vous dis, je sais pas
5 avec qui monsieur Lapointe traitait dans ce
6 dossier-là.

7 Q. **[486]** D'accord. Et monsieur Mamelonet, est-ce qu'il
8 était au courant?

9 R. Monsieur Mamelonet était au courant aussi. Monsieur
10 Mamelonet était, en passant, un ami de mon regretté
11 collègue Claude Lescelleur. C'était des gens qui
12 vivaient dans le même patelin. Alors...

13 Q. **[487]** Donc, il y avait une proximité entre ces
14 gens-là. D'ailleurs, ça mène à l'onglet 6, Madame
15 Blanchette. C'est un courriel donc entre Feu Claude
16 Lescelleur et d'une part, monsieur Mamelonet et
17 ensuite, monsieur Mamelonet... monsieur Lescelleur,
18 pardon, vous transfère le courriel. On peut peut-
19 être immédiatement descendre au courriel entre
20 monsieur Lescelleur et Mamelonet. Donc on voit que
21 monsieur Lescelleur, ça va, merci, on voit que
22 monsieur Lescelleur va féliciter monsieur Mamelonet
23 pour son élection et tout et si on voit la réponse
24 ensuite, on peut peut-être monter légèrement,
25 Madame Blanchette, pour la date, parfait. Ici,

1 donc, on voit que monsieur Mamelonet écrit à
2 monsieur Lescelleur le lendemain de l'élection qui
3 était le huit (8) décembre deux mille huit (2008)
4 et on dit :

5 Merci beaucoup Claude. Mes salutations
6 à ton équipe et soyez assurés que je
7 serai au rendez-vous pour nous.
8 Georges.

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[488]** Qu'est-ce qu'on doit comprendre?

11 R. Est-ce qu'on peut remonter un petit peu?

12 Q. **[489]** Oui. Remonter ou descendre?

13 R. Alors si on lit, là.

14 Q. **[490]** Oui.

15 R. « Bonjour Georges » Claude qui écrit, mon collègue
16 Claude qui écrit à monsieur Mamelonet

17 J'avais une réunion hier soir de sorte
18 que je n'ai pas pu aller te féliciter
19 en personne. Sache cependant que je te
20 souhaite les plus sincères
21 félicitations. Le comté de Gaspé peut
22 maintenant compter sur un député
23 solide, particulier et brillant. On
24 peut regarder l'avenir avec optimisme.

25 Alors, lui, il parle de la région de la Gaspésie où

1 est-ce qu'il habite et moi, ce que j'en comprends
2 dans la réponse de monsieur Mamelonet, « Je serai
3 au rendez-vous pour nous » pour nous les
4 Gaspésiens, les résidents du coin.

5 Q. **[491]** Pour la région. O.K. Donc on peut pas voir
6 ici une espèce de « Merci de la contribution »?

7 R. Je vous dirais, je vous dirais que pour l'avoir
8 connu, Mamelonet c'est quelqu'un que, malgré tout,
9 moi je considérais comme un, quelqu'un qui était
10 très intègre puis grandement au service de sa
11 région, là.

12 Q. **[492]** Pourquoi vous dites « malgré tout »? Malgré
13 les différents incidents que...

14 R. Bien c'est parce que monsieur Mamelonet, on le
15 sait, il a fait l'objet de certains différends
16 avec, du temps qu'il a été maire à Percé puis qu'il
17 a eu des difficultés avec ses pêches d'oursins puis
18 ces choses-là alors moi, pour l'avoir connu, je
19 dirais qu'il défendait très bien les intérêts de sa
20 région puis il avait à coeur que sa population
21 demeure en bonne santé financière puis il était
22 bien impliqué je trouve.

23 Q. **[493]** D'accord. Donc le « nous » est le nous
24 régional.

25 R. Oui.

1 Q. **[494]** Quand il dit « nous », c'est nous la région.

2 R. Oui.

3 Q. **[495]** Donc on va produire ce courriel-là.

4 LA GREFFIÈRE :

5 1792.

6 (14:37:59)

7

8 163P-1792 : Courriel du 9 décembre 2008 entre

9 Claude Lescelleur et Georges Mamelonet

10

11 Q. **[496]** O.K. Et, Madame Blanchette, ça nous mène à
12 l'onglet 8. On peut immédiatement aller dans le
13 bas, cette fois-ci c'est un courriel que vous avez
14 envoyé, et on va aller dans le bas pour ça, peut-
15 être pas si bas que ça, on peut remonter, juste
16 voir, encore, encore. Ici, oui. Donc on voit que
17 vous envoyez un courriel à Henri Ouellet. Qui est
18 Henri Ouellet?

19 R. Henri Ouellet c'est le président de Premier Tech
20 Environnement.

21 Q. **[497]** O.K. Donc le quatre (4) décembre deux mille
22 huit (2008) on est donc trois, quatre jours avant
23 les élections?

24 R. Avant l'élection.

25 Q. **[498]** Et on peut vous laisser quelques instants, on

1 peut peut-être juste monter un peu ou descendre
2 pour voir le contenu du courriel, l'autre côté.
3 Merci. Donc

4 Je reviens d'un périple...
5 parfait et j'insiste sur le dernier paragraphe
6 Mamelonet et Chevarie sont en avance
7 dans Gaspé et aux îles, on me demande
8 de les aider, bien sûr.

9 Le « bien sûr » est-ce que c'est une petite pointe
10 d'ironie parce qu'on demande encore une
11 sollicitation?

12 R. Bien mais c'est clair, oui.

13 Q. **[499]** Oui.

14 Et je dois leur trouver cinq mille
15 dollars (5000 \$) chacun. Je sollicite
16 ta collaboration pour un mille (1000)
17 pour Gaspé et un mille (1000) pour les
18 îles, je me débrouillerai pour le
19 reste.

20 R. Hum, hum.

21 Q. **[500]** Est-ce que vous savez si monsieur Ouellet a
22 effectivement acheminé mille dollars (1000 \$) pour
23 chacun des candidats?

24 R. Oui, ça a été fait, oui.

25 Q. **[501]** Et, après ça, j'aimerais ça qu'on monte en

1 haut du courriel complètement.

2 R. Oui.

3 Q. **[502]** Donc vous avez transféré ça à Marc-Yvan Côté
4 j'imagine pour le tenir au courant de...

5 R. De la démarche, oui, effectivement.

6 Q. **[503]** De la démarche au niveau de la, du
7 financement politique?

8 R. En fait, j'ai informé monsieur Côté parce que
9 monsieur Côté a été, a été sur le conseil
10 d'administration de Premier Tech pendant un certain
11 temps et puis, bon, monsieur Côté était informé
12 aussi de la démarche qu'on faisait pour monsieur
13 Chevarie et monsieur Mamelonet.

14 Q. **[504]** O.K.

15 R. Et puis, bon, je lui ai envoyé ça suite à un appel
16 téléphonique, je pense, qu'il m'avait fait pour
17 vérifier où est-ce que j'en étais.

18 Q. **[505]** Et si je me fie à votre témoignage jusqu'à
19 maintenant, donc, pour pouvoir être autorisé à
20 aider à la hauteur de cinq mille dollars (5000 \$)
21 monsieur Chevarie, monsieur Mamelonet, ça vous
22 prenait l'autorisation de...

23 R. J'avais informé madame Michaud, oui, effectivement.

24 Q. **[506]** Juste avant de le produire, juste pour
25 refléter votre état d'esprit à la deuxième page,

1 l'avant-dernière ligne, parce que c'est quand même
2 un courriel qui est contemporain à l'époque, là,
3 juste pour corroborer vos propos, on voit ici,
4 juste ici, merci

5 Je compte sur ta bonne collaboration
6 et te trouve chanceux d'être en France
7 plutôt qu'au Québec avec une gang de
8 politiciens qui te courent après.

9 C'est-tu encore une fois la...

10 R. Surtout en deux mille huit (2008) Comme je vous
11 dis, c'était assez...

12 Q. **[507]** La sollicitation?

13 R. ... exaspérant les demandes qui rentraient, là.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Alors 1793.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 S'il vous plaît, oui.

18

19 163P-1793 : Courriel du 4 décembre 2008 entre
20 André Côté, Marc-Yvan Côté et Henri
21 Ouellet - Suivi Gaspé et I de M v/s
22 campagne électorale

23

24 Q. **[508]** Il me reste donc deux points à traiter au
25 niveau de la Ville de Québec, on tombe dans le

1 municipal, donc on va sortir du provincial, mais
2 pendant que le témoin est là, évidemment, il y a
3 une certaine pertinence et encore plus directement,
4 là, la Ville de Gaspé et ce qui a pu se passer ou
5 les différentes... la relation plutôt avec François
6 Roussy qui était maire et Gaston Lelièvre qui était
7 directeur général.

8 R. Gaétan.

9 Q. **[509]** Gaétan Lelièvre, pardon, qui était directeur
10 général et ensuite on passera donc à la Ville de
11 Québec. Pouvez-vous nous expliquer, monsieur
12 Roussy, donc la relation qu'il... que vous...
13 Aviez-vous une relation avec lui ou c'était
14 davantage monsieur Lescelleur vu que c'était son
15 patelin?

16 R. En fait, monsieur Lescelleur et monsieur Lapointe
17 davantage que moi, mais, moi, j'ai connu monsieur
18 Roussy aussi.

19 Q. **[510]** O.K. Est-ce qu'on vous a mis au courant du
20 projet de Rivière-au-Renard?

21 R. Oui.

22 Q. **[511]** Pouvez-vous expliquer aux Commissaires quel
23 est... quels sont les tenants et aboutissants de ce
24 projet-là?

25 R. Oui. D'abord, il faut se ramener en deux mille sept

1 (2007) lorsqu'il y a eu les événements de déluge à
2 Rivière-au-Renard qui avaient causé un décès et
3 puis qui, au niveau des infrastructures, avaient
4 amené, avaient créé une situation d'urgence. Alors,
5 les routes et les ponts étaient arrachés et puis
6 consommation d'eau, c'était impossible, les égouts,
7 tout fonctionnait mal. Alors, il y a eu une
8 situation d'urgence. On est intervenu, on avait un
9 bureau sur place, on n'est pas intervenu seul, tous
10 les bureaux qui étaient sur place, les bureaux de
11 génie-conseil sont intervenus. On a pallié aux
12 situations d'urgence. Ensuite, on a eu un mandat,
13 je me souviens plus quelle envergure de mandat
14 qu'on a eue, encore une fois, en urgence, pour
15 définir un projet pour amener une solution
16 permanente à pallier aux dégâts causés par le
17 déluge. Puis ça, ça... ça a donné naissance à un
18 projet de plusieurs millions de dollars. On a
19 annoncé un projet de réfection d'infrastructures
20 d'environ une vingtaine de millions de dollars, au
21 départ. Et puis à ce moment-là, bien, la Ville de
22 Gaspé devait procéder à l'embauche d'une firme
23 d'ingénierie pour activer ce projet-là parce que,
24 encore une fois, je le répète, c'était en urgence,
25 il fallait que ça aille rapidement. Et puis à ce

1 moment-là, en deux mille sept, deux mille huit
2 (2007-2008), on est encore dans la période où est-
3 ce qu'on peut user de l'antériorité. Pour le
4 bénéfice des téléspectateurs, l'antériorité, c'est
5 que en deux mille un (2001), il y a eu l'arrivée de
6 la Loi 106 qui obligeait les municipalités à aller
7 en appel d'offres public pour les services
8 professionnels. Les services... les services
9 d'ingénierie étant des services professionnels, les
10 municipalités devaient aller en appel d'offres.

11 Par contre, quand t'avais déjà oeuvré dans
12 un projet donné avant deux mille un (2001) et puis
13 que t'étais capable de faire la démonstration que
14 l'expertise technique que t'avais faite autour du
15 projet en question concernait directement le projet
16 qui était visé, bien, tu pouvais te rattacher sur
17 cette expertise antérieure-là pour démontrer que
18 t'avais une certaine antériorité dans le projet. Et
19 à ce compte-là, bien, c'était permis pour la ville
20 de donner le mandat de gré à gré parce que t'avais
21 déjà beaucoup de connaissances du projet. T'avais
22 tout l'apprentissage du projet, autrement dit.

23 Alors, dans le cas présent, à la Ville de
24 Gaspé, il y a deux firmes qui avaient
25 l'antériorité, il y avait à la fois Roche et à la

1 fois BPR. Alors, la Ville de Gaspé nous a demandés
2 de démontrer notre antériorité, c'est ce qu'on a
3 fait. Alors, on a utilisé les expertises qui
4 avaient été faites avant deux mille un (2001), on
5 les a soumises à notre contentieux à l'interne. On
6 les soumises à un contentieux à l'externe pour
7 avoir un avis légal pour démontrer que ce qu'on
8 avait fait, c'était vraiment pertinent aux besoins
9 du mandat qui était en demande. Notre compétiteur
10 BPR a fait la même chose de son côté.

11 Alors, les deux firmes ont soumis leurs
12 avis légaux avec la démonstration d'antériorité à
13 la Ville de Gaspé. La Ville de Gaspé à son tour a
14 pris les avis légaux des deux firmes, les a soumis
15 à une autre firme d'avocats pour avoir elle-même
16 son avis légal. Et puis ce qui est ressorti en bout
17 de ligne, c'est que Roche avait une solide
18 antériorité, meilleure que celle de BPR. Et puis à
19 partir de ce moment-là, bien, il nous restait à
20 négocier d'obtenir un contrat de gré à gré.

21 Dans la suite des choses, ce qui s'est
22 passé, c'est qu'il y a eu beaucoup de discussions
23 avec la Ville parce que pendant ce temps-là le
24 projet cheminait... le projet cheminait à la table
25 du conseil et puis il y a eu... Excusez-moi. Il y a

1 eu beaucoup de discussions avec les... entre les
2 élus et puis finalement on a eu une rencontre avec
3 les gens de la Ville, le maire, le directeur
4 général et puis, là, on nous a fait savoir qu'on
5 consentait à nous donner le mandat...

6 Q. **[512]** Mais je crois que c'était, il y avait
7 certaines... C'était sous réserve de...

8 R. Il y avait des conditions.

9 Q. **[513]** Des conditions.

10 R. Oui.

11 Q. **[514]** Quelles étaient ces conditions-là, Monsieur
12 Côté?

13 R. Il y avait deux conditions. La première condition,
14 c'était qu'on fasse travailler au maximum les gens
15 de la région immédiate de Gaspé. Ce qui était...

16 Q. **[515]** Donc sous...

17 R. Ce qui était louable.

18 Q. **[516]** Sous-traiter avec les intervenants dans la
19 région?

20 R. Exactement. Alors on nous a demandé de... de
21 s'organiser pour partager notre mandat avec les
22 firmes locales. Alors il y en avait, il y avait...
23 Il y avait nous, il y avait BPR, il y avait
24 Progesco, qui était, qui est devenue Dessau par la
25 suite, puis il y avait Kwatroe. La petite firme

1 dont on parlait ce matin.

2 Q. [517] D'accord.

3 R. Alors on a accepté de le faire, évidemment. Je
4 trouvais que c'était louable aussi de le faire,
5 parce que c'était un mandat de grande envergure,
6 puis ça assurait des meilleures retombées locales,
7 puis c'était logique.

8 La deuxième condition, c'était qu'on...
9 qu'on participe au Fonds de relance de Rivière-au-
10 Renard. C'est-à-dire que la... Le conseil municipal
11 avait - et je sais pas s'il y avait juste le
12 conseil municipal ou des organismes paramunicipaux
13 - avait constitué un fonds, un Fonds de relance de
14 Rivière-au-Renard pour soutenir l'aspect social des
15 gens qui, qui... qui avaient subi le, le... le
16 déluge, et puis on nous a demandé de contribuer à
17 ce fonds-là, comme on l'a demandé à beaucoup
18 d'autres commerçants dans la région de Gaspé, afin
19 de, de... de pourvoir aux besoins de ce fonds-là.

20 Et puis ce qu'on nous demandait, c'était
21 de... Il y a eu beaucoup de négociations, mais ça a
22 terminé qu'on nous demandait de remettre quatre
23 pour cent (4 %) de nos honoraires au Fonds de
24 relance de Rivière-au-Renard.

25 Q. [518] Quatre pour cent (4 %) des honoraires que

1 vous obteniez dans le cadre de...

2 R. Dans le cadre de ce projet.

3 Q. [519] ... ce projet urgent-là?

4 R. C'est ça. Voilà.

5 Q. [520] Est-ce que ce quatre pour cent-là (4 %)

6 s'appliquait aussi aux sous-traitants, donc les
7 sous-traitants devaient aussi...

8 R. Exactement. À ce compte-là, on a dit, « Regarde. On
9 n'a pas de problème avec ça, même que c'est
10 logique. » Par contre on trouvait que le montant,
11 en bout de ligne, serait probablement élevé, parce
12 que plus les choses évoluaient, plus le projet
13 prenait de l'ampleur.

14 Alors on nous a demandé, à la Ville, de
15 démontrer qu'on avait bel et bien une entente avec
16 nos sous-traitants dans ce sens-là, dans un premier
17 temps démontrer qu'on avait une entente avec nos
18 sous-traitants, puis dans un deuxième temps
19 démontrer qu'on avait une entente pour contribuer
20 au Fonds de relance.

21 Alors on a rencontré nos sous-traitants,
22 nos partenaires de projet, on s'est assuré qu'ils
23 s'engagent, dans une lettre, à contribuer au Fonds
24 de relance de Rivière-au-Renard. Ces lettres-là, on
25 les a transmises à la Ville. À leur satisfaction,

1 on a fini par signer un contrat avec la Ville, puis
2 entreprendre les travaux.

3 Q. [521] O.K. Juste prendre, je vous interromps une
4 seconde, l'onglet 40, Madame Blanchette. Toujours
5 pour corroborer les propos du témoin, Madame la
6 Présidente, Monsieur le Commissaire, c'est un
7 courriel du seize (16) février deux mille neuf
8 (2009) adressé à monsieur Côté de la part de
9 monsieur Lescelleur, dans lequel on... monsieur
10 Lescelleur confirme effectivement... Et vous pouvez
11 le laisser là. Peut-être l'agrandir un... Oui,
12 effectivement, un peu. Donc on voit, là, André,
13 dans le milieu de la page :

14 André
15 Le maire Roussy vient de m'appeler.
16 Conformément à notre contrat (stipulé
17 d'ailleurs comme tel au contrat) nous
18 devons donc retourner 4 % de nos
19 honor dans le fonds (on parle au
20 global d'un montant de 160 000 \$
21 réparti entre les firmes; ROCHE 50 %,
22 BPR, 32 %...

23 Et le « ETC », j'imagine que c'est des petites
24 firmes d'ingénierie qui se ramassent... qui se...

25 R. Exactement.

1 Q. **[522]** ... partageront le dix-huit pour cent (18 %).

2 R. Exactement.

3 Q. **[523]** Juste une note, là, il manque quelques
4 lettres, là, c'est le filigrane, là, de... qui est
5 en arrière, qui...

6 R. Hum hum.

7 Q. **[524]** ... qui a causé un petit problème, mais on
8 voit quand même, on voit l'essence du propos. Donc,
9 est-ce que je suis... Est-ce que c'est exact de
10 dire que c'est la confirmation, si on veut, là, de
11 ce que vous venez de nous dire, le quatre pour cent
12 (4 %) de ristourne du contrat total?

13 R. Effectivement.

14 Q. **[525]** Donc on va la produire sous la cote?

15 LA GREFFIÈRE :

16 1794.

17 (14:49:26)

18

19 163P-1794 : Courriel du 16 février 2009 de Claude
20 Lescelleur à André Côté -
21 Décaissement; Fond pour renouvellement
22 des infrs de Riv-au-Renard

23

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[526]** Ce... Ce projet-là, c'est un projet qui va

1 être subventionné aussi par le gouvernement du
2 Québec, j'imagine, à travers la Municipalité? Est-
3 ce que vous savez?

4 R. Oui oui oui. C'est un gouvernement...

5 Q. **[527]** C'est ça. Parce que dans les faits, ça
6 servait à rien à la Municipalité de payer plus cher
7 si elle, ses fonds, on payait. Là elle fait payer
8 plus cher, le gouvernement du Québec, vos
9 honoraires, puis vous, vous en prenez quatre pour
10 cent (4 %) puis vous le versez dans le fonds. C'est
11 comme ça que vous avez fonctionné?

12 R. Je, je, je... J'en ai perdu un petit bout, là. Vous
13 dites?

14 Q. **[528]** Ce que je dis, c'est que dans le fond, c'est
15 un projet qui était subventionné par le
16 gouvernement du Québec...

17 R. Oui.

18 Q. **[529]** ... à travers la Municipalité.

19 R. Oui.

20 Q. **[530]** Donc, c'est la Municipalité qui réussit...
21 qui fait un contrat de gré à gré avec vous?

22 R. Oui.

23 Q. **[531]** Vous avez négocié vos honoraires, j'imagine,
24 avec la... avec la Municipalité?

25 R. Selon le décret.

1 Q. **[532]** Selon le décret du gouvernement du Québec?

2 Les tarifs...

3 R. En fait... En fait, là-dedans, Monsieur Lachance,
4 il y avait à la fois le ministère des Affaires
5 municipales et le ministère des Transports, pour la
6 majeure partie des travaux.

7 Q. **[533]** O.K. Donc, c'est... Vous avez fonctionné avec
8 les décrets du gouvernement du Québec pour fixer...
9 pour fixer vos honoraires?

10 R. Oui. Oui.

11 Q. **[534]** Mais vos honoraires, normalement... Bon. Vous
12 avez pris le tarif du gouvernement, puis vous en...
13 vous en versiez quatre pour cent (4 %) dans ce
14 fonds-là?

15 R. Oui.

16 Q. **[535]** Et ça c'est convenu, là, c'est su... su
17 également sur la place publique, là?

18 R. Non. J'aime... J'aime votre question parce que ma
19 réaction, suite à... au fait que... que les firmes,
20 le regroupement des firmes, on ait accepté de
21 contribuer... C'était louable, d'accepter de
22 contribuer. Sauf que moi je me disais, écoute,
23 peut-être qu'à un moment donné ça va devenir trop.
24 Puis je me suis prémuni... Je voulais me prémunir
25 de la... de la chose suivante. C'est que j'ai

1 demandé au maire d'organiser une conférence de
2 presse pour médiatiser ça, pour informer la
3 population un, de Rivière-au-Renard, hein, aussi
4 pour conforter mes partenaires de projet parce que
5 nous, ce qu'on nous a demandé c'est d'être le
6 maître d'oeuvre parce que la ville voulait n'avoir
7 qu'un seul interlocuteur. Alors, on était le chef
8 de file du consortium pour ainsi dire, là, c'est
9 pas... en fait c'était pas un consortium, c'était
10 de la sous-traitance, c'est une expression, et puis
11 à ce compte-là, moi j'ai demandé à quelques
12 reprises, au maire aussi, écoute, monsieur le
13 maire, ça serait une bonne idée qu'on organise une
14 conférence de presse puis qu'on fasse transparaitre
15 que, comme tous les autres donateurs à la ville de
16 Gaspé, bien que vous le mettiez public votre fonds
17 de relance puis que vous informiez que les firmes
18 de génie qui vont travailler sont majoritairement
19 des firmes de Gaspé puis qu'en plus, bien qu'ils
20 acceptent de collaborer au fonds de relance de
21 Rivière-au-Renard.

22 Je lui ai demandé à quelques reprises, deux
23 ou trois ou quatre reprises même et puis, c'est
24 resté lettre morte, là. J'ai pas, j'ai pas eu... Je
25 sais pas pourquoi il voulait pas le médiatiser.

1 J'ai pas compris ça, là.

2 14:51:43

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. [536] D'accord. Ça va. Quand vous dites que
5 c'était, comment je pourrais dire, le message que
6 vous vouliez passer médiatiquement c'était, ou que
7 le maire voulait passer ou aurait pu passer,
8 c'était que les firmes d'ingénierie qui avaient le
9 contrat avaient accepté de redonner un pourcentage
10 au fonds de relance mais dans les faits, c'était
11 une condition; si vous voulez le contrat de gré à
12 gré, vous devez remettre un pourcentage?

13 R. Bien quand on regarde les pièces que vous avez,
14 effectivement, c'est devenu comme une condition
15 effectivement, hum. Puis par la suite, ce que je
16 dois ajouter, c'est qu'il y a eu des négociations
17 parce que comme je vous expliquais, le projet a
18 pris de l'ampleur parce que c'est devenu un projet
19 de grande envergure. C'est devenu un projet que...
20 je me demande même s'il est terminé aujourd'hui
21 puis je pense qu'on était rendus à soixante
22 millions (60 M\$) de coûts de travaux. Ça fait que
23 ça faisait comme pas de sens de participer autant
24 dans la... Alors, à un moment donné, ça s'est
25 estompé puis je pense que, en tout et partout,

1 c'est autour de soixante-dix mille dollars
2 (70 000 \$) je pense qui a été investi dans le fonds
3 de relance de Rivière-au-Renard puis je sais pas la
4 totalité des sommes qui ont été investies par les
5 autres participants de la communauté de Gaspé dans
6 ce fonds-là, là.

7 Q. **[537]** Est-ce qu'il y a un lien entre ce fonds-là et
8 la relance du club de hockey senior Le Phoenix de
9 Gaspé?

10 R. Oui.

11 Q. **[538]** Expliquez-nous le lien s'il vous plaît?

12 R. Le lien c'est que, dans le cadre de la relance,
13 comme je disais tantôt, le maire et ses conseillers
14 voyaient un aspect social pour redonner un peu de
15 goût de vivre à la population j'imagine et puis,
16 par les années passées, il y avait eu une équipe de
17 hockey à Rivière-au-Renard et puis les gens
18 souhaitaient le retour de l'équipe de hockey.
19 Alors, il y a un groupe qui s'est mis en place à la
20 ville de Gaspé pour remettre sur les rails la
21 fameuse équipe de hockey qui s'appelait Le Phoenix
22 qui devait renaître de ses cendres j'imagine, là,
23 et puis à ce compte-là, on nous a sollicités parce
24 qu'ils avaient besoin, un urgent besoin d'argent
25 pour mettre ça en place. Ça leur prenait une

1 affaire comme cinquante mille dollars (50 000 \$) je
2 crois et puis, bien là, ils nous ont demandé de
3 collaborer à cette équipe de hockey-là et puis, on
4 a tardé à le faire parce qu'on disait que c'était
5 plus ou moins pertinent.

6 Et finalement, quand on a pris connaissance
7 de l'aspect social qu'il voulait stimuler, on a dit
8 O.K., c'est bien, on va le faire et puis la demande
9 au départ, elle était je pense de vingt mille
10 dollars (20 000 \$) par année puis finalement, ça a
11 fini à dix mille dollars (10 000 \$), cinq mille
12 dollars (5 000 \$) une année puis cinq mille dollars
13 (5 000 \$) l'autre année d'ensuite.

14 Q. **[539]** D'accord.

15 R. Ça a été ça notre contribution. En fait, la
16 contribution de l'ensemble des firmes.

17 Q. **[540]** Est-ce que monsieur, le directeur général,
18 monsieur Lelièvre et le maire, monsieur Roussy,
19 est-ce que vous avez l'impression qu'ils essayaient
20 peut-être de profiter de la situation pour pouvoir
21 avoir une plus grande contribution, pas pour, je
22 parle pas de profiter personnellement mais profiter
23 du fait qu'il y avait un gros contrat à donner, des
24 firmes d'ingénierie qui étaient attirées par ce
25 contrat-là, pour pouvoir monter les enchères mais

1 je dis pas qu'ils en ont bénéficié personnellement,
2 loin de là, je dis juste qu'ils en ont profité pour
3 avoir un plus gros fonds de relance.

4 R. En fait, vous l'avez dit, là, j'avais l'impression
5 qu'ils voulaient en profiter pour leur communauté.

6 Q. **[541]** À ce sujet-là, l'onglet 52, Madame
7 Blanchette. C'est un courriel que vous envoyez en
8 mai deux mille neuf (2009) à différents
9 intervenants et dans lequel effectivement, c'est le
10 sentiment qui transpire du courriel, c'est 52. Et
11 juste la première ligne, là, le reste c'est un
12 courriel qui a beaucoup d'information mais au
13 début, la première ligne, ça sent la « gammick » de
14 dernière minute et j'ai comme l'impression que
15 François et Gaétan, donc François Roussy et Gaétan
16 Lelièvre, c'est bien ça?

17 R. Oui.

18 Q. **[542]** Ont compris qu'ils pouvaient aller chercher
19 du fric des consultants en jouant cette « game ».
20 Est-ce que c'est, c'est un courriel qui représente
21 bien ce que vous venez de nous dire comme réponse?

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[543]** Qui est monsieur Mario Crousset?

24 R. Le président de Kwatroe, une petite firme à Gaspé
25 qui était...

1 Q. **[544]** Est-ce que cette firme-là a contribué à
2 l'élection, au cinq mille dollars (5000 \$) à
3 l'élection de monsieur Chevarie ou de monsieur
4 Mamelonet?

5 R. Je suis pas certain, je pourrais pas vous le
6 confirmer.

7 Q. **[545]** Vous vous en souvenez pas. Donc on va
8 produire ce courriel-là, juste toujours pour
9 corroborer les propos du témoin.

10 LA GREFFIÈRE :

11 1795.

12 (14:56:17)

13
14 163P-1795 : Courriel du 26 mai 2009 d'André Côté -
15 dossier GENIVAR

16
17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[546]** Donc je comprends pour la question de
19 Rivière-au-Renard, des conditions du fonds de
20 relance et de l'équipe de hockey, tout cet
21 exercice-là, c'est toujours du développement des
22 affaires et dans l'optique d'aller chercher des
23 contrats ou de s'obtenir minimalement les faveurs
24 ou les bonnes grâces des gens?

25 R. Bien, dans ce cas-là, c'est que le contrat on

1 l'avait déjà mais...

2 Q. **[547]** Mais après, donc, là, on a un premier
3 contrat, ça va bien, après ça on veut peut-être
4 avoir d'autres contrats?

5 R. Bien, oui. Oui, effectivement, mais quoique, comme
6 j'ai expliqué ce matin, Madame la Présidente, c'est
7 qu'une municipalité est toujours en appel d'offres
8 à moins qu'on puisse démontrer l'antériorité.

9 Q. **[548]** O.K.

10 R. Mais on fait face à des appels d'offres, là,
11 généralement.

12 Q. **[549]** On peut peut-être regarder l'onglet 26. C'est
13 toujours en lien avec l'équipe de hockey et
14 Rivière-au-Renard. On pourra débiter avec la
15 deuxième page. C'est une chaîne de courriels une
16 fois de plus donc c'est un premier courriel de
17 Martin au maire et en copie conforme, vous êtes
18 notamment en copie conforme, et donc on voit :

19 Bonjour Monsieur le Maire. Claude m'a
20 fait part de votre discussion d'hier à
21 ce sujet. Je te confirme l'intérêt de
22 Roche et de Kwatroe de s'impliquer
23 majoritairement dans le démarrage de
24 l'équipe de hockey sur la base que la
25 ville y investirait quinze mille

1 dollars (15 000 \$) par année.

2 Là, on a le montage financier donc c'est un peu une
3 lettre d'intention de monsieur Lapointe au maire
4 Roussy dans laquelle vous êtes en copie conforme.

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[550]** Et si on monte en haut, et je vous demanderai
7 de commenter par la suite, après l'échange de
8 courriels, ici, oui, parfait, donc vous répondez à
9 monsieur Lapointe :

10 Il faudrait que toi et moi on parle de
11 ça à Mario.

12 C'est Mario Martel ici?

13 R. Oui.

14 Q. **[551]** ...ensemble de ça, parce que la
15 directive est présentement de couper
16 au maximum dans les commandites parce
17 que le budget est défoncé.

18 R. Exactement.

19 Q. **[552]** Quand on parle de commandites, on parle de
20 quoi?

21 R. Bien c'est que mises à part les contributions
22 politiques, chez Roche, à un moment donné on s'est
23 rendu compte que on participait à un lot
24 d'organismes qui nous sollicitaient, à un moment
25 donné on s'est aperçu qu'on versait comme un

1 million de dollars (1 M\$) par année à des
2 organismes comme, par exemple, on donnait un grand
3 coup de main à Enfants Soleil, on donnait un grand
4 coup de main à la Fondation Sourdine, on donnait un
5 coup de main à l'Association du cancer de l'Est du
6 Québec, on donnait un coup de main à toutes sortes
7 de...

8 Q. [553] À gauche et à droite.

9 R. À gauche et à droite et puis ce qu'on s'est rendu
10 compte c'est que, là, bon, bien regarde, le budget
11 de l'année était défoncé et puis, là, on parlait
12 d'une équipe de hockey puis, moi, j'ai dit
13 « Regarde, avant de prendre des décisions, on va en
14 parler avec le président. ».

15 Q. [554] Et si on monte un petit peu, donc la réponse
16 de monsieur Lapointe c'est il dit « O.K. Demain. Et
17 le but est d'aller chercher les usines à Gaspé. ».

18 R. Oui.

19 Q. [555] Là, il fait des signes de dollars, « bonne
20 journée ».

21 R. Ça revient...

22 Q. [556] Qu'est-ce qu'il entend?

23 R. ... à ce que vous disiez tout à l'heure. Avez-vous
24 l'impression que en aidant la ville de cette façon-
25 là, que s'il y a d'autres projets à venir, que vous

1 allez être favorisés pour aller les chercher? C'est
2 exactement ça, là.

3 Q. **[557]** Et les usines, est-ce qu'on parle de deux
4 usines d'eau.

5 R. Oui.

6 Q. **[558]** Une à Gaspé, une à Anse?

7 R. C'est une usine à Rivière-au-Renard, je crois, et
8 une usine à Gaspé. Gaspé et Rivière-au-Renard c'est
9 fusionné ensemble, c'est une ville.

10 Q. **[559]** O.K.

11 R. C'est Gaspé.

12 Q. **[560]** Et on parle de projets, des honoraires de
13 combien pour des usines de cette nature?

14 R. Ouf! Bonne question, je le sais pas.

15 Q. **[561]** On est en millions?

16 R. Ça doit exister à quelque part sauf qu'il y a eu un
17 appel d'offres là-dessus deux ou trois ans après.

18 Q. **[562]** Oui. Si, on parle, on va peut-être le
19 produire, Madame la Greffière.

20 LA GREFFIÈRE :

21 1796.

22

23 163P-1796 : Échange de courriels du 17 juillet

24 2008 entre André Côté et Martin

25 Lapointe - Hockey

1

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Q. **[563]** Vous nous parlez d'appel d'offres pour
4 expliquer pourquoi que c'est bien beau contribuer
5 mais il y a quand même des règles en place sauf que
6 vous avez parlé tout à l'heure de la clause
7 d'antériorité. Cette clause-là vous permet, donc,
8 de revenir au gré à gré dans la mesure qu'on
9 démontre l'antériorité. Est-ce qu'il est déjà
10 arrivé, soit que vous avez constaté de Roche ou
11 d'une autre firme d'ingénierie qu'on, je dirais pas
12 qu'on falsifiait des rapports mais, du moins, qu'on
13 venait un peu maquiller certains rapports pour se
14 donner une plus grande antériorité ou pour donner
15 des arguments factuels meilleurs pour pouvoir
16 plaider auprès du conseil de la ville
17 l'antériorité?

18 R. Oui, moi, j'en ai eu connaissance une fois chez
19 Roche, une fois, O.K., après coup.

20 Q. **[564]** Expliquez-nous le contexte s'il vous plaît.

21 R. Après coup, c'était à Percé dans le dossier de la
22 Côte Surprise comme quoi qu'à un moment donné
23 monsieur Lescelleur, monsieur Lapointe m'ont dit
24 « Bon, il y a un projet à Gaspé de réfection de la
25 Côte Surprise. C'est un gros projet du Ministère

1 des Transports et puis on aurait de l'antériorité.
2 On aurait plusieurs documents d'antériorité du
3 temps qu'on a été propriétaire de la firme La
4 Pelle.

5 Bon, O.K. Correct. Ça fait que, à ce
6 moment-là, quand on avait des dossiers
7 d'antériorité comme ça, comme je vous le disais, on
8 les soumettais au département légal chez Roche,
9 notre contentieux, et puis, par la suite, on
10 demandait à une firme externe de valider la...
11 l'antériorité. Et puis, souvent, on le remettait à
12 la ville, et la ville, elle aussi, demandait un
13 avis légal.

14 Et puis, dans ce cas-là, à un moment donné,
15 vu que c'était un projet de transport, je le
16 suivais mais de loin. Je m'en occupais plus ou
17 moins. Puis, à un moment donné, on m'a dit : « On a
18 un avis légal; il est chez Heenan Blaikie. Le
19 contentieux de Roche a passé dessus, sauf qu'il
20 manque une signature dessus. » Puis c'était, La
21 Pelle, à ce moment-là, je crois que c'était
22 monsieur Dionne chez nous. Et puis, monsieur
23 Lapointe est rentré rapidement dans mon bureau pour
24 me dire : « Écoute, il manque un... il manque... il
25 manque une signature et puis ça va s'arranger.

1 C'est une formalité. » Et puis, rapidement, je lui
2 ai dit : « Écoute, Martin, assure-toi que ce que tu
3 fais, c'est bien fait. Puis, assure-toi avec le
4 département de transport » - parce que c'était
5 un... c'est un projet de transport à quatre-vingts
6 pour cent (80 %), là, ça fait que - « assure-toi
7 que ce que tu fais avec transport, c'est correct. »
8 Puis il est parti avec ça. Et puis, par la suite,
9 j'ai appris, récemment, que c'était un document qui
10 avait été falsifié.

11 Q. **[565]** Quand vous dites « Dionnne », c'est monsieur
12 Albert Dionne...

13 R. Albert Dionne.

14 Q. **[566]** ... dont on parlait tout à l'heure.

15 R. Oui, oui, oui.

16 Q. **[567]** Et lorsqu'on réussit à prouver l'antériorité,
17 donc on peut, à ce moment-là, la ville peut, à ce
18 moment-là, octroyer le contrat...

19 R. Oui, effectivement.

20 Q. **[568]** ... de gré à gré.

21 R. Oui.

22 Q. **[569]** O.K. Et, est-ce que je me trompe aussi que je
23 peux plaider l'antériorité si je réussis à acheter
24 un... par exemple une petite firme d'ingénierie
25 dans une municipalité...

1 R. Oui.

2 Q. **[570]** ... si je l'achète et je l'englobe...

3 R. C'est le cas dans ce dossier-là. On avait acheté la
4 firme La Pelle dans les années quatre-vingt-dix
5 (90) et puis on s'est... on s'est rattaché sur des
6 documents d'antériorité, d'expertise, qui avaient
7 été faits par la firme La Pelle dans les années
8 quatre-vingt-dix (90), en quatre-vingt-quinze (95),
9 je crois, qu'on m'a dit.

10 Q. **[571]** Donc, est-ce que ça serait possible, disons,
11 pour une... une firme d'ingénierie X qui veut un
12 contrat dans une municipalité, un contrat qui est
13 lucratif, de peut-être pouvoir acheter une petite
14 boîte dans cette municipalité-là pour pouvoir à ce
15 moment-là bénéficier de la possibilité de négocier
16 de gré à gré avec la ville?

17 R. Aujourd'hui, non, parce que le... le...

18 Q. **[572]** Le délai est terminé, là.

19 R. En fait, oui, c'est ça. C'est parce que ça a pris
20 fin en deux mille dix (2010), je crois, qu'on... à
21 partir de deux mille dix (2010), on n'avait plus le
22 droit de référer à l'antériorité. Ce qui était...

23 Q. **[573]** Mais avant deux mille...

24 R. ... logique parce qu'il y a des firmes qui se
25 rattachaient sur des brimbales d'affaires qui

1 avaient eu lieu dans les années quatre-vingts (80),
2 que... ça avait comme pas de bon sens.

3 Q. [574] Pour terminer sur...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [575] Donc, je ne me trompe pas si, en pensant ou
6 en résumant votre pensée, en disant que la clause
7 d'antériorité, finalement, servait de stratagème
8 pour avoir un contrat de gré à gré?

9 R. Pas nécessairement, Madame la Présidente, parce
10 qu'à certaines occasions, il y avait vraiment de
11 l'expertise qui avait été faite de façon assez
12 pointue sur un projet. Puis, comme je vous ai
13 expliqué, le cycle de vie d'un projet parfois, il
14 est très long. Je prends l'exemple dans mon... dans
15 ma petite municipalité où est-ce que j'habite à
16 Notre-Dame-du-Portage, le projet, il a pris vingt
17 (20) ans à se réaliser. Alors, des expertises
18 pointues, il y en a eu de faites pendant les cinq,
19 les six, les sept premières années. Ça a tombé;
20 c'est revenu. Et puis, la firme qui avait fait le
21 plus d'expertise là-dedans, effectivement, avait
22 encore toute la connaissance et l'apprentissage du
23 projet, là. Alors, souvent...

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. [576] Mais la question...

1 R. ... les avis légaux venaient confirmer aussi que
2 c'était valable ou pas valable.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [577] Oui, mais là, dans la fabrication de faux...

5 R. Ah, bien, là, oui, ça, c'est pas la même chose. Ça,
6 j'en conviens avec vous. C'est c'est pas la même
7 chose, pas du tout.

8 Q. [578] Bon, alors, je dis pas que la clause
9 d'antériorité était toujours utilisée comme
10 stratagème, mais que c'est arrivé à l'occasion...

11 R. Oui.

12 Q. [579] ... que vous vous serviez de ça pour...

13 R. Oui.

14 Q. [580] O.K. Comme stratagème.

15 R. Bien, que certaines personnes se sont servi de ça,
16 effectivement.

17 Q. [581] Oui.

18 R. Parce que moi, j'ai jamais fabriqué de faux,
19 Madame.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Q. [582] Monsieur Roussy, je crois qu'il a eu
22 l'occasion de voyager en France; une gracieuseté de
23 monsieur Roche, ça? Euh, de monsieur Roche.... de
24 la firme Roche, pardon. C'est vendredi après-midi
25 pour tout le monde! Donc, gracieuseté de la firme

1 Roche?

2 R. En fait, je vais vous raconter ce que j'en sais.

3 Q. **[583]** Allez-y.

4 R. Monsieur Roussy, monsieur Martel puis un autre VP
5 chez nous se sont rendus, effectivement, en France.
6 Et puis, moi, ce que j'en sais, parce que j'ai pas
7 été informé immédiatement de... de... quand c'est
8 arrivé. J'ai été informé un petit plus tard. J'ai
9 appris que notre président se rendait en France
10 avec monsieur Roussy. Et puis, ce qui m'a été
11 expliqué, c'est que c'était pas Roche qui payait le
12 voyage de monsieur Roussy, mais c'est que c'était
13 un échange qui avait lieu, un principe d'échange,
14 de jumelage de villes qui avait été organisé avec
15 l'Association des ingénieurs-conseils du Québec,
16 l'AICQ et puis que notre président et monsieur
17 Lapointe qui siégeaient à différents comités à
18 l'AICQ avaient saisi l'opportunité et puis monsieur
19 Lapointe avait offert l'opportunité à monsieur
20 Roussy qui l'a acceptée.

21 Mais, de dire que c'est Roche qui a payé le
22 voyage de monsieur Roussy, Roche peut en avoir payé
23 une partie, mais je n'ai pas les détails. Il
24 faudrait poser les questions aux bonnes personnes.
25 J'ai pas été informé des détails de cette chose-là.

1 Q. **[584]** Est-ce que vous avez été informé de certaines
2 demandes spécifiques de monsieur Roussy, notamment
3 pour des billets de hockey?

4 R. Oui parce qu'il m'appelait personnellement.

5 Q. **[585]** Pour avoir des billets?

6 R. Oui.

7 Q. **[586]** Et vous faisiez tout ce qui était en votre
8 pouvoir pour en obtenir ou...

9 R. Non. Quand j'en avais, je lui en donnais, si j'en
10 avais pas, bien, je lui en donnais pas.

11 Q. **[587]** Est-ce que c'est arrivé fréquemment?

12 R. Deux fois, je crois.

13 Q. **[588]** O.K. Ça mènerait à la Ville de Québec, à
14 moins que vous ayez des questions.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Non, mais compte tenu...

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 J'en ai pour dix (10) minutes, dix, quinze (10-15)
19 minutes. On pourra prendre la pause et après ça...
20 à ce moment-là mes collègues pourront contre-
21 interroger le cas échéant, à moins que vous
22 insistiez ou que monsieur a besoin d'une pause.

23 R. Je dirais pas non.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 O.K. Alors, on dit, on va suspendre.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 On va suspendre. Parfait.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 On va suspendre quelques minutes.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Et en même temps, avant de suspendre...

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Oui.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 ... nous allons libéré la portion non-publication
13 en publication.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Merci.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17 REPRISE DE L'AUDIENCE

18 (15:22:50)

19 LA GREFFIÈRE :

20 Monsieur Côté, vous êtes toujours sous le même
21 serment.

22 R. Bonjour.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Encore cette fois-ci, je m'en tiendrai au temps que
25 j'annoncerai. Donc, j'ai trois derniers petits

1 points, mais très succincts.

2 Q. **[589]** Monsieur Côté, Patrice Mathieu de la firme
3 Aecom est venu témoigner, là, en septembre dans
4 lequel il faisait état de la présence dans la Ville
5 de Québec d'un cartel entre les firmes
6 d'ingénierie. Est-ce que vous êtes au courant de ce
7 témoignage-là?

8 R. Absolument.

9 Q. **[590]** Est-ce que vous avez lu l'entièreté des
10 transcriptions qui ont été rendues disponibles sur
11 le site Internet de la Commission suite au
12 témoignage de monsieur Mathieu?

13 R. Je l'ai lu et je l'ai relu, Monsieur Tremblay.
14 Maître Tremblay.

15 Q. **[591]** Est-ce qu'il y a des choses dans ces
16 transcriptions-là, dans l'essence, je ne vous dis
17 pas une virgule, là, mais dans les actions que
18 décrivait monsieur Mathieu, est-ce qu'il y a des
19 choses que vous aimeriez corriger?

20 R. Non, c'est fidèle à la réalité. Je pense qu'il a
21 fait un très bon témoignage, et c'est exactement ce
22 qui s'est passé.

23 Q. **[592]** D'accord. J'aimerais ça maintenant qu'on
24 regarde le financement parce que vous étiez actif à
25 Québec. Est-ce que vous avez, vous, été impliqué

1 dans le financement du parti du maire Labeaume?

2 R. C'est-à-dire si j'ai été impliqué...

3 Q. **[593]** Bien...

4 R. ... si j'ai été sollicité?

5 Q. **[594]** Oui, excusez-moi, sollicité. Pardon.

6 R. Oui, j'ai été sollicité, oui.

7 Q. **[595]** De quelle manière?

8 R. Par une personne qui s'appelait Pierre Bellavance,
9 qui est un avocat de Heenan Blaikie, je crois, qui
10 m'a rencontré, qui m'a demandé de collaborer
11 justement à la caisse électorale, là, au moment où
12 il y a eu l'élection du maire Labeaume en deux
13 mille neuf (2009), je crois.

14 Q. **[596]** O.K. À ce sujet-là, il y a deux courriels que
15 j'aimerais que l'on produise, Madame Blanchette, le
16 premier étant l'onglet 18. C'est un courriel du
17 cinq (5) juin deux mille huit (2008) de vous qui
18 est adressé, je crois, là - et corrigez-moi si je
19 me trompe - aux six autres vice-présidents... bien,
20 six autres associés de chez Roche.

21 R. Oui.

22 Q. **[597]** Est-ce que c'est bien ça? Et ça s'appelle
23 « Nouveau parti politique Labeaume ». Si on peut
24 descendre, Madame Blanchette, juste le texte, on
25 dit donc :

1 Salut comité

2 Ce serait le comité de direction, c'est bien ça?

3 R. Hum, hum. Le comité de direction, oui.

4 Q. **[598]** Je prends... je vous laisse quelques instants
5 pour prendre connaissance du courriel.

6 R. Oui, ça va.

7 Q. **[599]** Est-ce que la sollicitation que vous faites
8 état au comité de direction est la sollicitation
9 que vous venez de nous parler?

10 R. Exactement, oui.

11 Q. **[600]** Et on... est-ce qu'il y a une façon
12 particulière pour faire... Non. Excusez-moi, je
13 vais changer ma question. Avez-vous assisté à ce
14 cocktail-là?

15 R. Oui, j'ai assisté.

16 Q. **[601]** Vous personnellement?

17 R. Oui, oui.

18 Q. **[602]** Est-ce qu'il y avait plusieurs autres
19 personnes de chez Roche?

20 R. Ah! Oui, oui, oui. Il y avait beaucoup de monde.
21 D'autres personnes...

22 Q. **[603]** De chez Roche?

23 R. Ah! De chez Roche. Quelques-unes, oui.

24 Q. **[604]** O.K. Et de façon générale, il y avait
25 beaucoup de monde, vous disiez?

1 R. Oui, oui, oui. Oui, énormément de monde.

2 Q. **[605]** Est-ce que vous vous souvenez combien était
3 le coût de l'activité ou le financement demandé?

4 R. Je me souviens pas exactement. Je me souviens pas
5 exactement. Je pense, c'est peut-être quelque chose
6 autour de cinq cents dollars (500 \$), il me semble.

7 Q. **[606]** O.K. Et est-ce que vous vous souvenez de la
8 façon dont vous avez... Roche dont... la façon dont
9 Roche a défrayé ces coûts-là? Est-ce que c'était
10 une des façons que vous nous avez écrites...
11 décrites, pardon, dans la dernière journée dans le
12 cadre de votre témoignage?

13 R. En fait, oui, effectivement.

14 Q. **[607]** On va le produire, Madame Blanchette.

15 LA GREFFIÈRE :

16 1797.

17

18 163P-1797 : Courriel du 5 juin 2008 d'André Côté -

19 Nouveau parti politique Labeaume

20

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[608]** Juste quand vous dites :

23 Nous sommes comme toutes les firmes de
24 professionnels de [...]

25 Québec, qu'est-ce qui vous permet d'affirmer ça au

1 comité de direction que, comme toutes les firmes
2 professionnelles de Québec, vous êtes sollicité?

3 R. C'est que la personne qui m'a sollicité m'a dit que
4 toutes les firmes étaient sollicitées.

5 Q. **[609]** Et quand on parle « firmes de
6 professionnels », est-ce que c'est seulement des
7 ingénieurs?

8 R. Non.

9 Q. **[610]** Comptables, avocats.

10 R. Effectivement.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[611]** Je voudrais simplement revenir, Monsieur
13 Côté, sur ce que vous avez dit tantôt. Vous avez
14 dit que vous avez lu et relu le témoignage de
15 monsieur Mathieu...

16 R. Oui.

17 Q. **[612]** ... et que ce qu'il dit est rigoureusement
18 exact.

19 R. Oui.

20 Q. **[613]** Est-ce que vous pourriez nous dire
21 essentiellement ce qui, selon vous, est
22 rigoureusement exact dans ce qu'il a dit?

23 R. Bien, en fait, ce qu'il décrivait, monsieur
24 Mathieu, c'est que ce système collusoire là, quand
25 il a débuté, c'était... ça a pris naissance avec un

1 document qui s'appelait « L'Engagement des
2 présidents à l'AICQ » qui était assez nuancé, mais
3 que finalement le message qu'on recevait, c'était
4 qu'on devait respecter les barèmes d'honoraires qui
5 sont décrétés, les décrets. Et puis finalement, au
6 comité AICQ à Québec, contrairement à ce qui s'est
7 fait dans la région de Montréal, on a décidé, nous,
8 de... d'observer cette directive-là et d'appliquer
9 le décret. Et puis il s'en est suivi ce qui s'en
10 est suivi. On est sept ou huit vice-présidents
11 principaux (sic) impliqués dans le comité AICQ à
12 Québec et puis finalement on applique le décret et
13 puis on fait un tableau pour suivre un peu les
14 résultats d'appels d'offres et voir qui a dérogé au
15 décret. Mais, on est quand même en compétition avec
16 des firmes qui ne sont pas dans... à l'AICQ et
17 finalement, où est-ce qu'il y a de l'homme, il y a
18 de l'hommerie. À un moment donné, il y a beaucoup
19 d'effervescence dans les projets et puis à un
20 certain moment donné, bien, on fait plus que
21 surveiller, on se rend compte qu'une firme a
22 beaucoup trop de travail. Alors, on dit « regarde,
23 le prochain, moi, je soumissionnerai pas. Laisse la
24 place à un autre qui va soumissionner » et puis
25 ainsi de suite, mais...

1 Une chose que je voudrais... que j'aimerais
2 exprimer là-dedans, Madame la Présidente, si vous
3 me permettez, c'est qu'on aurait dû probablement le
4 dire haut et fort et dans les médias que, à Québec,
5 les firmes de génie allaient observer le décret. Et
6 puis si je dis ça, c'est parce que je considère que
7 la profession d'ingénieur, elle est un peu bafouée
8 depuis l'existence de la fameuse Loi 106 où est-ce
9 que, finalement, quand on regarde ça, il y a des
10 décrets gouvernementaux qui sont votés par les
11 gouvernements qui viennent fixer les honoraires des
12 professionnels. Et puis en parallèle avec ça, bien,
13 t'as des entités comme le ministère des Transports,
14 la CHQ, Corporation d'hébergement du Québec, la SHQ
15 qui, eux, font des appels d'offres qualitatifs,
16 hein, sur la compétence, alors qu'à un moment donné
17 en deux mille un (2001), il y a un ministre des
18 Affaires municipales, ou je sais pas s'il était
19 ministre des Affaires municipales mais un ministre,
20 je pense que oui, André Boisclair, qui dit « Bon,
21 bien, dans le cas des ingénieurs en génie civil,
22 bien, on va les mettre en compétition et puis, bon,
23 bien, le décret, là, gouvernemental, il
24 s'appliquera plus. » Ça fait que, tu sais, c'était
25 comme un peu... ça fonctionne pas, cette affaire-

1 là. Puis comme j'ai souvent dit à mes, à mes
2 clients, Madame la Présidente, puis je vous le
3 demande, il y a-tu quelqu'un ici dans la salle qui
4 se ferait opérer au cerveau par le médecin qui lui
5 charge le moins cher? Je pense pas. Puis ce que ça
6 a comme impact aussi, là, c'est que, finalement, ça
7 tue le génie québécois. Le génie québécois c'est
8 une, à mon sens à moi, c'est une belle image de
9 marque à l'échelle internationale et puis en
10 faisant travailler des ingénieurs à rabais, c'est
11 très dangereux, à mon sens à moi. Vous savez, il
12 existe des données scientifiques qui disent que
13 dans le cycle de vie d'un projet, prenons un viaduc
14 par exemple, admettons que sa durée de vie est de
15 soixante-quinze (75) ans, bien dans le cycle de vie
16 complet d'un projet comme ça, les données qu'on
17 obtient c'est que l'ingénierie représente environ
18 un pour cent (1 %) du coût total du projet. Par
19 contre, c'est à la base l'endroit où est-ce qu'on,
20 qu'on doit mettre les efforts nécessaires pour
21 obtenir quelque chose qui va être durable et
22 sécuritaire. Tout ce qu'il y a ici dans la salle
23 autour de nous, le système informatique, les
24 crayons, la table, ma montre, tous nos équipements
25 ça comporte de l'ingénierie. Alors, à mon sens à

1 moi, il faut rémunérer les gens à leur juste, juste
2 salaire puis s'organiser pour qu'il y ait une
3 relève intéressante.

4 Je vous dirais qu'en dernier, là, puis
5 aussi c'est qu'on devait être très imaginatifs pour
6 être compétitifs pour gagner des mandats et puis,
7 dans la stratégie, c'est qu'on n'utilisait plus les
8 services de senior, on essayait de travailler avec
9 des juniors et puis le mentorat, on sait tous que
10 c'est important. Alors quand ton senior a pas de
11 disponibilité, bien, on fait des plans qui laissent
12 à désirer et puis on stimule pas l'avancement de
13 l'ingénierie comme on devrait le faire. Et puis,
14 jusqu'à un certain point, moi, je trouve ça
15 dangereux. Je trouve ça dangereux parce que ça
16 suscite des erreurs puis, aussi, qu'on mette en
17 place une loi comme ça dans le monde municipal, je
18 pense que votre commission l'a prouvé, c'est
19 l'endroit où est-ce qu'il y a le plus grand
20 potentiel de collusion et de corruption et puis on
21 applique un système comme ça, une loi comme ça, qui
22 vient forcer les gens à imaginer toutes sortes de
23 stratagème pour réussir à obtenir l'argent
24 nécessaire pour réussir à faire le projet, à faire
25 un projet qui est, qui va être convenable, là, je

1 parle d'un projet d'ingénierie.

2 Et puis je profite de l'occasion, Madame,
3 pour... moi, j'ai fait vingt (20) ans dans le monde
4 municipal, à savoir que, il va avoir des suites à
5 votre commission et s'il y a des comités qui sont
6 formés pour regarder quelles seraient les
7 meilleures avenues pour prévenir ce genre de
8 situation-là puis stimuler le développement du
9 génie civil puis de l'ingénierie en général, bien,
10 je me porte volontaire puis ça va me faire un grand
11 plaisir.

12 (15:32:34)

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[614]** Pour faire bénéficier votre expérience puis
15 des failles que vous avez pu voir dans le système.

16 R. Exactement.

17 Q. **[615]** Dans votre expérience. Juste un dernier
18 courriel, l'onglet 33, toujours en lien avec le
19 financement du parti du maire Labeaume, juste
20 avant. Là, on comprend que c'est le lancement du
21 parti. Est-ce que vous avez été sollicité de
22 nouveau par la suite après le lancement du parti du
23 maire Labeaume?

24 R. Je me souviens pas, non. Je crois pas.

25 Q. **[616]** Je peux vous rafraîchir un peu la mémoire.

1 R. En fait, à la dernière élection, il y a une
2 personne qui m'a téléphoné, oui, à savoir si on
3 voulait souscrire à la campagne du maire puis on
4 n'a pas donné suite.

5 Q. [617] En deux mille treize (2013)?

6 R. Oui.

7 Q. [618] À l'automne deux mille treize (2013).

8 R. C'est à l'automne deux mille treize (2013)? La
9 dernière élection municipale.

10 Q. [619] C'est bon, donc tout récemment?

11 R. Hum.

12 Q. [620] Et vous avez été sollicité par qui?

13 R. Je me souviens pas. Je me souviens pas.

14 Q. [621] Mais quelqu'un du parti ou un...

15 R. Quelqu'un qui a laissé un message sur ma boîte
16 vocale au bureau puis j'ai pas donné suite.

17 Q. [622] C'était avant votre départ, j'imagine.

18 R. Oui.

19 Q. [623] O.K. Donc Madame Blanchette, l'onglet 33 s'il
20 vous plaît.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. [624] Vous saviez à ce moment-là que vous alliez
23 partir?

24 R. Non.

25 Q. [625] O.K. Et pourquoi vous avez pas donné suite?

1 R. Parce qu'on avait convenu chez Roche que c'était
2 terminé les cotisations aux partis politiques.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. **[626]** À partir de quel moment ce fut convenu de
5 changer la façon de faire?

6 R. Deux mille dix (2010), deux mille onze (2011). Deux
7 mille dix (2010), je crois.

8 Q. **[627]** Donc la question s'il y avait eu un autre
9 cocktail, je vous rafraîchis la mémoire. On a ici
10 un courriel du seize (16) mars deux mille neuf
11 (2009). Je vous demanderais, Madame Blanchette,
12 d'aller à la deuxième page. C'est encore une fois
13 une chaîne de courriels, on va remonter la chaîne.
14 Juste ici. Donc, « Bonjour Alex... », c'est un
15 courriel, juste avant, de Louis Bérerd. Savez-vous
16 c'est qui Louis Bérerd?

17 R. J'ai aucune idée.

18 Q. **[628]** Non? Donc on dit :

19 Bonjour Alex. Notre support nous a été
20 demandé pour faire des sollicitations
21 pour un cocktail pour l'Équipe
22 Labeaume qui se tiendra le trente et
23 un (31) mars à dix huit heures
24 (18 h 00)...

25 à l'espace de (inaudible) et l'adresse.

1 Le coût des cartes est de cent dollars
2 (100 \$). J'ai cru que le tout pourrait
3 vous intéresser. Je te laisse valider
4 le tout avec tes collègues. Serais-tu
5 capable de regarder pour cinq cartes.
6 J'apprécierais si tu pourrais, si tu
7 peux me revenir en début de semaine.

8 Et on voit ici Louis Béererd. O.K. Il est de CGI,
9 donc c'est une autre firme de professionnels, je
10 comprends?

11 R. Oui. Je ne connais pas Louis Béererd.

12 Q. **[629]** Pas personnellement mais il s'adresse pas à
13 vous de toute façon, il s'adresse à Alex Brisson
14 qui, je crois, est la personne qui a remplacé Mario
15 Martel à la direction.

16 R. Exactement.

17 Q. **[630]** Et si on remonte, Madame Blanchette, on va...
18 Donc monsieur Brisson vous contacte, il est à ce
19 moment-là toujours vice-président, il n'est pas
20 encore président, et il demande « André, es-tu au
21 courant et as-tu déjà déboursé? ». Donc, es-tu au
22 courant du cocktail, es-tu, est-ce qu'il y a eu une
23 sollicitation, est-ce qu'il y a eu un déboursement,
24 et votre réponse, et j'aimerais que vous la
25 commentiez « On a la même commande pour cent (100)

1 fois plus. ».

2 R. On a la même commande pour cent (100) fois plus
3 c'est un peu de l'ironie, à savoir que, finalement,
4 oui, regarde, il nous demande pas cent piastres
5 (100 \$), il nous demande de participer. Bien là on
6 voit le prix du billet de toute façon.

7 Q. **[631]** Oui, cent dollars (100 \$).

8 R. On se posait la question tantôt, c'était cent
9 dollars (100 \$).

10 Q. **[632]** Mais sauf que c'est pas la même activité de
11 financement.

12 R. Ah! C'est pas le même.

13 Q. **[633]** Tantôt c'était le lancement et là on est un
14 an plus tard environ.

15 R. O.K.

16 Q. **[634]** Bien, neuf mois plus tard.

17 R. Bien, effectivement, probablement qu'il y a
18 quelqu'un qui nous a téléphoné. En fait, les
19 gens... ce que monsieur Bérerd a fait c'est un peu
20 ce que moi j'ai fait avec les gens dans la région
21 de Gaspé...

22 Q. **[635]** Comme on a expliqué.

23 R. ... Gaspé, Îles-de-la-Madeleine. Alors j'imagine
24 qu'il est peut-être venue une demande de chez CGI,
25 il est peut-être venue une demande d'un autre

1 bureau de comptables, peut-être une demande d'un
2 autre, il y a beaucoup de monde qui gravitait
3 autour de l'Équipe Labeaume probablement. Mais je
4 dirais que c'est une façon ironique de répondre à
5 Alex de dire « Oui, effectivement, on est
6 sollicités déjà. ».

7 Q. **[636]** O.K.

8 LA GREFFIÈRE :
9 1798.

10 Me SIMON TREMBLAY :
11 S'il vous plaît, oui.

12
13 163P-1798 : Courriel du 16 mars 2009 d'André Côté
14 - Cocktail Régis Lebeaume
15

16 Q. **[637]** Donc, ça m'amène à mon dernier point. On en a
17 eu... certains témoins sont venus en discuter :
18 j'aimerais que vous nous entreteniez, là, pour
19 terminer, et sur la... l'importance ou l'intérêt ou
20 l'attrait que peut avoir un ancien haut
21 fonctionnaire, c'est-à-dire quelqu'un qui a été,
22 par exemple, sous-ministre soit aux Transports ou
23 au MAMROT et qui prend sa retraite et décide
24 d'aller sur le marché du privé. Et je pense qu'avec
25 l'exemple de Jean-Louis Loranger qui était au

1 ministère des Transports, on a... on a un bel
2 exemple de... pas la guerre mais, du moins,
3 l'attrait que peut représenter un tel individu pour
4 une firme comme la vôtre ou comme Dessau.

5 R. Bien, en fait, ça dépend à quelle époque on se
6 situe.

7 Q. **[638]** À l'époque où il prend sa retraite.

8 R. Si je prends l'exemple de monsieur Côté chez nous,
9 c'est comme se peinturer en rouge dans le coin, là,
10 pour utiliser l'expression. Vous parlez de monsieur
11 Loranger...

12 Q. **[639]** Oui.

13 R. ... effectivement, c'est un personnage qui a été
14 très convoité parce que c'était, quand même,
15 monsieur Loranger, quelqu'un qui était
16 techniquement bien nanti. Il connaissait bien ses
17 dossiers. Il connaissait la technique, connaissait
18 les infrastructures et avait un très grand réseau
19 de contacts en ce qui a trait au ministère des
20 Transports. Et puis, bien, mon commentaire par
21 rapport à ça, exactement, là, je vous répons : ça
22 dépend des époques. Fut-il une époque où est-ce
23 que, oui, ça aurait pu être intéressant mais je
24 pense plus qu'à partir de deux mille dix (2010) il
25 y ait beaucoup de monde qui veuille engager

1 d'anciens fonctionnaires...

2 Q. [640] O.K. Donc, on pourrait dire la nouvelle ère
3 depuis...

4 R. Oui, la nouvelle ère qui est souhaitable.

5 Q. [641] O.K. Et sinon, avant cette nouvelle ère-là,
6 il y avait... c'était... il y avait un intérêt, là,
7 vraiment un attrait lorsqu'un haut fonctionnaire du
8 Ministère, un intérêt...

9 R. Effectivement, c'était le réseau... le réseau de
10 contacts qui venait avec, la réputation puis... En
11 fait, aussi, ce qui était intéressant dans le cas
12 monsieur Loranger, je vais vous l'expliquer, et je
13 pense que ses fonctions l'ont démontré, c'est que,
14 quand on fait un projet, surtout en région, je
15 prends par exemple la péninsule gaspésienne, la rue
16 principale de la péninsule gaspésienne, c'est la
17 route 132. La majorité des municipalités, la rue
18 principale, c'est la route 132. Quand tu fais un
19 projet sur un... dans une municipalité puis que ça
20 implique un tronçon de la route 132, nécessairement
21 tu deviens avec ce qu'on appelle un protocole
22 d'entente « municipalité - ministère des
23 Transports ». Puis sur chacun de ces projets-là, le
24 Ministère intervient. Et monsieur Loranger, c'est
25 quelqu'un qui était disponible pour les maires,

1 pour considérer au... Comme je vous ai expliqué,
2 aux affaires municipales, il y a beaucoup de
3 démarchage avant d'aboutir à un projet final.
4 Alors, il y avait beaucoup de municipalités qui
5 devaient aller composer avec la direction régionale
6 du ministère des Transports à Rimouski pour les
7 projets dans l'Est du Québec, puis c'était
8 quelqu'un qui se « disponibilisait » puis qui était
9 quand même, je dirais, affable, qui était... que
10 les gens appréciaient. Alors, face à ça, bien,
11 beaucoup de firmes ont voulu avoir monsieur
12 Loranger dans leurs rangs, puis c'est Dessau qui
13 finalement a gagné la mise.

14 Q. **[642]** O.K. Et est-ce que, une fois que monsieur
15 Loranger est entré en fonctions auprès de Dessau,
16 est-ce que vous avez vu effectivement, là, au
17 niveau des parts de marché, parce que c'était dans
18 votre région, qu'il a pu... réussi, effectivement,
19 à aller chercher...

20 R. Oui, oui, effectivement, parce qu'il y a des
21 marchés dans l'Est du Québec où est-ce qu'on
22 opérait. Et puis, oui, il s'est présenté chez nos
23 clients puis souvent, bien, on a perdu des clients
24 ou on a perdu des mandats.

25 Q. **[643]** Donc, ça complète en ce qui me concerne.

1 Toutefois, le Barreau qui est... le Barreau du
2 Québec qui est intervenant, là, nous suggère
3 quelques... une série de questions. Donc, juste
4 pour éclaircir un élément de votre témoignage, vous
5 avez parlé, lorsqu'on parlait du faux rapport de...
6 pour la question de l'antériorité, qu'il y a eu une
7 opinion juridique qui a été rendue par le bureau
8 Heenan Blaikie. Est-ce que vous savez, vous, si
9 ce... le bureau Heenan Blaikie était au courant que
10 le faux rapport en question avait été maquillé?

11 R. En fait, deux choses : je dis « Heenan Blaikie »
12 mais j'en suis pas certain. Ça peut être un autre
13 bureau aussi. Il faudrait vérifier parce que, comme
14 je vous dis, je l'ai comme pas suivi.

15 Q. **[644]** O.K.

16 R. Puis, deuxième des choses, la... votre deuxième
17 volet de votre question « est-ce que le bureau
18 d'avocats en question était au courant? » J'ai
19 aucune idée.

20 Q. **[645]** C'était pas vous qui étiez sur le dossier à
21 proprement...

22 R. Logiquement, je dirais non, ça m'étonnerait. Mais,
23 non, j'ai pas d'idées.

24 Q. **[646]** O.K. Ça complète...

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [647] Moi, je voudrais un peu revenir sur ce que
3 vous avez dit hier pour bien comprendre vos
4 démarches. Donc, on est au ministère des Affaires
5 municipales et monsieur Yvan... Marc-Yvan Côté, par
6 ses contacts, vous obtient une rencontre avec des
7 gens du... des fonctionnaires du Ministère et des
8 attachés politiques du cabinet, c'est ça?

9 R. Oui.

10 Q. [648] Vous, vous allez là en présence d'un... peut-
11 être, possiblement, accompagné d'un maire pour
12 parler d'un projet qui concerne sa municipalité.
13 Donc, vous, si vous allez là, vous avez obtenu un
14 contrat de gré à gré en bas de vingt-cinq mille
15 (25 000) avec la municipalité parce que, comme vous
16 l'avez dit, à l'occasion, ça prend un appel
17 d'offres pour engager votre firme... une firme de
18 génie?

19 R. Un... oui, un projet de vingt-cinq mille dollars
20 (25 000 \$) sans appel d'offres, c'est très, très
21 rare qu'on va avoir à se rendre au Ministère pour
22 débattre de ce projet-là. C'est des... c'est des...
23 c'est des, généralement, des travaux de petite
24 envergure dans les municipalités.

25 Q. [649] O.K. Mais si vous êtes en présence du maire

1 avec des gens de la... des fonctionnaires et du
2 personnel politique, c'est parce qu'il y a déjà eu
3 un appel d'offres, comme ça?

4 R. Oui, effectivement.

5 Q. [650] Et pourtant le projet, il est pas obtenu
6 encore, là.

7 R. Non. En fait, nous, pour vous situer, on est sur la
8 première ligne lorsqu'un projet prend naissance.
9 C'est-à-dire qu'on va à être l'architecte du
10 projet, on va le concevoir, on va le constituer.
11 Une fois qu'il est constitué, on estime le coût du
12 projet. Et puis c'est à partir de ce moment-là
13 qu'on va présenter le tout aux Affaires
14 municipales. Puis, je vous dirais même que cette
15 façon de présenter, il y a une façon bien précise,
16 c'est que la municipalité doit le faire en ligne et
17 puis elle a une clé d'accès en ligne, un code
18 d'accès, qu'elle remet à l'ingénieur. L'ingénieur
19 formule le projet et l'envoie au Ministère. Le
20 Ministère prend connaissance de l'envergure du
21 projet et puis c'est là que le débat commence.
22 C'est là que le débat commence. Mais là, à ce
23 moment-là, il y a déjà eu un appel d'offres
24 d'ingénierie qui est faite, l'ingénieur a été
25 sélectionné par appel d'offres.

1 Q. [651] O.K. Donc, là, vous ren... vous pointez à
2 Québec au ministère des Affaires municipales et là,
3 vous avez des divergences d'opinions puis, par des
4 contacts politiques, vous réussissez à parler
5 aux... à des fonctionnaires qui vont finalement
6 peut-être s'entendre avec vous sur le projet en
7 tant que tel, c'est ça?

8 R. Oui, exact.

9 Q. [652] Là, vous avez dit : « Ça, une fois que c'est
10 attaché, le technique, après ça, il reste le
11 politique. » Les démarches que vous faites au
12 politique pour obtenir, dans le fond, faire
13 autoriser le projet, ça ressemble à quoi les
14 démarches que vous faites?

15 R. Ah! Bien, c'est... en fait, c'est souvent, c'est...
16 ce qu'il reste à régler, une fois que le projet a
17 été attaché sur le plan technique, c'est le taux
18 d'aide financière dont va bénéficier la
19 municipalité. Et puis, nécessairement, c'est une
20 négociation assez serrée. Mais comme je vous
21 expliquais, à partir d'un certain moment donné, il
22 y a un mécanisme qui a été mis en place au
23 ministère des Affaires municipales pour corroborer
24 le taux qui va être concédé à la municipalité à
25 partir de sa richesse foncière. Un paquet

1 d'éléments, là, mathématiques qui font en sorte
2 qu'ils sont capables de dire : « Bien, la
3 municipalité pour continuer à vivre, on doit lui
4 donner une subvention de X milliers, de tant de
5 pour cent de plus. ». Exemple, si c'est soixante-
6 six pour cent et deux tiers (66 2/3 %), je connais
7 pas beaucoup de municipalités qui sont capables de
8 les faire avec ça. Généralement, ce qu'on observe,
9 c'est un taux de subvention qui va être de façon
10 générale autour de quatre-vingts pour cent (80 %)
11 je dirais.

12 Q. **[653]** Et...

13 R. Puis j'ai vu des cas, des cas en Gaspésie où est-ce
14 que c'est allé jusqu'à quatre-vingt-quinze pour
15 cent (95 %) sinon c'était impossible de faire le
16 projet, là.

17 Q. **[654]** Et ce mécanisme-là, est-ce qu'il est au sens,
18 totalement objectif au sens qu'il peut pas, il
19 laisse pas place à la discrétion du ministre de
20 dire « Au lieu de soixante-quinze (75) je vais en
21 donner quatre-vingts (80) »?

22 R. Il y a toujours une discrétion, le ministre a
23 toujours un pouvoir discrétionnaire. Maintenant, la
24 majorité du temps, moi je vous dirais, bien, « la
25 majorité du temps », il faudrait vérifier mais, à

1 ce que j'ai observé, c'est que c'est pas mal
2 toujours fiable à la valeur que le mécanisme va
3 fixer.

4 Q. **[655]** O.K. Mais il est arrivé parfois que le taux
5 de financement, de subvention était un peu plus,
6 était un peu différent de celui que la formule
7 que...

8 R. Je pourrais pas dire ça de façon catégorique,
9 Monsieur Lachance. Il faudrait vérifier dans les
10 cas précis, là, mais j'ai pas vu de « Bon, regarde,
11 ça donne soixante-quinze pour cent (75 %), on va
12 vous en donner quatre-vingt-dix (90) », non. Au
13 Ministère, c'est plus rigoureux que ça, c'est
14 pas... J'ai pas vu ça.

15 Q. **[656]** Il y a toujours plusieurs, plus de projets
16 que d'enveloppes budgétaires...

17 R. Ah oui, ah oui.

18 Q. **[657]** ... disponibles de façon.

19 R. Ça, c'est clair.

20 Q. **[658]** Comment vous pouvez faire, est-ce que par ces
21 contacts politiques-là vous pouvez parfois réussir
22 à mettre votre projet sur, dans le collimateur
23 plutôt que d'en mettre un, plutôt que, dans le
24 fond, que d'en avoir un autre? Parce que si vous
25 savez que vous, vous êtes avec ce projet-là, avec

1 cette municipalité-là, l'autre firme est avec
2 l'autre projet, dans une région que vous connaissez
3 très bien, parfois vous pouvez peut-être être tenté
4 de dire « Bien, moi, mon projet est pas mal plus
5 nécessaire que l'autre dans l'autre ville » en
6 sachant que c'est pas vous qui l'avez aussi l'autre
7 (inaudible).

8 R. En fait, il y a toujours la détermination politique
9 du maire en place parce que le client, en bout de
10 ligne, c'est la municipalité et, comme j'expliquais
11 ce matin, c'est comme le gars qui veut une job sur
12 un chantier puis il se présente à tous les matins à
13 six heures et demie (06 h 30) puis il attend, puis
14 il attend, puis il attend. Alors il y a des maires
15 qui sont plus tenaces que d'autres et puis qui
16 sont, qui mettent plus de pression sur leurs firmes
17 d'ingénierie pour qu'il y ait de plus en plus
18 d'interventions qui se fassent pour accélérer la
19 réalisation du projet. Par contre, il faut dire
20 qu'aux Affaires municipales aussi ils sont capables
21 de discerner la part des choses, cerner la part des
22 choses puis dire « Bon, ce projet-là, oui, il est
23 prioritaire, celui-là, non, il l'est pas. » et puis
24 je reviens encore une fois, Monsieur Lachance, au
25 cycle de réalisation des projets, c'est toujours

1 des horizons à deux, trois, quatre, cinq ans puis,
2 à un moment donné, les gens finissent par être
3 irrités mais les projets finissent par se réaliser.

4 Q. **[659]** Mais donc cette ténacité-là dont quelqu'un
5 peut faire preuve pour faire avancer son projet à
6 lui, là, le maire avec son équipe, avec sa firme de
7 génie, est-ce que c'est pas pareil un peu au niveau
8 politique également que de dire qu'en étant très
9 tenace, très présent avec le personnel politique,
10 les politiciens, cette ténacité-là on l'exprimait
11 également sous l'angle politique, pas seulement
12 sous l'angle administratif?

13 R. Je dirais que non. Je dirais que non. Je dirais que
14 c'est, il y a beaucoup de considération de, en
15 fait, c'est la santé publique qui est en cause la
16 majorité du temps dans les projets ça fait que tu
17 peux pas, tu peux pas vraiment dire « Bon, bien ce
18 projet-là il est pas, il est pas nécessaire par
19 contre on va le réaliser au détriment de ce projet-
20 là, que la population peut s'empoisonner avec
21 l'eau » j'ai pas vu ça souvent, moi, des choses...

22 Q. **[660]** Heureusement.

23 R. Du favoritisme politique qui vienne prioriser un
24 projet qui est pas essentiel.

25 Q. **[661]** Dans des, vous avez travaillé avec le

1 ministère des Transports du Québec, vous avez
2 travaillé avec les villes dans votre firme. Dans
3 les petites municipalités - puis quand je dis
4 « petites » je parle pas juste de cent (100)
5 personnes, je parle, on parle des cinq, dix mille
6 (10 000) - vous avez pas une impression que cette
7 municipalité-là est un peu à votre merci quand, une
8 fois que vous avez le contrat parce qu'il y a pas
9 l'expertise dans la municipalité pour, entre
10 guillemets, faire un peu un contrepois au travail
11 que vous faites, ce qui est pas le cas au ministère
12 des Transports où il y a quand même des ingénieurs.
13 Il y a pas un peu l'impression que, là, vous, une
14 fois le projet parti, vous contrôlez pas mal, pas
15 mal la municipalité tout court, là. Et, là...

16 R. Je dirais...

17 Q. **[662]** ... vous faites un peu ce que vous voulez,
18 là.

19 R. Votre question elle est très bonne puis la réponse
20 à ça c'est la pertinence des analystes techniques
21 au ministère des Affaires municipales. En fin de
22 compte, les analystes techniques aux Affaires
23 municipales ils sont comme les chiens de garde des
24 municipalités en même temps. Dans leurs tâches, ils
25 ont à rationaliser les coûts du projet puis comme

1 on est toujours assis ensemble pour établir la
2 finalité d'un projet, bien, si l'ingénieur a
3 exagéré, soyez certain que l'analyste technique va
4 dire « Bien, là, votre ingénieur il en met trop, ça
5 a pas de bon sens cette affaire-là, ça va vous
6 coûter trop cher. » et puis c'est un peu ces gens-
7 là qui sont le chien de garde de la municipalité.
8 Puis on a un code d'éthique à respecter aussi à ce
9 niveau-là, je veux dire, regarde, je veux dire, tu
10 as un projet à faire... Non, vous souriez mais
11 c'est sérieux.

12 Q. **[663]** Oui, je sais que vous en avez un, un code
13 d'éthique mais depuis un an et demi on peut dire
14 qu'on a eu pas mal de témoins qui sont venus...

15 R. Oui, possiblement.

16 Q. **[664]** On dirait qu'ils l'ont oublié temporairement
17 certainement en tout cas.

18 R. Moi, en ce qui me concerne, les projets qu'on a
19 réalisé dans l'est du Québec, je considère que
20 c'est des beaux projets, je considère qu'on a
21 fait... Puis les clients souvent nous le disent
22 « On est satisfaits, on est contents, ça fonctionne
23 bien ce que vous avez mis en place chez nous. ». Il
24 faut pas voir tout en noir non plus, là. Tu sais,
25 je veux dire, il y a des bonnes choses qui se font,

1 il y a des beaux projets qui se sont réalisés
2 puis...

3 Q. [665] Est-ce que c'est possible de mettre à l'écran
4 une partie du témoignage de madame Boulet, celui du
5 quatorze (14) mai à la page 341. En effet, madame
6 Boulet a affirmé des choses, je voudrais voir un
7 peu votre opinion par rapport à ce qu'elle a pu
8 nous dire concernant, justement, les cocktails
9 d'activités de financement politique. Donc peut-
10 être commencer à la page, à la ligne 20 s'il vous
11 plaît. Donc, dans les faits, prenez le temps de
12 lire. Dans le fond, ce que ça dit, on fait
13 référence au fait que pendant trois ans madame
14 Boulet a réussi à recueillir plus de cent mille
15 dollars (100 000 \$) lorsqu'elle était ministre des
16 Transports et puis on lui pose des questions à cet
17 effet. « Vous étiez ministre des Transports. Est-ce
18 une démonstration... » puis tournez, allez un peu
19 plus loin, là « ... l'adage à l'effet qu'un
20 ministre des Transports a réussi à recueillir
21 beaucoup de financement. » Puis, dans les faits, ce
22 que je... ce que je voudrais vous faire remarquer,
23 c'est à la ligne 14 de la deuxième page où, dans le
24 fond, madame Boulet répond « Bien... » que dans ces
25 cocktails de financement, là, il y a beaucoup...

1 pourquoi ça attire plus de sous? Essentiellement,
2 c'est parce que le ministère des Transports donne
3 beaucoup... beaucoup de contrats :

4 [...] il y a beaucoup de contrats,
5 beaucoup de travaux puis les gens
6 pensent... pensent que ça leur donne,
7 comme on vous le disait tout à
8 l'heure, un réseau de contacts ou un
9 lien. Mais, bon, c'est pas vrai que,
10 parce qu'ils pensent ça...

11 Donc, ce que madame Boulet dit que c'est... dit,
12 essentiellement, c'est que ces gens-là viennent à
13 des activités de financement. Ils pensent qu'ils se
14 développent un réseau mais, dans les faits, ça leur
15 donne rien de... de... de faire ça. Ça leur donne
16 pas d'avantage en tant que tel. Vous, comment vous
17 réagissez à ça?

18 R. Bien, en fait, c'est un peu vrai parce que ça donne
19 pas vraiment d'avantage. Tu sais « Regarde, donne-
20 moi une contribution, je vais te donner un
21 contrat. » Ça, ça existe pas. Par contre, les gens,
22 comme je vous le disais, c'est une question
23 d'impression, participent à des cocktails parce
24 qu'on souhaite avoir une réceptivité de la part des
25 ministères, ministère des Transports ou ministère

1 des Affaires municipales. Puis, quand tu observes
2 ce qui se passe autour de toi, bien... tout le
3 monde le fait, on va le faire nous aussi. Alors,
4 son commentaire à madame Boulet, je ne veux pas
5 l'interpréter mais, à quelque part, il y a du vrai
6 dans ce qu'elle dit. Tu sais, je veux dire....
7 Puis, c'est pas nécessairement vrai aussi que les
8 gens vont là en pensant qu'ils vont effectivement
9 avoir des faveurs. Beaucoup de gens vont là parce
10 que c'est un endroit pour rencontrer tes
11 compétiteurs. Tu sais, c'est une plate-forme
12 objective où est-ce que tu peux tisser des liens,
13 faire des maillages, apprendre des choses, puis pas
14 nécessairement en lien avec la politique.

15 Q. [666] On a vu bien des statistiques sur les
16 contributions aux partis politiques puis depuis
17 deux mille dix (2010), deux mille onze (2011) à peu
18 près plus personne en donne, là. Donc, tout le
19 monde en donnait peut-être avant, mais là plus
20 personne en donne. Est-ce que ça a changé, dans le
21 fond, la façon de faire des représentations dans
22 les... au ministère des Affaires municipales, au
23 ministère des Transports, le fait que vous en
24 donniez plus maintenant. Est-ce que vous passez
25 directement aux fonctionnaires? Est-ce que vous

1 passez encore par le personnel politique? Mais là,
2 vous devez le connaître de moins en moins vu que
3 vous fréquentez plus les cocktails de financement.
4 Comment ça a pu changer un peu la pratique
5 d'affaires d'arrêter de, dans le fond, de penser
6 que c'est par des contributions politiques qu'on
7 peut contacter du personnel?

8 R. Bien, en fait, je pense que ça a changé des deux
9 côtés. Je veux dire, l'attitude n'est plus la même
10 dans les cabinets, probablement plus la même.
11 Écoutez, moi, je suis sorti du circuit depuis
12 pratiquement un an, là. Mais quand même, j'observe
13 que c'est plus sain la façon dont ça fonctionne
14 présentement. Ce qui a...

15 Q. **[667]** Ça veut dire quoi? C'est quoi la façon?
16 Comment vous fonctionnez présentement?

17 R. Bien, en fait, moi, ce que j'observe, ce que j'ai
18 compris, c'est que les partis politiques - puis là
19 je peux me tromper, là - je crois qu'ils
20 disposaient de l'Assemblée nationale, de trente
21 pour cent (30 %) des budgets dont ils avaient
22 besoin pour opérer, puis ils devaient recueillir
23 soixante-dix pour cent (70 %) qui leur manquait.
24 Mais là, je pense que c'est le contraire.

25 Q. **[668]** Je fais référence à vos façons de faire.

1 Est-ce que vos façons de faire ont changé en deux
2 mille douze (2012)...

3 R. Non, c'est la même chose.

4 Q. **[669]** ... par exemple?

5 R. C'est la même chose. Je vous dirais que les projets
6 continuent d'être débattus de la même façon avec
7 les analystes techniques, et puis ces analystes
8 techniques là font des recommandations au cabinet,
9 puis le cabinet, lui, il doit jongler avec les
10 disponibilités de budget puis voir... revenir avec
11 les analystes voir s'ils peuvent pas couper encore
12 ou parler avec la municipalité voir si on peut pas
13 diminuer la valeur ajoutée ou... La dynamique
14 demeure la même. Mais c'est pour ça que je fais
15 toujours référence au cycle de réalisation d'un
16 projet qui demeure le même. Moi, je pense qu'il y a
17 eu... il y a eu, à un moment donné, un mouvement
18 qui a fait en sorte que les partis politiques ont
19 compris que, bon, dans les infrastructures il y a
20 beaucoup d'argent. Puis, un bon guichet pour
21 obtenir du financement, c'est au travers les firmes
22 d'ingénierie.

23 Q. **[670]** Mais quand vous leur forcez une rencontre
24 avec un analyste technique, comme vous l'appellez,
25 qu'est-ce que... comment vous faites ça en deux

1 mille douze (2012)? Vous continuez de contacter le
2 personnel politique autour du ministre?

3 R. En fait, là, comme je vous dis, je suis sorti du
4 circuit...

5 Q. [671] Non, mais en deux mille douze (2012), vous
6 étiez là.

7 R. Oui, oui, oui, j'étais là, puis c'était... On n'a
8 pas senti un réel changement dans les façons de
9 faire. On n'a pas observé un réel changement, ça a
10 continué d'être pas mal la même dynamique, pas mal
11 la même chose. Ça demeurerait tout aussi difficile
12 d'obtenir des rencontres. Puis, je comprends parce
13 que, comme vous le disiez, il y a tellement de
14 projets en marche que les gens dans leur quotidien
15 ils sont débordés, puis... mais quand même, il faut
16 que les projets continuent d'avancer. Alors, les
17 firmes, pour le bénéfice de leurs clients,
18 continuent de cogner à la porte du ministère pour
19 essayer d'avoir...

20 Q. [672] Je comprends ça, le ministère, mais vous
21 dites : « Donc, ne vont plus cogner à la porte
22 des... du membre du personnel politique pour forcer
23 une rencontre avec des gens du ministère. » Ou ils
24 vont...

25 R. Non, non, non. Ça, c'est révolu, je pense. Puis

1 c'est une bonne chose.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[673]** En ce qui concerne le financement, vous dites
4 que ça continue, en tout cas dans le monde
5 municipal, puisque vous dites que vous avez
6 continué d'être sollicité en deux mille treize
7 (2013) par le parti du maire Labeaume.

8 R. Une fois. Une fois. Une fois.

9 Q. **[674]** Bien, lors des élections de deux mille treize
10 (2013)?

11 R. Oui, c'est ça. Un appel sur ma boîte vocale, comme
12 je vous dis. J'aurais dû noter le nom de la
13 personne mais j'ai pas... pas donné suite.

14 Q. **[675]** O.K.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Alors, Maître Tremblay, vous avez toujours des
17 questions? Vous en avez pour combien de temps,
18 Maître Tremblay?

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Ça va me prendre vingt (20) minutes.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Je vais vous donner une demi-heure.

23 Me ESTELLE TREMBALY :

24 Une demi-heure?

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maître Decary, vous allez décider après?

3 Me MICHEL DECARY :

4 Oui, j'aurai probablement deux, trois questions
5 très précises et très secondaires. C'est pour le...
6 le témoin, là.

7 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Q. **[676]** Bonjour, Monsieur Côté. Je représente le
9 Parti québécois. Mon nom est Estelle Tremblay.
10 Alors, Monsieur Côté, je comprends que vous avez
11 été actionnaire de Roche...

12 R. Exact.

13 Q. **[677]** ... à compter de deux mille cinq (2005)?

14 R. Exact.

15 Q. **[678]** Quelle est la proportion du capital-actions
16 votant et participant détenue par vous dans la
17 société à compter de deux mille cinq (2005) jusqu'à
18 votre départ en deux mille douze (2012)?

19 R. Environ huit... huit pour cent (8 %).

20 Q. **[679]** Étiez-vous dans le groupe des actionnaires de
21 contrôle?

22 R. Oui, Madame.

23 Q. **[680]** Est-ce que vous étiez également membre du
24 conseil d'administration pendant la même période?

25 R. Oui, Madame, jusqu'en deux mille onze (2011).

1 Q. **[681]** Est-ce qu'au sein du conseil d'administration
2 vous avez exercé une fonction comme celle de
3 président, secrétaire, secrétaire trésorier?

4 R. Non, Madame.

5 Q. **[682]** Non?

6 R. Pas du tout.

7 Q. **[683]** Vous étiez simplement administrateur.

8 R. Administrateur.

9 Q. **[684]** Bon. Essentiellement, je comprends de votre
10 témoignage que Roche a des activités de génie civil
11 qui ont trait au domaine des infrastructures
12 municipales.

13 R. Effectivement.

14 Q. **[685]** Et vous dites que les contrats publics qui
15 sont octroyés à vos clientes, les municipalités...
16 c'est-à-dire que les contrats publics qui sont
17 octroyés par vos clientes, je m'excuse, à Roche, le
18 sont par appel d'offres.

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[686]** Est-ce qu'il y a des pratiques de collusion
21 dans ces contrats-là?

22 R. Vous voulez dire... Pouvez-vous m'expliquer votre
23 question?

24 Q. **[687]** Est-ce que... est-ce que Roche, par exemple,
25 partage des territoires, fait des soumissions de

1 complaisance...

2 R. Non, Madame.

3 Q. **[688]** ... ou, en tout cas, fausse le jeu de ces
4 appels d'offres-là? Vous dites « non »?

5 R. Non.

6 Q. **[689]** D'accord. Et donc je comprends que c'est...
7 lorsque vous avez ces contrats, ce sont des
8 contrats de conception des plans et devis ou ce
9 sont des contrats de conception et de réalisation
10 des travaux?

11 R. En fait, le rôle d'un bureau d'ingénieurs, c'est de
12 faire de la confection de plans et devis et la
13 surveillance des travaux en période de
14 construction.

15 Q. **[690]** Surveillance des travaux. Donc, dès l'appel
16 d'offres complété, Roche détient un contrat de
17 conception et de surveillance des travaux?

18 R. Dépendamment comment l'appel d'offres a été bâti.

19 Q. **[691]** Mais, la situation qui arrive le plus
20 souvent, est-ce que c'est...

21 R. Le plus souvent, c'est que la municipalité fait un
22 appel d'offres pour des services d'ingénierie
23 complets pour un projet donné.

24 Q. **[692]** Donc, des services du début de la conception
25 jusqu'à la réalisation de l'ouvrage.

1 R. Jusqu'à ce qu'on fasse les plans tels que
2 construits de l'ouvrage.

3 Q. **[693]** Et je comprends que, de votre témoignage, que
4 les travaux sont subventionnés par le MAMROT?

5 R. Le MAMROT et souvent le ministère des Transports.

6 Q. **[694]** Et aussi le ministère des Transports.

7 R. Dans les municipalités où est-ce que le ministère
8 des Transports a des tronçons de route.

9 Q. **[695]** Et c'est une fois le contrat octroyé à Roche
10 qu'intervenait, je dirais, l'utilité des services
11 de monsieur Marc-Yvan Côté?

12 R. Pouvez-vous répéter votre question?

13 Q. **[696]** Monsieur Marc-Yvan Côté intervenait à quelle
14 étape?

15 R. Monsieur Marc-Yvan Côté n'intervenait pas dans les
16 étapes d'appel d'offres. Monsieur Marc-Yvan Côté
17 intervenait de façon ponctuelle à l'occasion pour
18 certains besoins.

19 Q. **[697]** Après l'ouverture des appels d'offres?

20 R. En cours de réalisation du projet.

21 Q. **[698]** C'est-à-dire au moment où le Ministère ou la
22 Ministère (sic) se pencherait sur l'opportunité de
23 subventionner les travaux de la municipalité.

24 R. Effectivement.

25 Q. **[699]** Bon. Est-ce que, vous ou Roche, avez fait

1 valoir à un ministre du gouvernement du Québec, un
2 attaché politique, un représentant du gouvernement
3 du Québec, les contributions politiques des
4 actionnaires de Roche dans le but de faire obtenir
5 une subvention à une municipalité cliente de Roche?

6 R. Jamais, Madame.

7 Q. **[700]** Est-ce que vous avez eu connaissance qu'une
8 subvention n'ait pas été accordée par le
9 gouvernement du Québec en raison du fait que les
10 employés ou actionnaires de Roche aient fait des
11 contributions politiques à des partis d'opposition?

12 R. Non, Madame.

13 Q. **[701]** Est-ce que vous avez eu connaissance,
14 personnellement ou par l'intermédiaire d'une autre
15 personne de Roche, qu'un acte malhonnête, un acte
16 de corruption ou encore un acte inapproprié a été
17 posé par un ministre du gouvernement du Québec, un
18 membre d'un cabinet politique, un député
19 relativement à une subvention destinée à l'une des
20 clientes de Roche?

21 R. Non, Madame.

22 Q. **[702]** Est-ce que, vous ou Roche, vous avez offert
23 de l'argent comptant à un député, un ministre du
24 gouvernement du Québec, un membre du cabinet
25 politique, en guise de financement politique?

1 R. Non, Madame.

2 Q. **[703]** Est-ce que vous ou Roche avez offert de
3 l'argent comptant à un député, un ministre du
4 gouvernement du Québec, un membre d'un cabinet
5 politique pour faire obtenir une subvention à l'une
6 de vos clientes?

7 R. Non, Madame.

8 Q. **[704]** Madame Blanchette, pourriez-vous s'il vous
9 plaît exhiber sur l'écran l'onglet 49 qui est
10 l'organigramme de Roche. C'est un document qui n'a
11 pas été produit. Alors, est-ce qu'on vous a montré
12 ce document-là avant votre témoignage, Monsieur
13 Côté?

14 R. Si on m'a montré ce document-là avant mon
15 témoignage?

16 Q. **[705]** Oui.

17 R. Non, mais j'ai déjà vu ce document-là.

18 Q. **[706]** Alors, c'est un organigramme de Roche avant
19 la transaction de deux mille cinq (2005).

20 R. C'est un organigramme qui date d'assez longtemps,
21 Madame, parce qu'on voit encore le nom de Sam Hamad
22 dans l'organigramme.

23 Q. **[707]** Donc, ça date de deux mille trois (2003), au
24 plus tard?

25 R. Ah! Je ne sais pas de quelle année ça date, Madame.

1 Q. **[708]** Vous ne savez pas de quelle année ça date.

2 R. J'ai aucune idée.

3 Q. **[709]** Parce qu'on ne voit pas madame France Michaud
4 dans cet organigramme-là.

5 R. Elle est dans le secteur municipal, Jean Beaudoin,
6 France Michaud, elle est sous Jean Beaudoin.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Juste après.

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Q. **[710]** Sous Jean Beaudoin.

11 R. Hum, hum.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Maître Tremblay, si ça peut aider, en haut à droite
14 du document, on voit, c'est écrit de façon
15 manuscrite, deux mille trois (2003), là.

16 Me ESTELLE TREMBLAY :

17 Q. **[711]** Deux mille trois (2003).

18 R. Deux mille trois (2003). Bon. O.K.

19 Q. **[712]** Ça correspond à votre souvenir, cet
20 organigramme-là, comme étant la réalité de
21 l'organigramme de Roche...

22 R. Oui, ça semble...

23 Q. **[713]** ... en deux mille trois (2003) avant la
24 transaction...

25 R. Oui.

1 Q. [714] ... qui a fait en sorte que Shaw a vendu sa
2 participation, c'est ça? C'est l'organigramme de
3 deux mille trois (2003).

4 R. Oui.

5 Q. [715] O.K. À compter de quand madame Michaud
6 acquiert-elle des responsabilités en termes de
7 financement politique municipal et provincial,
8 Monsieur Côté?

9 R. Bonne question, Madame. Il faudrait lui poser la
10 question mais, moi, à l'époque, comme je vous dis,
11 j'étais au bureau de Rivière-du-Loup et puis mon
12 supérieur était monsieur Labbé et puis, par la
13 suite, c'est devenu monsieur Baudoin, comme vous
14 pouvez voir dans l'organigramme que vous me
15 présentez mais je pourrais pas répondre à votre
16 question à partir de quel moment précisément madame
17 Michaud a eu cette...

18 Q. [716] A eu cette responsabilité-là. Est-ce qu'on
19 peut dire que c'est du temps où Shaw était
20 actionnaire ou c'est après?

21 R. Je le sais pas Madame.

22 Q. [717] Vous le savez pas?

23 R. Je le sais pas.

24 Q. [718] Vous êtes pas capable de fixer une date...

25 R. Pas du tout.

1 Q. [719] ... dans votre souvenir?

2 R. Pas du tout.

3 Q. [720] Vous avez mentionné dans votre témoignage de
4 façon générale qu'il y avait une différence dans le
5 financement des partis politiques avant deux mille
6 cinq (2005) et après deux mille cinq (2005).

7 Pourriez-vous nous indiquer quels sont, en quoi
8 consistait cette différence?

9 R. Bien la différence c'est qu'on a restructuré la
10 compagnie au complet, c'est devenu un nouveau
11 Roche, c'était une nouvelle entité corporative et
12 puis c'est à ce moment-là qu'on a séparé l'est de
13 l'ouest et puis on a réorganisé. Vous avez suivi
14 mon témoignage, vous savez exactement qu'est-ce que
15 j'ai raconté et puis, à chaque année, on
16 définissait un budget qu'on répartissait dans les
17 régions.

18 Q. [721] À partir de l'année deux mille cinq (2005),
19 Roche avait des budgets?

20 R. On a toujours eu des budgets, j'imagine, chez Roche
21 mais moi...

22 Q. [722] Mais...

23 R. ... à partir de deux mille cinq (2005) j'ai été
24 impliqué davantage.

25 Q. [723] D'accord. Mais moi, je vous parle du

1 financement politique.

2 R. Bien il doit avoir eu des budgets de financement
3 politique avant deux mille cinq (2005) évidemment.

4 Q. **[724]** Avant deux mille cinq (2005) aussi?

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[725]** D'accord. Alors qu'est-ce qui était différent
7 entre les deux? C'est que les régions étaient
8 divisées? C'est ça que vous nous dites? Il y avait
9 la région est et la région ouest?

10 R. En fait, Madame...

11 Q. **[726]** Toujours sous l'angle du financement des
12 partis politiques.

13 R. En fait, Madame, ce que je vous dis puis ce que je
14 vous répète, c'est que, à partir de deux mille cinq
15 (2005), c'est un nouveau Roche donc une nouvelle
16 structure administrative et des nouvelles façons de
17 faire. Par contre, j'ai pas eu l'opportunité
18 d'observer comment était structuré le financement
19 avant deux mille cinq (2005), le financement
20 politique avant deux mille cinq (2005) chez Roche.

21 Q. **[727]** Le financement politique.

22 R. Hum, hum.

23 Q. **[728]** De sorte que...

24 R. Ça fait que je peux pas faire de comparatif.

25 Q. **[729]** Vous pouvez pas faire de comparatif. On a vu

1 que les contributions par prête-nom existaient en
2 deux mille-deux mille un (2000-2001). Est-ce que la
3 stratégie de remboursement par des faux bonis
4 existait en deux mille-deux mille un (2000-2001) ou
5 est-elle survenue plutôt en deux mille cinq (2005)
6 à la faveur de la restructuration de Roche?

7 R. Comme je vous dis, Madame, je peux pas répondre
8 pour ce qui s'est passé avant deux mille cinq
9 (2005), là. Je veux pas répondre pour les gens qui
10 étaient là en place puis qu'est-ce qu'ils ont fait
11 puis comment ils l'ont fait. Je dois demeurer
12 objectif dans mon témoignage puis je peux pas vous
13 répondre adéquatement.

14 Q. **[730]** Est-ce qu'il était connu des personnes en
15 autorité au sein de Roche au début des années deux
16 mille (2000) qu'il y avait du remboursement de
17 contributions politiques?

18 R. J'imagine que oui, Madame.

19 Q. **[731]** Vous ne le savez pas?

20 R. Bien, je le sais pas, comme je viens de vous
21 expliquer, moi, j'étais pas à Québec, j'étais pas
22 au siège social. Par contre, dans les années deux
23 mille (2000), oui, j'ai fait du financement
24 politique, moi, pour lequel j'ai été remboursé
25 alors j'imagine que oui, les gens étaient...

1 Q. [732] Alors est-ce que les personnes mentionnées
2 ici dans l'onglet 49, dans l'organigramme de deux
3 mille trois (2003) étaient au courant que les
4 contributions politiques étaient remboursées?

5 R. Madame, écoutez, je peux pas répondre pour les
6 personnes. Il y a à peu près cinquante (50)
7 personnes sur cet organigramme-là. Je peux pas
8 répondre de vous dire que lui, il était au courant,
9 lui, il est pas au courant. Je peux pas faire ça,
10 là.

11 Q. [733] Est-ce que c'était beaucoup connu au sein de
12 l'entreprise cette stratégie de remboursement?

13 R. Je dirais que non, Madame.

14 Q. [734] Quelles étaient les personnes qui étaient au
15 fait de cette stratégie de remboursement? Est-ce
16 que c'était seulement la haute direction?

17 R. Moi, je vous répondrais par les membres de la haute
18 direction, Madame.

19 Q. [735] Les gens de la haute direction.

20 R. Les gens de la direction.

21 Q. [736] Donc c'était pas une stratégie qui était
22 connue de façon répandue au sein de l'entreprise?

23 R. Bien c'est sûr que le concierge était pas au
24 courant, c'est clair.

25 Q. [737] Non, ça, je m'en doute bien mais je parle

1 d'un employé ingénieur, par exemple, qui ne serait
2 pas actionnaire?

3 R. Bien c'est ce que je vous dis. J'imagine parce que
4 j'étais pas là, encore une fois, que c'est les
5 membres de la direction.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [738] Vous dites avoir été vous-même sollicité.

8 R. Oui. En fait...

9 Q. [739] Vous étiez pas à ce moment-là à...

10 R. Ce que je dis c'est que j'ai contribué en tant que
11 directeur d'un bureau régional puis j'ai été
12 remboursé pour ma contribution avant deux mille
13 cinq (2005).

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Q. [740] Et autant pour vos contributions au Parti
16 libéral qu'au Parti québécois selon ce qu'on a vu
17 ce matin.

18 R. Et aux autres partis aussi, Madame.

19 Q. [741] Et vous étiez remboursé à cette époque par
20 des bonis également?

21 R. Non, Madame. J'étais...

22 Q. [742] Vous étiez remboursé de quelle manière en
23 deux mille-deux mille un (2000-2001)?

24 R. Écoutez, c'est loin mais je vous dirais
25 probablement en argent.

1 Q. [743] En argent?

2 R. Oui.

3 Q. [744] En argent comptant?

4 R. En argent comptant ou peut-être un compte de
5 dépenses de kilométrage comme on expliquait ce
6 matin, quelque chose comme ça. Mais, à cette
7 époque-là, c'était des petites contributions que je
8 faisais en tant que directeur de bureau régional.

9 Q. [745] Et la stratégie de remboursement de faux, par
10 faux bonis, elle, elle est survenue plutôt en deux
11 mille cinq (2005)?

12 R. À ma connaissance à moi, Madame.

13 Q. [746] C'est toujours à votre connaissance.

14 R. Bien oui, parce que j'étais pas là avant deux mille
15 cinq (2005).

16 Q. [747] Mais vous étiez chez Roche avant deux mille
17 cinq (2005) mais vous étiez directeur d'un bureau
18 régional.

19 R. Exact.

20 Q. [748] Alors diriez-vous que monsieur Hamad qui
21 était dans la fonction supérieure de
22 l'organigramme, connaissait le mode de
23 remboursement en argent comptant des contributions
24 politiques?

25 R. Non, je dirais pas ça parce que je le sais pas.

1 Q. [749] Vous le savez pas. Est-ce que des personnes
2 au sein d'un des partis politiques provinciaux
3 savaient ou connaissaient les stratégies de
4 remboursement de Roche soit en argent comptant,
5 soit par des faux bonis?

6 R. Madame, je le sais pas. Je le sais pas s'il y a des
7 personnes qui étaient au courant. Mais, comme j'ai
8 expliqué ici, c'est utopique de penser que ces
9 gens-là ne pouvaient pas imaginer que c'étaient les
10 employés qui payaient ces contributions-là de leur
11 poche.

12 Q. [750] Très bien. Diriez-vous également que c'était
13 utopique pour les gens qui étaient dans la
14 direction de Roche aussi de ne pas le savoir?

15 R. Mais, on le savait, Madame, j'étais dans la
16 direction de Roche puis je le savais.

17 Q. [751] Oui. Vous le saviez.

18 R. Oui.

19 Q. [752] Et donc, vous... il serait utopique de dire
20 que les gens qui étaient à votre niveau ne le
21 savaient pas?

22 R. Bien, j'ai pas dit qu'ils le savaient pas non plus.

23 Q. [753] Non, mais je vous demande si ce serait
24 utopique de dire qu'ils ne le savaient pas.

25 R. Ce serait utopique de dire ça. Oui, effectivement.

1 Q. [754] Donc, vous imaginez que les partis politiques
2 l'aient su, mais vous ne pouvez pas confirmer
3 que... quelles sont les personnes dans
4 l'organigramme qui connaissaient la stratégie de
5 remboursement.

6 R. Si vous voulez.

7 Q. [755] C'est le sens de votre témoignage? Si j'ai
8 bien compris, c'était pas seulement une violation
9 de la Loi électorale, mais c'était également une
10 fraude fiscale puisque vous vous trouvez à déduire,
11 au plan fiscal, des contributions politiques que
12 vous n'avez pas payé personnellement.

13 R. Répétez-moi ça, s'il vous plaît.

14 Q. [756] Est-ce que je comprends bien que le
15 stratagème de Roche n'est pas seulement une
16 violation de la Loi électorale, mais également une
17 fraude fiscale, dans le sens que vous déduisez des
18 contributions que vous n'avez pas payées
19 personnellement?

20 R. Effectivement.

21 Q. [757] Bon. Et cette fraude fiscale qui est assez
22 importante en termes de montant, est-ce que le
23 ministère du Revenu l'a déjà enquêtée?

24 R. Il faudrait vérifier avec les finances chez Roche,
25 je le sais pas, Madame.

1 Q. [758] Vous personnellement, vous n'avez pas reçu de
2 cotisation pour avantage à un actionnaire?

3 R. Non, Madame.

4 Q. [759] Je suis informée que lorsque, en deux mille
5 cinq (2005), vous avez... vous êtes devenu membre
6 du Parti québécois pour contri... pour appuyer la
7 campagne de madame Marois, est-ce que c'est le cas?

8 R. Que, moi, je suis devenu membre du Parti québécois?

9 Q. [760] Oui. Est-ce que c'est le cas?

10 R. Je le sais pas. Je veux dire, parfois t'achètes une
11 carte pour un cocktail...

12 Q. [761] Oui.

13 R. ... qui implique une carte de parti en même temps.

14 Q. [762] Mais, c'est pas... si ça a été fait, c'était
15 pas fait consciemment.

16 R. C'était pas volontaire ou...

17 Q. [763] Est-ce que vous détenez...

18 R. ... quoique j'aie absolument rien contre votre
19 parti, Madame, là.

20 Q. [764] Est-ce que... C'est pas mon parti, c'est mon
21 client.

22 R. Votre client plutôt. Votre client. Votre client.
23 Excusez-moi.

24 Q. [765] Est-ce que également vous...

25 (16:10:33)

1 Me MICHEL DÉCARY :

2 Pardon, Maître, je peux pas laisser passer cette
3 dernière remarque, Madame. Ça ouvre la question.
4 Pardon. Je me tais.

5 Me ESTELLE TREMBLAY :

6 Q. [766] Est-ce que vous avez également été membre du
7 Parti libéral du Québec?

8 R. Je le sais pas, peut-être, oui. En achetant des
9 cartes de toutes sortes. Finalement comme je vous
10 dis, Madame, vous m'apprenez que j'ai été membre du
11 Parti québécois, là.

12 Q. [767] Puis là, vous le savez pas.

13 R. Je le sais pas.

14 Q. [768] D'accord. Vous avez contribué à la campagne,
15 au leadership de madame Marois en deux mille neuf
16 (2009), est-ce que, ça, c'est à votre connaissance?
17 En deux mille sept (2007), pardon, est-ce que c'est
18 à votre connaissance?

19 R. Par quel intermédiaire?

20 Q. [769] Vous êtes mentionné comme ayant contribué à
21 la campagne de madame Marois au leadership en deux
22 mille sept (2007). Est-ce que vous vous souvenez
23 d'avoir fait ça?

24 R. Bien, il peut arriver, oui, que j'aie fait une
25 contribution au Parti québécois lors de l'élection

1 de deux mille huit (2008), effectivement.

2 Q. [770] Vous dites que « il peut arriver », mais vous
3 vous en souvenez pas.

4 R. Bien, est-ce que vous parlez de moi personnellement
5 ou de Roche?

6 Q. [771] Oui, vous personnellement.

7 R. Moi personnellement. Bien, dans les documents qu'on
8 avait ce matin, on voyait qu'effectivement j'avais
9 fait des contributions au Parti québécois, mais je
10 me souviens plus des années qui étaient citées dans
11 le document en question.

12 Q. [772] Ni des raisons pour lesquelles vous l'avez
13 fait.

14 R. Les raisons pour lesquelles je l'ai fait, on les
15 connaît.

16 Q. [773] Par intérêt.

17 R. Par intérêt.

18 Q. [774] Et non pas par conviction politique, c'est
19 ça?

20 R. Ça peut être par intérêt puis ça peut être par
21 conviction politique, dépendamment à qui je l'ai
22 fait. On parlait de Paul Crête ce matin, moi, c'est
23 quelqu'un que j'ai beaucoup apprécié. Puis si cette
24 personne-là m'avait demandé une contribution
25 politique, je l'aurais fait de façon volontaire.

1 Q. [775] Mais, en avez-vous fait une contribution
2 volontaire?

3 R. Je crois que oui. Je crois que j'en ai fait, oui,
4 déjà. Oui.

5 Q. [776] Oui. Parmi celles que la Commission a
6 exhibées, est-ce qu'il s'en trouve des
7 contributions politiques volontaires ou bien ce
8 sont toutes des contributions par prête-nom?

9 R. Oui. Non, il y en a. On m'a posé la question ce
10 matin à combien j'évaluais.

11 Q. [777] Hum, hum.

12 R. Je disais que sur la liste de noms des personnes
13 qui étaient là, il y avait à peu près quatre-vingt-
14 dix pour cent (90 %). Et il y a des gens chez nous
15 qui ont fait des contributions sur une base
16 volontaire sans être remboursé, par conviction
17 politique, comme vous dites.

18 Q. [778] Mais, je pense à vous personnellement, les
19 contributions politiques que vous avez faites,
20 étaient-elles par intérêt ou par conviction
21 politique?

22 R. Je vous ai répondu, je vous dirais que dans
23 certains cas, je les faisais par intérêt et par
24 conviction.

25 Q. [779] Vous avez été condamné à la suite d'une

1 infraction à la Loi électorale?

2 R. Oui.

3 Q. [780] Vous avez été condamné à payer la somme de
4 cinquante-quatre mille deux cent quatre-vingt-onze
5 dollars (54 291 \$)?

6 R. Hum, hum.

7 Q. [781] Oui. Alors, est-ce que vous l'avez payée
8 personnellement ou c'est Roche qui l'a payée?

9 R. En fait, c'est pas réglé encore, Madame.

10 Q. [782] Vous l'avez pas encore payée.

11 R. C'est en procédure présentement.

12 Q. [783] Très bien. Pouvez-vous exhiber l'onglet 42,
13 pièce 1777 à monsieur Côté.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Est-ce que vous déposez l'autre pièce? Maître
16 Tremblay, est-ce que vous déposez l'organigramme?

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 L'onglet 49, oui.

19 LA GREFFIÈRE :

20 Oui. Alors, ce sera 1799.

21 Me ESTELLE TREMBLAY :

22 Merci.

23

24 163P-1799 : Organigrammes de la structure
25 corporative chez Groupe-conseil Roche,

1 2003

2

3 Q. [784] Alors, Steve Boulianne, vous avez dit ce
4 matin que c'était un employé de votre entreprise
5 qui était... qui agissait sous votre direction.

6 R. En fait, en deux mille neuf (2009), il était plus à
7 l'emploi de Roche, Madame.

8 Q. [785] Il n'était plu à l'emploi de Roche.

9 R. Non.

10 Q. [786] O.K. À ce moment-là...

11 R. Il était à l'emploi de SkyPower, je crois.

12 Q. [787] Pardon?

13 R. Il était à l'emploi d'une...

14 Q. [788] De Sky, mais il avait déjà été votre employé.

15 R. Chez Roche. Oui.

16 Q. [789] O.K. Alors, Steve Boulianne, est-ce qu'il...
17 vous avez vérifié auprès du Parti québécois s'il
18 était un représentant du Parti québécois lorsqu'il
19 vous écrit ça?

20 R. Écoutez, Madame, Steve Boulianne, c'est le frère de
21 Dave Boulianne. Je vais le réexpliquer, là, puis si
22 on saisit bien l'esprit de ce courriel-là, c'est
23 que son frère aide son frère. Et il me dit :
24 Écoute, Monsieur Côté, mon frère vous a demandé de
25 soutenir la candidature de monsieur Crête pour

1 l'élection de deux mille huit (2008) au Parti
2 québécois. Vous avez pas répondu. Est-ce que vous
3 pourriez, s'il vous plaît, répondre à sa demande
4 dans l'affirmative? Alors, il vient soutenir la
5 demande de son frère.

6 Q. [790] Alors, vous l'avez perçu comme un geste
7 fraternel.

8 R. Absolument, Madame.

9 Q. [791] Et est-ce que cette demande justement
10 survenait après l'élection générale de deux mille
11 huit (2008) qui avait donné un gouvernement...

12 R. Normalement...

13 Q. [792] ... libéral majoritaire?

14 R. Normalement, c'est avant qu'on sollicite les gens
15 pour...

16 Q. [793] Oui, mais le gouvernement libéral était déjà
17 élu.

18 R. Non, on est en élection, Madame.

19 Q. [794] Dix-neuf (19) juin deux mille neuf (2009), on
20 vous écrit le dix-neuf (19) juin deux mille neuf
21 (2009).

22 R. Bougez pas. Je pense qu'il y a eu une élection
23 partielle à la suite de la démission de Mario
24 Dumont.

25 Q. [795] C'est ça.

1 R. Oui, oui.

2 Q. **[796]** Après... après l'élection générale de deux
3 mille huit (2008), n'est-ce pas?

4 R. Exactement.

5 Q. **[797]** Très bien. Merci, Monsieur.

6 R. Votre mémoire ne fait pas défaut. Exact.

7 Q. **[798]** J'ai terminé.

8 R. Merci, Madame.

9 Q. **[799]** Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Maître Décary, est-ce que vous souhaitez
12 interroger?

13 (16:15:26)

14 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY :

15 Ce sera bref. Quelques petites précisions.

16 Q. **[800]** Bonjour, Monsieur Côté. Michel Décary, je
17 suis l'avocat du Parti libéral. D'abord, permettez-
18 moi une note, de vous féliciter pour la façon dont
19 vous vous êtes tenu malgré, je comprends, certains
20 maux qui pourraient vous affliger. Mes questions
21 sont de deux ordres et des précisions. Le
22 premier... la première série concerne monsieur
23 Côté. Connaissez-vous l'identité des personnes qui
24 ont agi comme organisateurs en chef des campagnes
25 de financement de madame Normandeau?

1 R. Non, Monsieur.

2 Q. **[801]** Si je vous suggérais que monsieur Côté n'a
3 jamais, d'abord, agi comme organisateur en chef
4 d'une seule campagne de financement de madame
5 Normandeau, seriez-vous en mesure de nier cette
6 affirmation?

7 R. Monsieur, je vous ai répété plusieurs fois ce matin
8 que je n'étais pas certain qu'il avait...

9 Q. **[802]** Très bien.

10 R. ... j'ai émis l'incertitude, je tiens à le
11 préciser, là.

12 Q. **[803]** Et juste pour compléter, et même si je vous
13 suggérais que monsieur Côté n'a jamais même agi
14 comme organisateur d'une seule campagne électorale
15 de madame Normandeau, seriez-vous en mesure de nier
16 ce fait?

17 R. C'est la même réponse...

18 Q. **[804]** Je comprends.

19 R. ... j'ai émis une incertitude ce matin à ce niveau-
20 là.

21 Q. **[805]** Et vous comprenez pourquoi je vous ai posé
22 ces questions, juste pour bien situer le contexte
23 de votre déposition. Deuxième question - et il en
24 reste deux.

25 R. Non, ça va.

1 Q. **[806]** Non, je... Je comprends que le système de
2 prête-nom qui a été mis en place chez Roche en deux
3 mille cinq (2005) était et devait être gardé
4 confidentiel ou secret, n'est-ce pas?

5 R. Dans la mesure du possible.

6 Q. **[807]** Oui. Et est-il exact d'affirmer qu'à votre
7 connaissance, personne de chez Roche n'a informé un
8 organisateur de quelque parti politique de
9 l'existence de ce système de prête-nom?

10 R. Ça, c'est clair qu'on n'a pas informé les
11 organisateurs de parti de la façon dont on
12 fonctionnait à l'interne.

13 Q. **[808]** Une dernière question - et je vous dis
14 immédiatement, je ne connais pas la réponse -
15 Construction LPG inc., qui a un établissement juste
16 en face de vos bureaux à Québec, est-ce que vous
17 connaissez cette entreprise?

18 R. Non.

19 Q. **[809]** Et est-ce que je comprends que cette
20 entreprise n'est aucunement reliée, à votre
21 connaissance, au Groupe Roche?

22 R. Je connais pas LPG, ça me dit rien. LPG?

23 Q. **[810]** LPG, L comme Laura.

24 R. Je connais pas.

25 Q. **[811]** Très bien. Merci. Pas d'autre question.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[812]** Alors, merci beaucoup, Monsieur Côté.

3 R. Madame la Présidente...

4 Q. **[813]** Oui.

5 R. ... je tiendrais simplement à ajouter que je veux
6 remercier les membres de ma famille et mes proches
7 qui m'ont supporté dans cette aventure-là, puis je
8 tiens à vous remercier pour la façon dont vous avez
9 considéré ce que je vis présentement.

10 Q. **[814]** Merci, Monsieur Côté, j'espère que ça vous a
11 aidé et je vous souhaite prompt rétablissement.

12 R. Merci beaucoup.

13 Q. **[815]** Merci. Et, évidemment, nous ordonnons la
14 libération du témoignage de monsieur Côté qui est
15 la dernière portion de son témoignage qui s'est
16 déroulée sans incident. Merci beaucoup.

17

18 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

19 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

20

1

2

3

SERMENT

4

Nous, soussignés, CLAUDE MORIN et DANIELLE BERGERON

5

sténographes officiels, certifions que les pages

6

qui précèdent sont et contiennent la transcription

7

fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le

8

tout hors de notre contrôle et au meilleur de la

9

qualité dudit enregistrement.

10

11

Le tout conformément à la loi.

12

13

Et nous avons signé,

14

15

16

17

Claude Morin (Tableau #200569-7)

18

Sténographe officiel

19

20

21

22

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

23

Sténographe officielle